NR Flash

SPORTS en p 6 :
— Revanche des Italiens à Nendaz.
— Vercorin : ouverture.
— Doublé autrichien à Davos.
POUR VOUS MADAME en p. 8.
LOCALES en p. 10, 11, 13, 15, 16, 18 et 19 :
— Interview du guide Ollier.
— Tué en tombant d'un toit.
— Lutte contre les avalanches.
INFORMATIONS ETRANGERES ET SUISSES en p. 20.

Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN

Tél. 027 2 31 51-52 - CCP 19-274 - Publicité: PUBLICITAS SA 027 2 44 22 - Le no 30 ct.

Pour renforcer le contrôle parlementaire de l'administration fédérale

La Communauté de travail instituée en vue de renforcer le contrôle parlementaire de l'Administration, composée de membres des commissions de gestion et des finances des Conseils législatifs, s'est réunie à Engelberg sous la présidence de M. Rainer Weibel (Laufon), président de la commisson de gestion du Conseil national.

Un projet relatif aux adaptations des différentes lois (notamment la loi sur les rapports entre les conseils) que nécessite l'extension du contrôle de l'Administration, constituait l'objet principal des discussions. Au cours des débats, des propositions précises ont été mises au point. Elles tiennent compte, pour l'essentiel, des directives contenues dans le rapport du «Mirage. Il s'agit de dispositions relatives à la création d'un service de documentation, l'extension du contrôle exercé par les commissions de gestion, notamment par l'institution d'un secrétariat permanent tel qu'il existe déjà pour les commissions des finances.

En outre, il a été décidé d'institutionnaliser le système des commissions parlementaires d'enquête pour établir certains faits dans des cas particulièrement graves ainsi que de prévoir la possibilité de convoquer des «Hearings». Les commissions mettront leurs propositions au net à l'intention des Conseils législatifs en se fondant sur les résultats de cette séance.

Comme diverses questions de détail doivent encore être tirées au clair, le conseil qui a la priorité soumettra son projet au cours de la session de juin.

RÉDUCTION de 5 % de l'effectif des étrangers

Jusqu'au 30 juin, les employeurs suisses sont tenus de réduire de cinq pour cent l'effectif des étrangers occupés dans leurs entreprises. Telle est la principale disposition d'un projet d'arrêté rendu public jeudi par le Conseil fédéral et analyse lors d'une conférence de presse par MM. von Moos et Schaffner, conseillers fédéraux.

Cet arrêté constitue la réponse aux nombreuses et pressantes démarches des milieux politiques et économiques pour obtenir du gouvernement qu'il freine l'afflux de travailleurs étrangers en Suisse.

Vers la fin de la conférence de presse, un participant a demandé si le journaliste américain dont on vient d'annoncer l'expulsion de Suisse était lui aussi «un ouvrier étranger superflu». La réponse fut «oui». Il s'agit, a dit le porte-parole du gouvernement de freiner la pénétration étrangère d'une manière générale. Les mesures prises visent essentiellement les travailleurs du commerce et de l'industrie, mais les étrangers établis en Suisse à d'autres titres, devront aussi justifier leur présence dans notre pays. Ce journaliste américain ne travaillait plus, il n'y a aucun motif de lui accorder des faveurs particulières.

* * *

A-t-on prévu des exceptions pour l'hôtellerie ?, a demandé un autre participant. La réponse fut «non». Ce secteur devra lui aussi travailler avec un nombre d'étrangers moins grand. Il devra lui aussi s'adapter, rationaliser. Dans les cafés et restaurants par exemple, pourquoi faut-il, en Suisse, quand on veut boire rapidement une consommation, s'asseoir à une table et obliger une serveuse à faire des dizaines de pas ? Pourquoi n'aurions-nous pas, comme à l'étranger, des établissements où le client pressé peut consommer debout au comptoir ? Ce serait une réelle économie de personnel.

CHRONIQUE DE POLITIQUE ETRANGERE par M.-W. Suès

LA VRAIE RAISON...

On aurait eu un immense intérêt à se pencher sur la conférence de presse du général de Gaulle, non point pour en refaire l'exégèse, mais bien parce que son contenu apporte enfin au monde la doctrine, tant économique que politique, de l'hôte de l'Elysée. A ceux qui prétendaient que jamais le président ne saurait formuler les principes fondamentaux dont il s'inspire, tant dans le domaine intérieur que dans l'extérieur, il a apporté un cinglant démenti longtemps attendu. En se basant sur les expériences faites par les nations cees 45 dernières années, c'est-à-dire depuis la fin du premier conflit mondial, il a charpenté un double plan, logique, simple, qui a produit sur le Français moyen et sur les auditeurs européens dénués de parti-pris une très forte impression. Indubitablement le général sait ce qu'il se veut, mais encore il sait pourquoi il le veut.

Mais l'heure n'est point à la reconstruction et à la paix, elle est à la guerre. Car il est inutile de se leurrer, c'est la guerre en Indochine. Au fur et à mesure que du matériel — peu importe sa provenance — parvient au Vietcong, ce dernier attaque avec une puissance accrue. Les Américains répliquent sur les bases ennemies. Peu importe qu'elles soient dans le pays voisin ! C'est une considération désormais dépassée par les événements.

Remontons du fait quotidien aux causes réelles de ce conflit armé. Pour Washington un droit est acquis. On l'oublie souvent. Les accords de Genève donnent aux Etats-Unis le droit de défendre tout territoire se trouvant AU SUD DU PARALLELE qui divise la région en deux parties. C'est à ce prix qu'ils ont accepté les autres stipulations du traité. Pour eux, depuis lors, CETTE REGION FAIT PARTIE DU MONDE LIBRE, et, à leurs yeux, ce qu'ils défendent là-bas, ce ne sont pas es éphémères gouvernements du Vietnam du Sud, c'est une zone qui appartient à un monde en lutte contre le monde communiste. Eisenhower, Kennedy et Johnson raisonnaient et raisonnent de cette manière. Il n'y a pas divergence entre eux, pas plus qu'entre les deux partis politiques. La nation est unanime à estimer que LA ZONE NE SE DISCUTE PAS. Elle est partie intégrante de la portion terrestre qu'il lui incombe de protéger. Voilà ce que nous ignorons trop en Europe et pourquoi nous ne comprenons pas que les Etats-Unis rejettent le principe de la négociation.

VUE DENSEMBLE

Ainsi se répète, avec d'autres modalités, plus désavantageuses pour eux, le cas de la Corée. En l'occurrence aussi, le sud de ce territoire fut considéré par Washington comme partie du monde libre et défendu en conséquence. Là-bas, les Etats-Unis avaient pu alerter les Nations Unies mêmes réticentes, et leur faire tenir un rôle actif. Aujourd'hui ils sont seuls en cause, mais l'Américain moyen, dans son appréciation, ne fait pas de différence entre les deux cas. Il n'y a pas ici de «risque calculé» mais bien un devoir. Pourquoi ? Parce que le Vietnam du Sud est inclus dans LE SYSTEME DEFENSIF du monde libre, en Asie du Sud-Est. L'interminable ligne stratégique qui sépare longitudinalement le globe terrestre en deux hémisphères aux formes biscornues passe par le Vietnam. L'abandonner créerait une solution de discontinuité que le Pentagone ne saurait admettre. Même sans mêler les questions de prestige et d'influence à l'affaire, pour des RAISONS PRATIQUES, d'ordre militaire, un retrait bouleverserait tous les plans défensifs de l'OTASE et de ses petits alliés asiatiques, continentaux ou insulaires. C'est ici que l'épine est plantée et qu'elle saigne. Un retrait impliquerait non seulement un changement radical de politique dans le Pacifique, mais une révision profonde de la stratégie. Or, les Américains, beaucoup plus que les Européens, redoutent une expansion, où que ce soit dans le monde, du marxisme militant. C'est pourquoi ils n'entendent point céder.

Connaîtra-t-on, pour autant, la guerre ouverte ? Tout dépendra des entretiens Hoo-Chi-Minh - Kossyguine. On peut se féliciter que ce dernier soit moins impulsif que M. Khrouchtchev. On saura bientôt ce que ces deux leaders sont convenus. Une telle guerre peut-elle conduire à un conflit généralisé? Il est permis d'en douter car il ne se conçoit pas sans une participation de la Chine et cette dernière sait qu'elle n'est pas encore prête pour sa grande «explication» avec les Etats-Unis. Cependant, toute cette partie de l'Asie avec les petis Etats qui entourent l'Indochine peut prendre feu. Du même coup, les tentatives de pacification qui s'esquissaient ailleurs dans le monde seraient réduites à néant et l'humanité retomberait dans une époque d'anxiété et de tension, craignant, chaque matin, le pire. En vérité le cas est tragique.

Me Marcel-W. Suès.

* LETTRE DE ROME * LETTRE DE ROME *

Une haute école internationale pour la formation des militants

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

Faire prendre conscience aux laïques de leur dignité dans l'Eglise et de leur mission dans le monde : c'est là un des objectifs du Concile. Comme toutes les activités, cette mission, pour être bien accomplie, suppose une formation. On ne s'improvise pas dentiste, avocat ou professeur. Les militants et dirigeants de l'Action Catholique, les intellectuels

M. Igino Giordani, recteur.

catholiques ont-ils en général cette formation ? N'est-il pas exact qu'en fait de formation religieuse ils se trouvent trop souvent dans un état d'infériorité ? Un des meilleurs écrivains chrétiens de l'Italien M. Igino Giordani, pense qu'il convient de travailler à la DEPROLETARISATION doctrinale des laïques. Le cardinal Lercaro exprimait les mêmes vues, lorsque, dans une intervention à la dernière session du Concile, il demandait aux Pères d'ouvrir aux laïcs l'accès aux études religieuses supérieures. On rencontre, dit-il, des théologiens laïcs chez les protestants et surtout chez les orthodoxes : pourquoi faut-il que ces spécialistes soient si rares chez les catholiques ? Leur petit nombre n'est-il pas UN des facteurs de la déchristianisation des millieux universitaires et du peu d'influence de l'Evangile dans la culture moderne ?

GRATUITE... ET TRAVAIL MANUEL.

C'est précisément pour remédier à cette lacune qu'on vient d'ouvrir en Italie une Haute école internationale de culture religieuse pour laïcs, dans une campagne de la vallée de l'Arno, près d'Incisa, à une trentaine de km au sud de Florence.

A côté des édifices scolaires et des habitations des étudiants, l'Institut MYSTICI CORPORIS (corps mystique : c'est son nom) comprend un ensemble de fermes, ateliers et bâtiments destinés à assurer la subsistance de l'œuvre. Elle présente, en effet, cette caractéristique, qu'au lieu de payer des droits d'inscription, taxes d'examens et frais de pension, les étudiants et étudiantes, admis tous gratuitement, travailleront l'après-midi, se livrant, selon leurs aptitudes à l'agriculture, à l'élevage, à des travaux d'imprimerie, de reliure, de comptabilité etc. En effet, en plus d'une formation doctrinale, l'institut MYSTICI CORPORIS entend donner à ses élèves une éducation spirituelle vivante : le travail — manuel ou intellectuel — pratiqué dans un esprit de foi, une vie communautaire conduite dans une atmosphère de charité.

... SOUS L'ANGLE DE L'EGLISE

Les cours couvrent deux années. Le premier, de la durée d'un semestre, est commun à tous les étudiants. Son

Georges HUBER

(VOIR LA SUITE EN PAGE 2)

Politique fédérale

INADMISSIBLES PRESSIONS

Le mouvement automoniste jurassien détient la preuve qu'un consul de Suisse en France a fait plusieurs démarches — par le canal d'une sous-préfecture, puis à la direction même d'un journal — pour obtenir qu'un rédacteur français s'abstienne d'informer ses lecteurs sur la question jurassienne.

L'an dernier, le Rassemblement jurassien était déjà en mesure de dénoncer les manœuvres désuètes de policiers bernois en civil qui avaient exercé des pressions analogues auprès d'un journaliste français.

Que Berne s'alarme en voyant l'opinion internationale informée du problème jurassien, c'est normal. Que d'autres, en Suisse, s'en indignent, non sans quelque hypocrisie, ça l'est moins. Le problème des ethnies opprimées, qu'on le veuille ou non, est maintenant un fait international. L'autonomisme jurassien a son pendant chez les Belges Wallons, chez les Canadiens de la province de Québec, chez les Valdôtains. Et l'on oublie un peu trop, chez nous, que plusieurs de ceux qui travaillèrent à la libération du pays de Vaud de la tutelle bernoise n'hésitèrent pas à solliciter l'opinion des autorités françaises. Et la chance des Vaudois fut que Bonaparte avait stratégiquement besoin du passage vers l'Italie.

Les autonomistes jurassiens ne demandent pas l'intervention d'une puissance étrangère; mais l'indifférence d'une partie de l'opinion helvétique les a poussés à faire connaître la situation anormale du Jura au-delà de nos frontières. On ne saurait leur en faire grief.

La parade bernoise envoyant des policiers en France, était plus que discutable, car les affaires étrangères sont du ressort de la Confédération.

C'est sans doute la raison pour laquelle les interventions se font maintenant par l'intermédiaire de nos consulats. Mais comme ceux-ci dépendent du Département politique fédéral, force est bien d'admettre qu'ils agissent conformément à des directives de son chef, c'est-à-dire de M. Wahlen. Et il est fort décevant de penser que M. Wahlen, qui avait eu la sagesse d'intervenir pour inviter les autorités bernoises, aussi bien que les autonomistes, à trouver un terrain d'entente, ou tout au moins à discuter, se met maintenant «aux ordres» de l'Etat de Berne, au lieu de rester impartialement au-dessus de la mêlée.

Et cela pourquoi ? Pour susciter des démarches, des pressions, qui sont absolument contraires à la liberté de la presse. Il est inadmissible que des consuls suisses à l'étranger interviennent pour empêcher que des journalistes ne fassent leur métier d'informateur.

Le Rassemblement jurassien a décidé de «soumettre le cas aux associations internationales groupant les journalistes professionnels attachés à la liberté de la presse, et d'attirer une fois de plus l'attention des pays intéressés sur des manœuvres qui visent à limiter la libre expression sur leur territoire.»

Il a parfaitement raison. L'Occident n'a pas à adopter les mœurs des pays sous-développés — quand bien même c'est le destin d'un «protectorat» bernois qui est en jeu.

C. BODINIER

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

SION ET LE CENTRE

De l'autre côté de la... barrière

SION — C'est un simple guichet vitré. Une fois par mois, quelquefois plus souvent encore, c'est une obligation pour tout le monde de s'y rendre. Ne dit-on pas qui pays ses dettes s'enrichit ?

Cette obligation n'empêche pas des réflexions, des remarques. Le guichet est encombré. Tout le monde vient presque le même jour. Il est difficile pour la plupart d'aller plus tôt. La paye mensuelle n'a pas été faite. Cet argent est à peine touché qu'il se volatilise pour les impôts, pour la location, pour les factures de médecins et dentistes, pour le garage. Et le solde — bien maigre à l'occasion — est destiné à l'argent du ménage, à l'argent de poche.

Pas d'argent, pas de Suisse ! Mais aussi, pas d'argent, pas de gens joyeux, gais. Si cet argent ne fait pas le bonheur, il y contribue pour une bonne part.

Au guichet une personne d'un certain âge, disait de sa voix assez forte : « Sans les impôts et la taxe militaire je deviendrais riche. » Très certainement. Mais ce brave homme réticent vis-à-vis de la communauté, est aussi le premier à réclamer que l'administration ne fait pas assez; qu'il faudrait entreprendre de grands travaux; et ainsi de suite. Il existe une solide barrière entre ces deux raisonnements.

ET DE L'AUTRE COTE DU GUICHET

C'est l'employé. Il devrait disposer de quatre mains et pouvoir servir quatre clients à la fois. Tout le monde est pressé. Et pour faciliter les choses, les coupons ne sont pas toujours remplis convenablement. Le total des montants versés n'a pas été fait. Le pauvre employé devrait foncer. Tant pis pour lui si sa caisse ne joue pas. Il n'a qu'à ouvrir l'œil... et le bon.

—gé—

DÉCISIONS DU CONSEIL D'ETAT

DEMISSIONS

ERNEN — M. Joseph Carlen a démissionné en qualité de président et membre du Conseil communal d'Ernen.
GESCHINEN — M. Vittus Werner a démissionné en qualité de membre du Conseil communal de Geschinen.
FIESCHERTHAL — M. Gustave Volken a démissionné en qualité de membre du Conseil communal de Fieschertal.
STEINHAUS — M. Otto Jentsch a démissionné en qualité de membre du Conseil communal de Steinhaus.
BLITZINGEN — M. Adolphe Zeiter a démissionné en qualité de vice-président et membre du Conseil communal de Blitzingen.
BLITZINGEN — M. Hans Schwick a démissionné en qualité de président et membre du Conseil communal de Blitzingen.
MEX — M. Alphonse Gex a démissionné en qualité de membre du Conseil communal de Mex.

NOMINATIONS

M. Erwin Heinzmann a été nommé préposé du registre hypothécaire du bureau du Registre foncier de Brigue et inspecteur du cadastre du Haut-Valais.

M. Marcel Veuillet de Monthey a été nommé provisoirement et à titre d'essai, jardinier aux établissements de santé de Malévoz.

M. François Bétrisey, Saint-Léonard, a été nommé chef atelier-radio à l'arsenal cantonal de Sion.

M. Albert Gay-Crosier, Maragnénaz-Sion a été nommé radio-électricien à l'arsenal cantonal de Sion.

M. Egon Baillifard, Eischoll, a été nommé mécanicien de pièces à l'arsenal cantonal de Sion.

Le Lt René Brunner, Eischoll, a été nommé of. de tir et membre de la commission cantonale de tir IV.

M. Jean-Louis Schmid, Chippis, a été nommé provisoirement aide-taxateur au service cantonal des contributions.

AUTORISATION

Le Conseil d'Etat a autorisé l'administration communale d'Oberems à adjuger les travaux d'appareillage pour l'adduction de l'eau potable.

APPROBATIONS

Le Conseil d'Etat a approuvé le règlement de fabrique de Chemedica S.A. à Vouvry.

Le Conseil d'Etat a approuvé le règlement de la maison Miserez & Cie à Montfaucon avec succursale à Basse-Nendaz.

Le Conseil d'Etat a approuvé le règlement de fabrique de la Ciba S.A., usine de Monthey.

SUBVENTIONS

Le Conseil d'Etat a alloué une subvention cantonale complémentaire à la société de laiterie de Visperterminen.

Le Conseil d'Etat a alloué une subvention cantonale complémentaire pour l'adjucation de l'eau potable à Oberems.

Pour la conservation de Tourbillon

SION — Hier, s'est tenue dans notre ville une réunion des responsables du Heimatschutz et des représentants de notre gouvernement cantonal. Participaient à cette réunion MM. Dubuis, archéologue cantonal, Zimmermann, architecte cantonal, l'abbé Crettol et M. Wettstein, délégué de la Heimatschutz. Cette réunion avait comme but la conservation de Tourbillon.

La Heimatschutz est en principe d'accord pour une participation financière. Mais elle attend une participation également de la part du canton et de la commune.

En hommage à la Suisse

CYPRIAM

expose ses peintures à Sierre, au château de Villa, du 13 février au 7 mars, de 14 h. à 18 h.

P 639 S

Répartition des commissions du Conseil communal d'Evolène

Secrétaire communal : Joseph Beytrison.
Secrétaire substitut : Alphonse Pralong.
Caissier communal : Joseph Beytrison.
Huissier du Conseil : Henri Maître.
Le président de la commune fait partie d'office de toutes les commissions.
Commissions des finances : Jean Maître, président ; Léon Gaspoz, Antoine Mauris, Jean Rong, Joseph Beytrison, membres.
Commission scolaire pour classes primaires : Révérend Curé ; Membres: Maurice Anzévui, cons., Pierre Chevrier, anc. cons., Jean Gaudin, anc. cons., Nanette Métrailler, Pierre Gaspoz-Follonier, Jean Pralong-Follonier 16, Simone Follonier, Antoine Mauris, cons.
Commission scolaire pour écoles secondaires et ménagères : Rév. Curé Devanthéry, Mme Vve Joseph Fournier, Pierre Chevrier anc. cons.
Commission des services industr. : Léon Gaspoz, v-pdt, président ; Membres : Henri Rumpf, Maurice Anzévui, Pierre Chevrier, Robert Chevrier, Jean Maistre, buraliste, Joseph Chevrier 22.
Commission touristique : Président : Jean Maistre, président; Membres : Lucien Gaudin, Gérard Chevrier, Jean Chevrier de Jos., Henri Maistre, hôt., Jean Gaudin, guide, Henri Vuignier-Georges, Henri Trovaz, Maurice Follonier, guide, Jean Gaspoz-Follonier, Jean Maistre-Forclaz, Joseph Georges, hôt., Francis Bovier, les pdts des 4 stés. de développement.
Commission du feu et construction : Président: Robert Fauchère ; Membres: Maurice Maître, Joseph Follonier, Le cmdt du corps SP, le gendarme, Antoine Mauris, Jean Rong.
Commandant du corps SP : Jean Mauris-Georges, capit.
Tribunal de Police : Pdt : Maurice Anzévui ; Membres : Henri Rumpf, Joseph Follonier, Georges Joseph, Joseph Chevrier 22.
Commission recherches économiques et sociales : Président: Pierre Chevrier, anc. cons ; Membres : Léon Gaspoz, v-prés., Joseph Follonier, cons., Joseph Chevrier 21, cons., Pierre Maître 34, Martin Pralong-Georges, Charles Beytrison.
Commission protection ouvrière : Président : Henri Rumpf, cons. ; Membres: Léon Pralong, anc. cons., Jean Métrailler-Fauchère, Benjamin Rong, Emile Savioz, Antoine Follonier-Follonier, Jean Métrailler - Lavanchey, Joseph Chevrier 22, cons., Antoine Follonier, cons.
Commission d'hygiène publique : pdt: Joseph Chevrier, 21, cons. ; Membres : le médecin, le gendarme, les pdts des 4 stés develop.
Commission forestière : Président : Joseph Chevrier 21 ; Membres : Maurice Anzévui, Maurice Maître.
Commission des Travaux publics : Président : Maurice Maître, cons. ; Membres : Jean Mauris 16, Henri-Jules Métrailler, Alphonse Vuignier, Jean Métrailler-Lavanchy, Jean Vuignier 07, Alphonse Follonier.
Directeurs travaux chemins vicinaux: Evolène : Pierre Maître-Chevrier, Gérard Chevrier. Haudères : Maurice Rong-Pralong. Villaz : Jean Beytrison La Sage : Pierre Gaspoz-Forclaz. Forclaz : Jean Gaspoz-Crettaz. Villette : Martin Pralong. Lannaz : Pierre Georges. La Tour : Pierre Follonier-Fauchère. Seppey : Maurice Follonier 24.
Cant. des villages :
Evolène : Pierre Chevrier, 95. Haudères : Baptiste Gaspoz. Villa : Henri Forclaz-Crettaz. La Sage : Pierre Georges. Forclaz : Jean Gaspoz-Crettaz.
Commission agricole : Président : Joseph Follonier, cons. Membres : Jean Métrailler, juge, Léon Pralong, anc. cons., Henri Vuignier-Georges, Ant. Forclaz-Pralong, Joseph Follonier, 22, Jean Rieder, Théodule Maître, Jean Gaspoz - Crettaz, Eugène Pannatier, Henri Blatter.
Office culture des champs : Président : Joseph Follonier-Pralong.
Aides police sanitaire du bétail :
Evolène : l'insp. du bétail et subst. Alphonse Chevrier 16, Pierre Maître Pralong. Haudères : insp. du bétail et subst. Jean Forclaz 17, Pierre Gaspoz Forclaz. S/Rocs : insp. du bétail et subst., Jean Forclaz 17, Pierre Gaspoz-Forclaz.
Commission impôt du district : Joseph Beytrison, voix délibér., Antoine Mauris, voix cons.
Commission militaire : Président : Léon Gaspoz ; Membres Maurice Anzévui, Roger Trovaz.
Commission des taxes cadastrales : Président : Léon Pralong, anc. cons. ; Membres : Alphonse Vuignier, Antoine Mauris, cons.
Conseil de district : Jean Maistre, pdt., Léon Gaspoz, v-pdt., Robert Fauchère, cons.; Joseph Fauchère, cons. Jean
Chambre pupillaire : Présid. : Jean-Mauris-Georges ; Membres : Jean Métrailler, juge, Benjamin Rong, vice-juge, Jean Maistre-Forclaz, Jean Forclaz 13.
Conseil de fabrique : Président : Rév. Curé Devanthéry ; Membres : Robert Fauchère, cons., Jean Chevrier-Fournier, Roger Trovaz, Joseph Follonier 22, Jean Georges, cons., Léon Fauchère.
Commission rectorat Sage : Rév. Curé et vicaire, Jean Maistre-Forclaz, Pierre Gaspoz-Follonier, Antoine Follonier-Follonier, Antoine Maître-Gaspoz.
Commission chappelle des Haudères: Rév. Curé et vicaire, Joseph Fauchère, cons., Pierre Maître 34, Jean Rong de Mce, Jean Pralong-Crettaz, Antoine Rong, Jean Trovaz, Antoine Follonier.
Commission fonds des chapelles : Lannaz : Jean Marius, Alfred Chevrier. Gietty : Jn Métrailler d'Et. Ant. Georges, Jn Vuignier-Moran. Villa : Jn Maistre-Forclaz, Théodule Maître Mce Follonier-Rieder. Forclaz : Théodule Gaspoz, Mce Follonier-Gz. Arolla : Mce Anzévui, Marius Anzévui. La Sage : les membres de la commission du rectorat.
Gardes chapelles : La Sage : Antoine Follonier de Jos. Haudères : Henri Marius. Evolène : Pierre Anzévui-Vuignier.
Taxateurs : Evolène : Henri Pannatier, Pierre Mauris, Joseph Gaudin-Follonier. Haudères : Benjamin Rong Jn Rong de Mce, Antoine Georges-Follonier. S/Rocs : Pierre Gaspoz-Follonier, Théodule Maître, Pierre Follonier-Quinodoz, Théodule Gaspoz, Maurice Follonier-Gaspoz.
Agents de police : Evolène : Pierre-Francis Mauris. Haudères : Henri Mauris-Follonier. S/ Rocs : Pierre Forclaz-Follonier.
Gardes champêtres : Evolène : Pierre Chevrier de feu P., Jean Gaspoz-Chevrier. Haudères : Jean Trovaz-Pralong. Villa : Maurice Beytrison. La Sage : Jean Rieder. La Forclaz : Joseph Follonier 39, Seppey : Antoine Métrailler-Gz. La Tour : Joseph Follonier-Pg Lannaz : Laurent Dussez.
Aides forestiers : Evolène : Othmar Chevrier, Joseph Fauchère de Jos. Jean Gaspoz-Chevrier. Haudères : Cyprien Dussex, fils. S/ Roc : Henri Forclaz 17, Théodule Maître.

Evolène, le 5 janvier 1965.

Une main dans une poulie

SAVIESE — M. Joseph Bagnoud, âgé de 47 ans, menuisier-charpentier à St-Germain, s'est laissé prendre la main gauche par une toupie. Le pouce a été sectionné à sa partie supérieure. L'index qui avait passablement souffert a été greffé.

L'arrière dans le vide à Vernayaz

Le conducteur arrivait hier après-midi dans le fameux virage du pont de Vernayaz qui est pratiquement seul, en plaine, à être complètement verglacé, mais sablé. La « 404 » s'est mise en toupie pour finir sa course dans la propriété qui borde la route. Elle est restée dans une position parfaitement inconfortable, l'arrière dans le vide.

MUNICH - SAAS-FEE... EN BALLON !

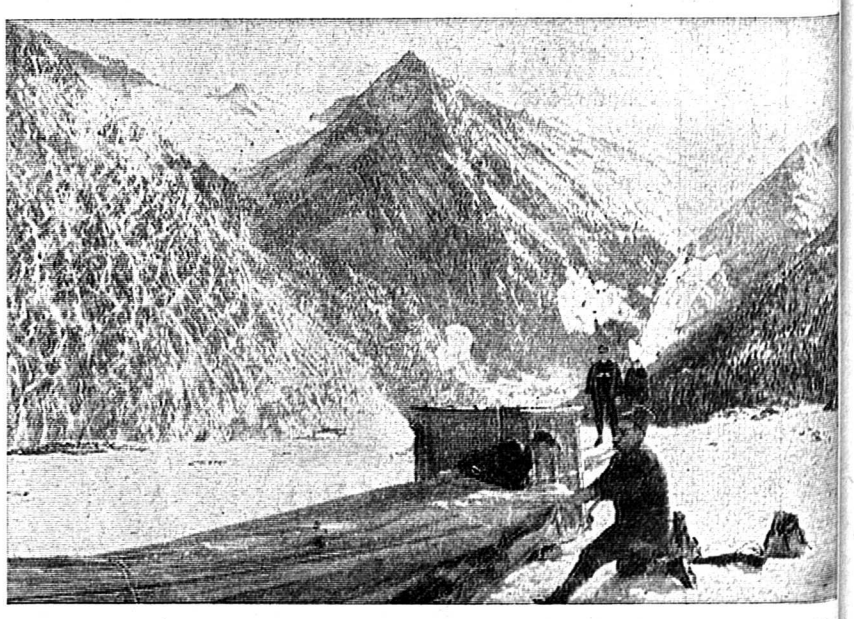

Cette semaine les Valaisans ont vu le spectacle peu commun dans leur ciel de deux ballons libres qui flottaient tranquillement au-dessus de notre pays. Nos lecteurs savent qu'il s'agissait de deux aéronautes allemands passionnés du vol en ballon. Ils étaient partis le matin avec un vent favorable pour tenter une traversée des Alpes suisses. L'un est arrivé sur un terrain de sport près de Brigue, l'autre s'est posé en douceur à plus de 200 mètres d'altitude au-dessus de Saas-Fee. Notre photo : le ballon qui a atterri au-dessus de Saas-Fee est soigneusement replié et enroulé avant que les deux pilotes ne reprennent la route de l'Allemagne... en chemin de fer cette fois !

Exclusif pour fiancés !

Un mobilier complet pour 3 pièces, avantageux

comprenant :

❶ **MAGNIFIQUE CHAMBRE A COUCHER, BOULEAU** pommelé, comprenant : 2 lits avec entourage grand. 190 x 95 cm, 2 tables de nuit, commode-coiffeuse pratique avec grand miroir, armoire très spacieuse à 3 portes, à gauche et à droite compartiments pour linges, au milieu rayon et penderie, miroir et porte-cravates. Sur demande lit français 190 x 140 cm, y compris literie de qualité GRANDIOSA, matelas à ressorts, 10 ans de garantie, sommiers avec tête mobile, protèges rembourrés, deux duvets demi-plume grand. 120 x 160 cm, 2 coussins 60 x 90 cm., 2 oreillers 60 x 60 cm, 1 pouf, 2 ravissantes lampes de chevet ;

❷ **BELLE SALLE A MANGER** comprenant un dressoir, tiroir à argenterie **avec service argenté 90 gr., 24 pièces,** 2 portières en verre, une élégante table à rallonges en noyer, 4 chaises assorties, jolis réflecteurs mobiles.

❸ **SALON MODERNE** comprenant : 2 fauteuils, 1 divan recouvert d'un beau tissu en laine (sur demande, contre supplément, canapé-lit) ; 1 table assortie, 1 lampadaire à 3 branches, beau tapis en laine 170 x 230 cm., dessins persans.

COMME CADEAU : **UN COUVRE-LIT richement piqué.**

Franco domicile, seulement Fr. **4440.-** au comptant

Conditions de paiement : Acompte fr. 968.— + 36 mensualités de fr. 119.—, plus intérêt. En cas d'accident ou de maladie prolongée, les versements mensuels seront suspendus. En cas de décès, la dette restante tombe.

AMEUBLEMENTS COMPLETS déjà dès fr. 2950.— à fr. 3670.—.

Prix spécial en cas de déménagement (par personnel spécialisé). **Montage gratuit** de vos rideaux — 10 ans de garantie de la fabrique. ● Réservez votre samedi libre **pour visiter sans engagement notre EXPOSITION permanente.**

Ameublement Schmidt - Sierre

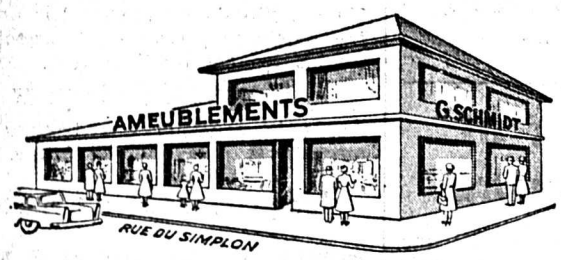

Rue du Simplon - Tél. magasin 5 03 35 - Privé 5 33 18.

P 159 S

Vaut-il la peine de changer de place ?

Si le travail ne vous donne pas satisfaction, ou si votre salaire est trop bas, oui !

Nombreux sont ceux qui avant vous ont sauté le pas et que nous avons formé comme

collaborateur pour le service extérieur

Ce que vous devez apporter : une bonne présentation, être actif et stable. Nous sommes une entreprise de premier plan qui visitons la clientèle privée et des gros consommateurs.

Nous offrons fixe, commission, frais et prestations sociales. Les personnes de 25 à 55 ans attachant de l'importance à une situation stable sont priées de remplir le questionnaire ci-dessus et l'envoyer sous **chiffres OFA 6728 Lz à Orell Füssli-Annonces SA, 6002 LUCERNE.**

afin que nous puissions discuter chez vous de votre activité future et productive.

Nom :

Profession : Age :

Rue : Localité :

REMORQUES

JEEPS, LAND-ROVER, UNIMOG et BETAILLERES

plusieurs remorques d'occasion en stock

J. GERMANO - MARTIGNY - (026) 6 15 40

ATELIERS DE CONSTRUCTION MECANIQUE

Route Gd-Bernard - Ancienne Place Comptoir

Nous cherchons pour notre succursale

maître de plot

Faire offres par écrit à la boucherie Ruscio, 1920 Martigny.

Le café Fribourgeois, à Bulle
Tél. (029) 2 71 39
demande pour tout de suite ou date à convenir

une fille de cuisine
une fille d'office

Congés hebdomadaires + un dimanche par mois. Bons gages. Vie de famille.

CARNAVAL

Petit lot de jolis costumes à vendre, très avantageux. Egalement costumes à louer, aussi pour enfants.

Mme Simone Grandmousin, 1, avenue des Morasses, près hôtel du Rhône, Martigny, tél. (026) 6 12 33.

P 65142 S

A VENDRE

matériel horticole usagé

châssis hollandais, châssis 150 x 100 cm, châssis 170 x 100 cm.

Lauper fleurs, Lausanne, qui renseignera. Téléphone (021) 24 12 65.

P 31859 L

ASSOCIE

recherché par entreprise de construction préfabriquée. Apport à discuter.

Faire offres sous chiffre PR 4820 à Publicitas, 1000 Lausanne.

P 214 L

ECONOMISTE

Société fiduciaire officiellement reconnue en Suisse romande, ayant collaboré à la formation professionnelle de plusieurs experts comptables diplômés, cherche un ECONOMISTE titulaire d'un grade universitaire ou d'un diplôme fédéral de comptable. Activité fiduciaire principalement, possibilité d'être par la suite intéressé en qualité de partenaire. Discrétion absolue.

Faire offres détaillées avec curriculum vitae, références, prétentions de traitement sous chiffre P 26824-33 à Publicitas, 1000 Lausanne.

P 26824 S

La bourgeoisie de Sembrancher

prend en estivage pour la saison 1965, dès le début juin et jusqu'au 20 septembre, pour l'alpage du Catogne, des

génisses et génissons

portants, ainsi que des

cabris et chèvres

sans lait

Le bétail est rentré journellement et le prix et fixé à Fr. 80.— pour génisses et Fr. 60.— pour les veaux et Fr. 15.— pour les cabris.

Les consignes doivent parvenir au greffe communal de Sembrancher jusqu'au 20 février, dernier délai, au tél. (026) 6 62 23 de 8 heures à midi et de 14 heures à 18 heures. Le samedi, le matin seulement.

Epicerie
Kiosque à fruits

d'un camping très connu du centre du Valais, beau chiffre d'affaires, à louer à privé ou à vendre à société d'exploitation.

Case postale 251, Sion Gare.

P 639 S

A vendre à Collombey

villa de maître

7 pièces, tout confort, 2 garages.

Téléphone (025) 4 29 69.

P 26470 S

Une nouvelle du tonnerre

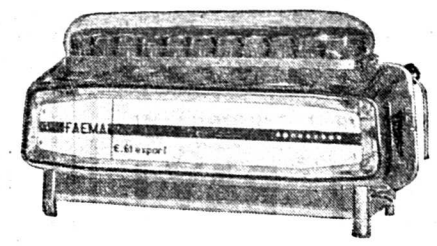

M. ROLAND FEHR
Petits Chasseurs 58 **SION.**
Tél. (027) 2 53 43.

représente dès ce jour :

FAEMA EN VALAIS

La plus importante fabrique de machines à café au monde.

Prix de vente à partir de **Fr. 1 500.-**

Facilités de paiements, reprises à des prix intéressants.

Service d'entretien impeccable après vente.

ENTRETIEN DE TOUTES MARQUES

agence générale Suisse romande

Etablissement Raygil, **R. Gretenoud,** tél. (024) 3 42 69.

P 17165 S

Qui dit **Timbres** pense à **Memmel**

Memmel & Co S.A.
4000 Bâle
Bäumleingasse 6
Tél. 061-24 66 44

Ménage de 2 personnes, à Martigny, cherche

employée

machines à laver la vaisselle et la lessive.
Tél. (026) 6 03 33

P 65139 S

Fumier

à vendre 25 à 30 m3 fumier bovin.

Chevalley Roger
Aigle

Tél. (025) 2 22 54

A vendre

une citerne à mazout, contenance 1 000 litres
un fourneau à mazout, marque « Arthur Martin »
un frigo contenance 130 litres
une armoire à glace, une porte.

S'adresser à M. Emmanuel Damay Martigny-Croix.

LAINE

à Fr.
1.50 - 1.75
1.85
par 10 pelottes

Choix - Qualité
Grand stock

«A L'ARLEQUIN»
MARTIGNY

Av. de la Gare 40
Tél. : (026) 6 19 93

P 715 S

A Zurich, famille avec trois enfants cherche une

jeune fille

sympathique pour aider au ménage. Vie de famille et possibilité de suivre des cours.

Faire offres sous chiffre W 749276 à Pfändler-Annoncen, case postale, 8036 Zurich.

P 1660 Z

A VENDRE

camion MAN

180 CV, avec remorque, bâche nylon en TIR, pont fixe 7 m.

Renseignements
Tél. (025) 4 31 23

A VENDRE

chiens

un magnifique dobermann, importé, très sage, 3 ans.

une très belle chienne collie, 1 an

une chienne Carlin (mops), 2 mois **tous avec pedigree** ainsi que 6 ravissants boxers nains 3 et 2 mois, sans pedigree.

G. Guilloud
Baugy-Montreux

Tél. (021) 61 57 25

P 11 L

Je cherche pour le printemps 65

jeune homme ou apprenti agricole

dans exploitation de 13 ha, bien mécanisée. Vie de famille assurée.

S'adresser à Marc-Henri Waridel, Chesalles-sur-Oron.
Tél. (021) 93 74 21

A VENDRE

fumier bovin

environ 30 m3 et une vachette d'élevage, 4 semaines issue de très bonne laitière.

Pillet Laurent
Magnot-Vétroz

OCCASION UNIQUE

A vendre pour rajeunissement de notre exposition-cuisines :

1 magnifique ensemble de cuisine neuf

présenté au Comptoir de Martigny 1963. Revêtement formica jaune brillant. Exécution de luxe. Côté coin à manger plaqué kellico imitation bois.

Ensemble complet y compris réchaud, four, frigo, plonge 2 bassins, etc. Aménagement intérieur ultra-moderne et pratique. Gros rabais.

A la même adresse :

A vendre pour cause double emploi :

1 très bel ensemble de cuisine d'occasion

construction 1962. Revêtement formica bleu ciel, intérieur formica blanc, exécution de luxe, comprenant : 1 armoire suspendue 3 portes et 1 meuble inférieur, 3 éléments + cuisinière électrique PROMETHEUS, le tout en parfait état à un prix exceptionnel.

Profitez de ces occasions inespérées et visitez notre exposition :

Aménagements de cuisines André D'Andrés-Terrettaz, rue des Hôtels 13, MARTIGNY.

P 65136 S

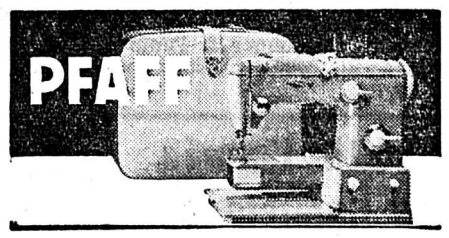

Nouveau avec Stopmatic

Un enfileur automatique, une tablette de couture rabattable, un grand nombre de points ornementaux et pas de cames à changer.

Qui vous offre tous ces avantages sinon PFAFF ?

J. Niklaus-Stalder - Grand-Pont - Sion

Tél. (027) 2 17 69 P 50 S

pour votre annonce

Fabrique de moules à Châteauneuf-Conthey

cherche

secrétaire

de langue maternelle française, connaissances d'allemand, versée en sténodactylo.

Nous offrons place stable, travail intéressant, varié et bien rémunéré pour candidate sachant faire preuve d'initiative.

Faire offres écrites avec curriculum vitae, photo et copies de certificats à

M. Muller, fabrique de moules, Châteauneuf-Conthey

Téléphone (027) 4 16 85 P 26721 S

La fée de la glace

par Barbara Cartland

65

« Au diable ! » dit-il à haute voix. « J'ai besoin d'aller prendre un whisky pour me remonter le moral. »

Il se rendit à son club et autour du bar il retrouva quelques amis. Il but et plaisanta avec eux pour ne plus penser à Caroline, pour étouffer les vagues remords, que malgré tout il éprouvait.

Lina passa la journée à faire des emplettes en compagnie de Pamela. Elle voyait avec un étonnement extrême s'accumuler les achats, ne formant d'après sa cousine que le strict nécessaire pour la toilete d'une femme. Robes du matin, d'après-midi, de cocktail, du soir; costumes tailleur pour la campagne, le sport et la ville, sans compter les manteaux, les blouses, la lingerie, les chaussures.

— Nous dépensons des sommes invraisemblables ! dit-elle plusieurs fois d'un ton horrifié.

— Ne vous inquiétez pas de cela, Hugues m'a chargée de vous procurer tout ce dont vous aviez besoin et jusqu'à ce que les hommes d'affaires de la famille vous aient alloué ce qui vous revient de droit, il s'est engagé à régler toutes les notes.

— Ne va-t-il pas être scandalisé de leur importance ?

— Non pas ! sa fortune le lui permet, rassurez-vous. De plus, vous avez le devoir de faire honneur à la famille, ajouta Pamela pour la taquiner, mais sa jeune cousine prit cette réflexion au sérieux.

— Je ne voudrais pas, bien sûr, vous faire rougir de moi !

A son immense étonnement, Pamela jamais démonstrative, se pencha et lui déposa un baiser sur la joue.

— Comme si cela était possible ! s'exclama-t-elle. Vous êtes la plus agréable et la plus charmante de toute notre parenté.

Si Lina fut surprise de cet accès de tendresse, les amis de sa cousine n'en auraient pas cru leur yeux, tant elle avait coutume de ne jamais extériser le moindre sentiment et de soigneusement garder pour elle, toutes ses pensées intimes.

Personne au monde, ne savait combien elle regrettait de ne pas avoir d'enfants. Elle était mariée depuis plusieurs années déjà et ne se leurrait plus d'espoirs. Mais dans son cœur, cet amour maternel inassouvi, lui était une cause de chagrin.

Elle reportait un peu maintenant sur Lina, cette tendresse inemployée. Elle était heureuse de s'occuper d'elle, de la présenter à ses amies, de la sortir, de la distraire. C'était une joie de se consacrer à quelqu'un, en dehors de Jack.

Le dernier soir à Rox, quand Lina s'habillait pour le dîner, elle était arrivée dans sa chambre tenant un écrin de velours assez défraîchi.

— Je vous apporte cela, avait-elle dit d'un ton brusque.

— Pour moi ? Lina l'avait pris et, l'ayant ouvert avait poussé une exclamaiton d'étonnement ravi. Sur du satin blanc, reposaient deux rangs de perles.

— Est-ce vraiment pour moi ? avait-elle questionné incrédule.

— Oui et ce ne sont pas des perles de culture, dont tout le monde se contente maintenant, mais des vraies. Elles ont appartenu à ma mère et elle me les a offertes pour mon vingt et unième anniversaire.

— Et vous désirez me les donner ?

— Oui, je vous en fais cadeau. Ce collier est trop petit pour moi. Il est fait pour un cou de jeune fille et vous ira à ravir.

C'était vrai. L'orient irisé et doux des perles, mettait en valeur sa peau fine et nacrée. Timidement, arrivée dans le salon, elle les avait montrées à Hugues.

— Elles ont appartenu à votre mère, avait-elle dit en les touchant d'un geste révérencieux, de ses doigts effilés.

— Je me rappelle très bien quand Pamela les portait, et je suis enchanté qu'elle vous en ai fait don.

— Je n'ai jamais encore reçu de présent si magnifique; de fait, à part la breloque que vous m'avez donnée, je ne possède aucun bijou.

— Nous allons remédier à cela et voir ce que nous pouvons trouver dans le coffre-fort de la famille. Ce sera une excellente occasion d'aérer des joyaux, depuis trop longtemps enfermés.

Il n'en avait pas dit plus, mais il songeait combien le collier d'émeraude, et la parure d'aigues marines, si chère à sa mère, pareraient la blondeur de Lina.

Il avait compris que sa sœur, maintenant, souhaitait qu'il épousât leur cousine. Mais un singulier esprit de contradiction l'empêchait de se décider.

« Elle n'est encore qu'une enfant », pensait-il et il ne voulait point qu'on le pressât. Aussi, à dessein et sans doute parce qu'il craignait de trahir des sentiments, qu'il n'osait encore s'avouer, il évita de se trouver seul avec Lina dans l'atmosphère romantique de Rox, tout imprégnée des idylles qui, au cours des siècles, s'y étaient déroulées.

Il ignorait combien Lina avait désiré s'y trouver seule avec lui et quelle violente déception elle avait éprouvée, quand il avait invité sa sœur et son beau-frère, à venir faire le tour des jardins avec eux. Elle s'était reproché cet égoïsme, mais sans parvenir, malgré tout, à être satisfaite de leur présence. Elle avait cependant continué à se réjouir d'être avec Hugues : sa seule présence la rendait vibrante de joie, comme si quelques mystérieuses harmonies chantaient dans son cœur, mais son absence semblait lui enlever toute énergie, toute gaieté.

— En choisissant ses toilettes, elle songeait « Aimera-t-il celle-ci, plutôt que l'autre ? Celle-là lui plaira-t-elle mieux ? Me trouvera-t-il plus jolie dans cette robe ? »

Copyright by Opera Mundi *(A suivre)*

Phil la fusée

Février 12

MEMENTO

SIERRE

Pharmacie de service. — Pharmacie Zen Ruffinen, tél. 5 10 29.

Hôpital d'arrondissement. — Heures de visite, semaine et dimanche, de 13 h. 30 a 16 h 30.
Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital soit à la clinique.

Clinique Sainte-Claire. — Heures de visite, semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Château de Villa. — Musée Rilke en permanence.

Patinoire. — Ouverte de 9 h. à 11 h. 45 et de 13 h. 30 à 16 h. 30, en cas de match, fermeture à 16 h.

SION

Cinéma Lux. — Tél. 2 15 45, voir aux annonces.

Cinéma Arlequin. — Tél. 2 32 42, voir aux annonces.

Cinéma Capitole. — Tél. 2 20 45, voir aux annonces

Pharmacie de service. — Pharmacie Wuilloud, tél. 2 42 35.

Médecin de service. — Dr Menge, tél. 2 19 90.

Ambulances de service. — Michel Sierro, tél 2 59 59 — SOS général, tél 2 23 52.

Carrefour des Arts. — Exposition Jacques Fuchs.

Patinoire. — 18 h. à 18 h. 30 : Club de patinage; 18 h. 30 à 20 h. 15 : HC Sion (Lens jun. - Sion jun. B coupe val.).

AYENT. — Les adhérents et sympathisants du P.C.C.S. d'Ayent, sont invités à assister à l'asemblée du parti qui aura lieu ce soir 12 février à 20 h., à la salle de la gymnastique à St-Romain. Ordre du jour : exposé sur les élections de décembre 1964 au Grand Conseil et Conseil d'Etat. Le Comité.

MARTIGNY

Cinéma Etoile. — Tél. 6 11 54, voir aux annonces.

Cinéma Corso. — Tél. 6 16 22, voir aux annonces.

Pharmacie de service. — Pharmacie Boissard, té. 6 17 96.

Médecin de garde. — S'adresser à l'hôpital de Martigny. tél. 6 16 05

Petite Galerie. — Exposition permanente.

C.S.F.A. — Dimanche 14, sortie à ski, région Montana. Inscription jusqu'à vendredi soir auprès de Mlle Odile Saudan.

SAINT-MAURICE

Cinéma Roxy. — Tél. 3 64 17 ou 3 64 84, voir aux annonces.

Pharmacie de service. — Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.

MONTHEY

Plazza. — Tél. 4 22 90, voir aux annonces

Monthéolo. — Tél. 4 22 60, voir aux annonces.

Médecin de service. — Pour les dimanches et jours fériés tél 4 11 92

Pharmacie de service. — Pharmacie Carraux, tél. 4 21 06.

Contre la toux !

Un bon remède vaut bien ... une grimace !

Le sirop Famel est fameux par son goût (qui est mauvais !) et par son action qui est d'autant plus rapide et bienfaisante ! Bienfaisante justement parce que **le sirop Famel** a conservé intact son goût d'origine, autrement dit le goût concentré des vrais remèdes contre la toux, la trachéite et la bronchite.

A base de **codéine** (calmant bienfaisant et sédatif léger) ; de **grindélia** (antispasmodique et baume des muqueuses des voies respiratoires) ; de **fleurs de droséra** (plante médicinale qui calme les quintes de toux) ; d'un **lacto-phosphate de calcium** (tonique et reconstituant) ; et de **créosote** (puissant antiseptique et expectorant).

SIROP FAMEL Fr. 3.75

Téleskis des Giettes sur Monthey

Journées populaires

Samedi 13 et dimanche 14 février

Abonnements journaliers

Adultes Fr. 6.—

Enfants Fr. 4.—

Valables sur les deux installations

Conditions d'enneigement exceptionnelles — Parc

Pistes excellentes

Buffet de la Gare

Tél. 2 17 03, SION, B. Métrailler

Nos spécialités :

★ **Cuisses de grenouilles**
★ **Moules Marinières ou Poulette**
★ **Gratin de Langouste**
★ **Bouillabaisse**
★ **Scampis à l'Indienne**

P 11265 S

Casino Montreux

AVIS

Nous informons notre aimable clientèle que, malgré les travaux de rénovation en cours, notre établissement

est ouvert normalement

BAR — DANCING — SALLE DE JEUX

Sur nos ondes

SOTTENS 7.00 Bonjour à tous. 7.15 Informations. 7.20 Propos du matin. 8.00 Le bulletin routier. 8.25 Miroir-première. 8.30 Le monde chez vous. 9.15 Emission radioscolaire. 9.45 Œuvres de Franz Schubert. 10.15 Reprise de l'émission radioscolaire. 19.45 Ballade. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Au carillon de midi. 12.45 Informations. 12.55 Résultats de la coupe d'Europe des Alpes de ski. 13.00 Gabriel, vous êtes un ange. 13.10 La ronde des menus. 13.35 Solistes romands. 13.55 Miroir-flash. 14.00 L'orchestre du festival de Bath. 14.15 Reprise de l'émission radioscolaire. 14.45 Les grands festivals de musique de chambre. 15.15 Une grande œuvre française. 16.00 Miroir-flash. 16.05 Le rendez-vous des isolés. 16.25 Horizons féminins. 17.30 Miroir-flash. 17.35 Les éléments ed la musique vivante. 18.05 Aspects du jazz. 18.30 Le micro dans la vie. 19.00 La Suisse au micro. 19.15 Informations. 19.50 Enfantines. 20.00 Le Fantôme de Canterville. 20.30 Spécial 20. 21.00 Une simple main de femme en or massif. 22.05 La ménestrandie. 22.30 Informations. 22.35 Actualités du jazz. 23.15 Hymne national. Fin.

SECOND PROGRAMME 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Gabriel, vous êtes un ange. 20.25 Silhouettes classiques. 20.40 Pour le 30e anniversaire de la musique de film. 21.15 Disques à l'improviste. 21.45 A l'ombre du succès 22.15 Un homme sur un bateau par les canaux de France, Londres à la Méditerranée. 22.35 Sémiramis. 23.20 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER 6.15 Informations. 6.20 Par monts et par vaux. 6.50 Propos sur votre chemin. 7.00 Informations. 7.05 Musique légère. 7.30 Emission pour les automobilistes voyageant en Suisse. 8.30 Arrêt. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Week-end dans la neige. 12.20 Nos compliments. 12.40 Informations. 12.40 Le radio-orchestre Caprice, avec la chanteuse H. Kosta et les pianistes L. Hartek et W. Kaegi. 14.00 Emission féminine. 14.30 Emission radioscolaire. 15.00 Rêves près de la cheminée. 15.20 Adam et Eve. 16.00 Informations. 16.05 Conseils du médecin pour les bien-portants et les malades. 16.15 Disques demandés pour les malades. 17.00 Musique pour cors. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Charade. 18.20 Rendez-vous. 18.40 Actualités. 19.00 Chronique mondiale. 19.20 Communiqués. 19.30 Inf. écho du temps. 20.00 Mélodies de Gershwin. 21.30 Sérénade. 22.15 Informations. 22.20 Musique de chambre de Stravinsky.

MONTE CENERI 7.00 Marche. Petit concert. 7.15 Informations. 7.20 Concert matinal. 7.45 Almanach sonore. 8.30 Arrêt. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Musique variée. 12.30 Informations. 12.40 Ensemble M. Robbiani. 13.00 Journal de 13 h. 13.15 Revue musicale. 14.00 Emission radioscolaire. 14.45 Orchestre de la Suisse romande. 16.00 Journal de 16 h. 16.10 Thé dansant. 16.30 Les quatre tempéraments pour piano et orch. à cordes. 17.00 Heure sereine. 18.00 Can..zoni. 18.30 Musique de la bande originale du film : Bells are ringing. 18.45 Petite chronique culturelle. 19.00 Bref concert. 19.10 Communiqués. 19.15 Inf. II Quotidiano. 19.45 Formations vocales et instrumentales. 20.00 La panchina. 20.45 Le radio-orchestre. 22.30 Informations. 22.35 Caprice nocturne. 23.00 Ultimes notes. 23.15 Fin.

TELEVISION 18.00 Championnat d'Europe de patinage artistique. 19.00 Bulletin de nouvelles. 19.05 Le magazine. 19.25 Le temps des copains. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.30 Interneige. 20.35 Vivre au XXe siècle. 21.25 Championnats d'Europe de patinage artistique. 22.25 Soir-Informations. 22.40 Fin.

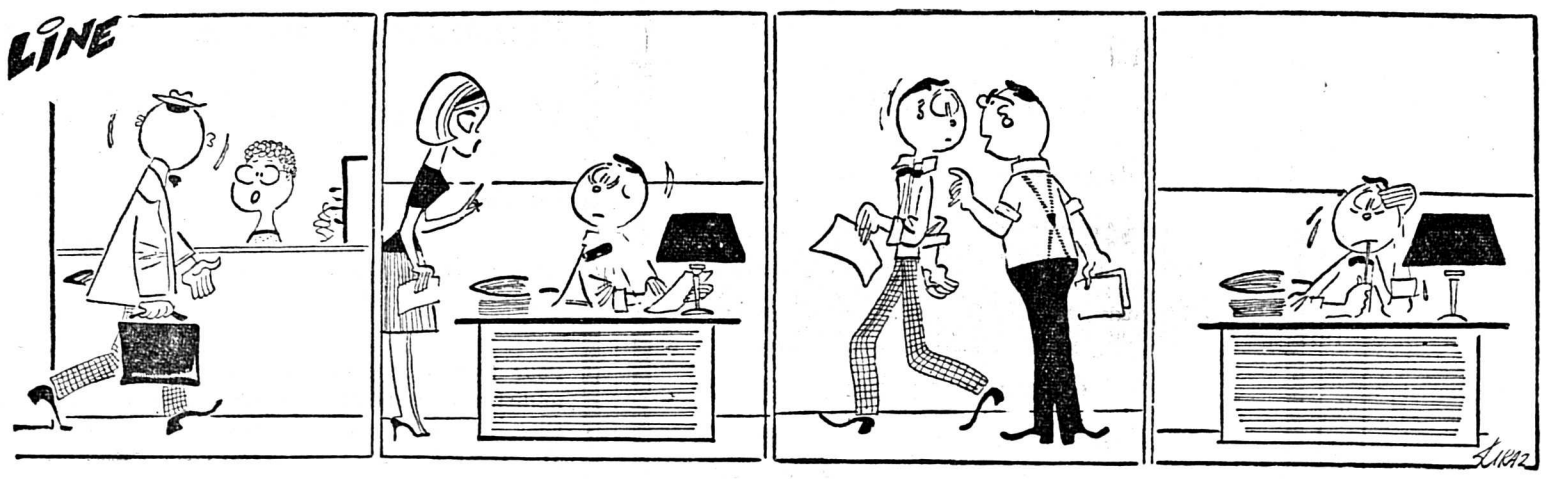

— Votre femme a téléphoné. Elle vous dit que ce n'est plus la peine de ramener des gâteaux.

— Votre femme m'a demanté, au téléphone d'annuler le message qu'elle a laissé au standar !

— Ta femme t'a appelé. Elle te fait dire de faire comme si ta secrétaire ne t'aurait rien dit !

— J'aurai eu ce problème au bachot, j'aurais certainement été recalé !

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :
1950 Sion, rue de l'Industrie 13
Tél. (027) 2 31 51 - 52 - Ch. postaux : 19 - 274

Rédactions régionales :
1870 Monthey, tél. (025) 4 12 38
1890 Saint-Maurice, tél (025) 3 64 83
1920 Martigny, tél. (026) 6 17 10
3960 Sierre, tél. (027) 5 19 86

TARIF DES ABONNEMENTS :

	3 mois	6 mois	12 mois
Suisse	11 francs	22 francs	42 francs

Etranger : demander les tarifs à l'administration.

RÉGIE DES ANNONCES :
Publicitas S.A., 1950 Sion, tél. (027) 2 44 22 et toutes les agences Publicitas.

Tarif des insertions :
Annonces :
(le mm sur une colonne de 27 mm) 16 ct. 5.
Réclames :
(le mm sur une colonne de 56 mm) 60 ct. (20% en plus pour emplacement prescrit).
Réclames première page :
(le mm sur une colonne de 56 mm) 85 ct.
Mortuaires :
(le mm sur une colonne de 56 mm) 40 ct.

Chacun en raffole...

Chacun l'aime, chacun le vante – dans le monde entier! C'est le célèbre TOBLERONE, le délicieux chocolat au lait, amandes et miel.
Servez-vous! La pile TOBLERONE – dans votre magasin ou au kiosque – est une aimable invitation à savourer une friandise de grande classe. Alors... n'hésitez pas à vous servir!

Chocolat Tobler

de renommée mondiale

Une bonne alimentation assure le bien-être

De nos jours, une alimentation saine et chargée d'énergie est plus importante que jamais. Le Café de Malt Kneipp est salutaire et bienfaisant. Il est préparé aujourd'hui encore selon la recette originale du curé Seb. Kneipp, célèbre pionnier de la vie saine. Le paquet d'une livre ne coûte que Fr. 1.40.

Exigez expressément le Café de Malt Kneipp.

KM 2017

aujourd'hui
Rapid Maïs
MAGGI
et Jus de rôti Maggi

65.4.51 1f

SCHMIDT

A VENDRE

● à SION
APPARTEMENTS
de 3 ½ pièces, Fr. 69 000.—
de 4 ½ pièces, Fr. 80 000.—
de 4 ½ pièces, Fr. 90 000.—
Tout confort

● à SIERRE
APPARTEMENTS
de 2 ½ pièces, Fr. 30 000.—
de 3 ½ pièces, Fr. 65 000.—
de 4 ½ pièces, Fr. 85 000.—
Tout confort

● SOUS-GERONDE
APPARTEMENT
de 3 ½ pièces, tout confort, avec garage, Fr. 70 000.—

● à LOECHE-LES-BAINS
APPARTEMENT
de 3 ½ pièces, Fr. 75 000.—
Tout confort

1 CHALET
2 appartements, tout confort, Fr. 145 000.—

S'adresser à
Aloïs Schmidt, agence immobilière, rue du Bourg 6, Sierre, tél. (027) 5 60 21.

Pour cause de maladie, je vends mon petit

café-restaurant

avec rural, situé à 3 minutes du lac de Neuchâtel dans localité touristique.

Pour de plus amples renseignements, écrire sous chiffre P 11101 F à Publicitas, 1701 Fribourg.

P 12 F

Important garage du centre, cherche pour entrée immédiate

1 mécanicien
de première force

1 aide-mécanicien
si possible avec connaissance des diesels.

Ecrire sous chiffre P 51021 à Publicitas, 1951 Sion.

P 361 S

Employé(e) de bureau

diplômé d'une école de commerce est cherché par commerce de la place de Martigny pour début mai.

Salaire intéressant pour personne capable.

Ecrire sous chiffre P 65146 à Publicitas, 1951 Sion.

P 65146 S

Charpente poutraison et planches

En parfait état, provenant de démolitions et de l'Exposition, à vendre.

P. Vonlanden, Lausanne, tél. 24 12 88

P 1936 L

Epuration des eaux usées station Monobloc système Schreiber

Nous sommes à disposition de toute commune pour l'étude du problème d'épuration des eaux usées, brevet, garantie (25 ans d'expérience), station remplissant toutes les exigences demandées.

EPUREX S.A., 13, avenue du Simplon, 1000 Lausanne, tél. (021) 27 63 44.

P 958 L

Pour notre succursale de Monthey

NOUS CHERCHONS

PREMIERE VENDEUSE
CONFECTION DAMES

bien au courant de la vente et des achats

Semaine de 5 jours. Avantages sociaux des grands magasins.

Les offres sont à adresser à la DIRECTION DES MAGASINS GONSET S.A., à MONTHEY.

Pour toutes vos annonces
2 44 22

LE SPORT LE SPORT LE SPORT

En marge des «championnats mondiaux» des fondeurs à Nendaz

REVANCHE DES ITALIENS ?

Disputée pour la première fois, en 1952, la Coupe Kurikkala — dont la quatorzième édition aura lieu samedi et dimanche à Haute-Nendaz — a été gagnée jusqu'en 1959 six fois par l'Italie — qui se l'adjugeait à titre définitif — et deux fois par la France. La deuxième Coupe Kurikkala a été gagnée, depuis 1960, quatre fois par l'Italie et une fois par la France (en 1960) mais l'an dernier, à Morbier, dans le Jura français, le Français Victor Arbez remportait l'épreuve individuelle de 15 km. et l'équipe de France celle du relais 4 x 10 km. tout en laissant la première place, par nations, aux Italiens qui veulent prendre une revanche éclatante en terre valaisanne. Y parviendront-ils ? C'est fort possible, d'autant plus que l'ITALIE alignera tous ses meilleurs champions, tel Giulio De Florian, Franco Nones, Franco Manfroi, Gianfranco et Aldo Stella, Giuseppe Steiner, Pietro Scola, auxquels est venu s'ajouter Livio Stuffer, ainsi qu'une formidable équipe de juniors avec le fameux Elviro Blanc. La FRANCE alignera, en catégorie seniors, Victor Arbez, Félix Mathieu, Luc Colin, Glaude Legrand, Philippe Baradel et René Secrétan, ainsi que les juniors Didier Michel, David Laurent, Daniel Mounetti, Jean Parrade et Vincent Robbe. L'ALLEMAGNE DE L'OUEST peut prétendre au succès individuel avec le célèbre garde-frontière Walter Demel, qui sera accompagné de Bühl, Niedermeier, Steinbrunner, Dörner et Weiss et de trois juniors. L'AUTRICHE alignera surtout des jeunes alors que la TCHECOSLOVAQUIE comptera sur des fondeurs de classe tels Cillik, Fousek, Hruby, etc. et la YOUGOSLAVIE sur Kobentar, Stevo Pavcic, Mirko Bavce, etc.

Et les Suisses que feront-ils ? Sur place depuis mercredi soir, l'équipe suisse veut, en tout cas, faire mieux que par le passé. Avec Konrad Hischier, Gregor Hischier, Aloïs et Franz Kaelin, Josef Haas, Alphonse Baume, Denis Mast et Georges Dubois l'équipe suisse a fort belle allure et parmi les sept juniors des espoirs comme Erwin Hallenbarter, Claude Rosat et Hanspeter Kasper peuvent espérer en un classement honorable, alors que la position de nos deux fondeuses Käthi von Salis et Jacqueline Frei sera bien plus difficile face aux spécialistes tchécoslovaques et yougoslaves.

UNE CENTAINE DE COUREURS

Mais, en plus des sept équipes officielles, nous aurons d'autres équipes en lice à la Kurikkala, une équipe de nos gardes-frontière conduite par le caporal Hans Oberer, une équipe de la police cantonale valaisanne avec Genoud, Truffer, etc., une équipe juniors du Valais et une équipe de l'Association sportive de la Vallée d'Aoste si bien qu'on verra une centaine de concurrents au départ des différentes épreuves qu'un confrère français a baptisées de « championnats mondiaux de fond et relais des pays alpins ».

LES PISTES SONT EXCELLENTES

Les pistes ont été préparées sous la haute direction de l'entraîneur national Louis Bourban, avec la collaboration des recrues de la police cantonale valaisanne sous la direction du capitaine Coutaz et du brigadier Camille Hugon et de sous-officiers et soldats de l'école de recrues de Sion. Grâce à leur travail excellent, les pistes sont actuellement en parfait état.

HOMMAGE A KURIKKALA

Lors de la cérémonie d'ouverture qui aura lieu vendredi soir à 20 heures le Chœur de Nendaz interprétera un « hymne à Kurikkala », texte et musique de l'abbé Crettol, hommage magnifique et émouvant au grand champion finlandais disparu.

Louis Bourban, entraîneur de l'équipe nationale suisse et responsable technique de la Kurikkala, a-t-il déjà gagné le premier prix de la tombola ? On pourrait le croire ! Nous l'avons surpris en ville de Sion au volant de cette voiture, en compagnie du champion Konrad Hischier et de la jeune skieuse du S.C. Mont-Soleil Jacqueline Frey. Nous souhaitons bonne chance à nos deux représentants ainsi qu'à tous les autres membres de notre équipe nationale.

Voici le podium où se déroulera la cérémonie officielle.

On sélectionne pour les championnats romands

M. Roger Gysin, chef technique des alpins de l'Association romande des clubs de ski (ARRCS), vient d'établir la liste des coureurs fribourgeois, genevois et vaudois retenus pour les championnats romands alpins, qui auront lieu les 20 et 21 février à Leysin.

Voici cette liste :

Dames : Marlyse Wyler (Lausanne), Monique Vaudroz (Rougemont), Michèle Joseph (Sainte-Croix), Martine Lugrin (Les Diablerets), Michèle Fellay (Genève), Chantal Jaccard (Genève) et Dominique Piralli (Montreux).

Messieurs : Michel Daetwyler (Villars), Gilbert Felli (Leysin), Jean-Pierre Virchaux (Villars), Eddy Theiler (Les Diablerets), Jean-Pierre Sudan (Bulle), Pablito Choffat (Lausanne), Dominique Bonnet (Lausanne), Gilbert Ogey (Leysin), Alain Charles (Genève), Jacques Oguey (Les Mosses), René Vaudroz (Rougemont), Philippe Reymond (Sainte-Croix), Jean-Jacques Munari (Villars), Christian Schwab (Genève), André Hefti (Leysin), Jacques Virchaux (Villars), Claude Pernet (Leysin), Philippe Favre (Les Moulins), Mario Mermod (Les Diablerets), Gilbert Lenoir (Château-d'Oex), Philippe Borghi (Les Diablerets) et Philippe Carrard (Château-d'Oex).

18 SELECTIONNES POUR AFFRONTER LES TCHEQUES

Voici la liste des 18 joueurs retenus : Gardiens : Rigolet et Meier - Arrières : M. Bernasconi, G. Furrer, Gallaz, Martini et Wespi - Avants : A. et R. Berra, Wirz, R. Bernasconi, Chappot, Duebi, H., P. et U. Luethi, Heiniger et Pousaz.

VERCORIN: 2e PÔLE attractif du ski ce week-end

Dès ce soir, Vercorin sera en fête ! Le premier championnat international des Silencieux débutera à 18 h. par l'ouverture des jeux et la présentation des équipes. Six pays participent à ces compétitions. Elles commenceront samedi par la descente, puis l'après-midi le slalom géant; le dimanche sera réservé au slalom spécial et à la course de fond. Quant à la proclamation des résultats, elle se fera sur l'emplacement de fête, dès 15 h. D'ores et déjà, nous souhaitons bonne chance à tous ces concurrents, que le soleil soit de la partie, afin qu'ils emportent de lumineux souvenirs dans leur patrie. Notre photo aérienne montre le charmant village de Vercorin. Les X désignent les arrivées des différentes épreuves.

SKI : COUPE DES ALPES A DAVOS

Doublé AUTRICHIEN AU SLALOM SPÉCIAL

Peu de satisfactions sur le plan helvétique

A Davos, la troisième épreuve de la première édition de la Coupe des pays alpins, le slalom spécial féminin, a permis à l'Autriche de réaliser un doublé. En effet, la victoire individuelle est revenue à Traudl Hecher tandis que la première place par équipes a été enlevée par l'Autriche. Grâce à cette première place, l'Autriche s'est hissée au premier rang du classement général provisoire, où elle devance la France de plus de 50 points. Ainsi, l'Autriche semble avoir pris une sérieuse option sur la victoire finale de cette compétition.

UNE SECONDE VICTOIRE POUR TRAUDL HECHER

Déjà gagnante du slalom géant, Traudl Hecher, que sa récente suspension sur le plan international a avantagé, a battu dans l'ordre l'Allemande Heidi Schmid-Biebl (de 38 centièmes), la Française Christine Goitschel, championne olympique de la spécialité (de 4"53) et une autre représentante tricolore, Annie Famose. La skieuse autrichienne, qui aborde cette fin de saison sans fatigue alors que ses adversaires ont près de deux mois de compétition derrière elles, a de fortes chances de réussir le triplé à Davos. En effet, en l'absence de sa compatriote Christl Haas, elle partira favorite de la descente de dimanche avec une autre de ses compatriotes, Edith Zimmermann, qui a terminé au cinquième rang de ce slalom spécial

UN PARCOURS DIFFICILE

Dans la première manche, disputée sous la neige sur un parcours tracé par l'Italien Italo Pedroncelli (50 portes), Traudl Hecher se montra la plus rapide en 43"70. Derrière elle, l'Allemande Heidi Schmid-Biebl (43"94) s'assura la seconde place. Ces deux concurrentes reléguèrent leurs adversaires à près de trois secondes.

Une seule Suissesse réussit à se classer parmi les quinze premières : Thérèse Obrecht, qui termina septième en 48"81. Mais la championne suisse, qui avait été victime d'une chute, fut disqualifiée par la suite pour avoir manqué une porte. Au cours de cette première manche, la Française Marielle Goitschel connut le même sort que Thérèse Obrecht.

A ANNIE FAMOSE LA SECONDE MANCHE

Sur le second tracé (52 portes), dû au Suisse Flurin Andeer, la Française Annie Famose réalisa le meilleur temps en 45"81. Traudl Hecher se classait seconde (46"02) devant l'Allemande Heidi Schmid-Biebl (46"16). Les deux Italiennes disparaissaient du classement. Giustina Demetz était disqualifiée tandis que Lidia Barbieri abandonnait sur une chute. La Française Christine Goitschel se retrouvait ainsi troisième devant sa compatriote Annie Famose, qui n'avait été que neuvième dans la première manche.

Au classement final, l'Autriche et la France comptaient quatre représentantes parmi les dix premières tandis que l'Allemagne et la Suisse n'en possédaient qu'une.

Voici le classement du slalom spécial féminin :

1. Traudl Hecher (Aut) 89"72 (43"70 et 46"02); 2. Heidi Schmid-Biebl (Al) 90"10 (43"94 et 46"16); 3. Christine Goitschel (Fr) 94"25 (47"68 et 46"57); 4. Annie Famose (Fr) 95"21 (49"40 et 45"81); 5. Edith Zimmermann (Aut) 95"78 (47"71 et 48"07); puis : 10. Silvia Zimmermann (S) 104"05 (54"71 et 49"34); 11. Ruth Adolf (S) 104"62; 12. Madeleine Wuilloud (S) 108"71; 15. Marie-Paule Fellay (S) 112"28.

Classement par nations du slalom spécial :

1. Autriche 158,54 p.; 2. France 224,12 p.; 3. Suisse 367,65 p.; 4. Allemagne 525,18 p.; 5. Italie 700,94 p.;

L'Allemagne et l'Italie ne comptent que deux représentantes sur les quatre obligatoires.

Classement provisoire de la Coupe après le slalom spécial féminin :

1. Autriche 437,61 p.; 2. France 489,80 p.; 3. Suisse 675,86 p.; 4. Allemagne 952,97 p.; 5. Italie 1174,01 p.

Ont été disqualifiées ou ont abandonné dans le slalom spécial : Giustina Demetz et Lidia Barbieri (It), Christa Prinzing (Al), Konstanze Rœhrs (Al), Burgi Faerbinger (Al), Glorianda Cipolla (It), Inge Senoner (It), Christl Difurth (Aut), Thérèse Obrecht (S), Rita Hug (S), Ruth Leuthard (S) et Ruth Bachmann (S).

Pas de crainte
pour l'Opel Kadett
Elle n'a peur d'aucune route, même quand il n'y en a pas: sa carrosserie et son châssis ne craignent vraiment rien. Sur l'autoroute? Elle file à 120 km/h, aussi longtemps que vous voulez. Le moteur ne chauffe jamais, il reste silencieux même à plein régime. C'est une Opel, proverbialement sûre et endurante: vous pouvez vous y fier.
Pour dépasser? En 15 secondes, la Kadett passe de 0 à 80 km/h. C'est plus que de la nervosité: de la fougue! Boîte à 4 vitesses toutes synchronisées. Levier au plancher.
En ville? Vous embrassez tout le trafic: 92% de champ de vision! Vous conduisez – et vous parquez – en toute visibilité, en toute facilité.
Question service? Pas de graissage pour la Kadett! Une vidange tous les 5000 km seulement. Avec le plein d'essence normale, vous roulez 430 km (7 litres seulement aux 100 km).
La Kadett est toujours à votre service, avec de la place pour 5 personnes, un coffre à bagages pour 5 personnes.
C'est une vraie voiture. Elégante et sobre, à l'intérieur comme à l'extérieur. Elle ne coûte que Fr. 6800.–* (facilités de paiement).
* Prix indicatif
Opel Kadett, un produit de la General Motors
Gamme des modèles: Kadett, Kadett L, Kadett Car AVan, Kadett Coupé Sport avec moteur spécial de 55 CV. Moteur spécial de 55 CV livrable sur tous les modèles contre supplément de prix.–Vous trouverez l'adresse du plus proche concessionnaire Opel dans l'annuaire du téléphone immédiatement avant la liste des abonnés.
Opel Kadett
KAN 354/64 Su

LA PAGE DE LA FEMME

par SIMONE VOLET

Jaquette sport-chic, assez longue, en daim et tricot fines côtes. (Mod. Suisse Tanner).

2 pullovers deux-teintes en Jacquard pure laine. Cet hiver, les motifs sont asymétriques : l'un dirige ses rayons de côté et d'autre, l'autre joue avec les ombres de ses étoiles, nouvelle version des motifs géométriques. Le pullover de Monsieur présente un décolleté en V et un matériel léger nouveau, le « Moussbryl ». Structure longues mailles. (Mod. suisse Weiler).

ELLE ET LUI

Puisque c'est la Saint Valentin, ménageons-leur un rendez-vous, à elle et à lui, à sa mode et à la sienne, un rendez-vous sport qui les conduira de nombreux week-ends encore sur les pentes neigeuses de nos stations. Dame, noblesse oblige : Crans vainqueur, crée un mythe, celui du Valais et de ses habitants champions, et cela pour des millions de spectateurs du petit écran.

Mais noblesse oblige également côté mode, et en Valais, aux côtés des stars, on rencontre les plus jolies, les plus beaux sportifs.

Elle et lui vouent une passion toute intéressée aux chandails, à ces merveilleux pulls de ski, unis ou Jacquard, constellés d'étoiles, de lever de soleil ou de dessins graphiques, de mailles savamment tordues, passées, diminuées augmentées qui font tout l'art du pullover.

En somme, que faut-il pour faire un vrai, une vraie sportive ? un fuseau élastique au pli impeccable, des après-ski en daim ou en cuir, plus ou moins hauts de tige, un anorak pour garantir du froid, de l'humidité. Mais quand le temps vient beau, que le soleil se fait plus chaud qu'en plaine, place aux pullovers, nantis selon la température de leur sous-pull à col cheminée en jersey Ban-Lon, aux gais coloris, créateurs d'ambiance.

La mode hiver 1964-65 vous la connaissez, aussi ne vais-je pas vous énumérer à nouveau les tendances des mailles. Si je reviens sur ce rayon sport, c'est peut-être bien parce que le gel givre mes vitres, que la neige fraîchement tombée fait comme une carapace de sucre glacé sur le sol gelé, et surtout qu'en regardant le calendrier pour compter le temps qui nous sépare de la mode de printemps, j'ai pris conscience du fait que dimanche marque la St-Valentin, la fête des amoureux. Et elle ne concerne pas seulement les célibataires avis à tous les maris qui aiment à gâter leur épouse !...

Simone Volet

Pour lui un motif Jacquard, pour elle des côtes anglaises et un amusant bonnet enveloppant. (Mod. Suisse Weiler).

Durer a présenté ses dernières créations

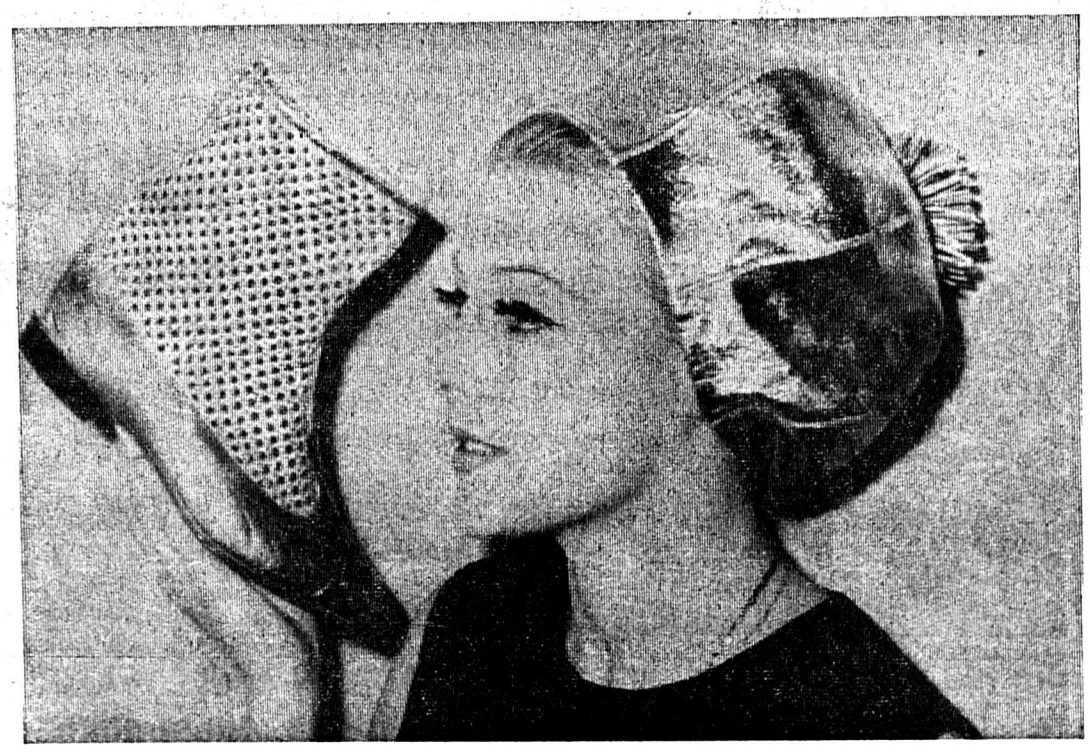

Voici une gracieuse présentation, le botte « St. Tropez » et le chapeau « Jules Verne » les deux en chevreau or doré.

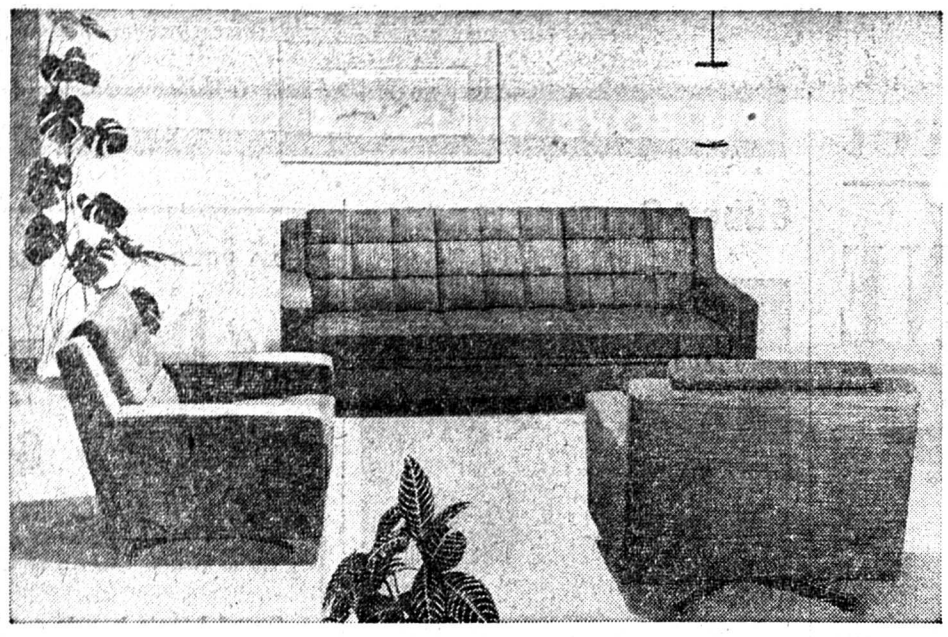

Peut-être que vos amis

s'attarderont chez vous si vous installez ce somptueux salon! Mais quelle joie, quel suprême confort il vous donnera chaque jour!

Cet élégant salon est destiné aux personnes qui ont le sens du beau. Et pourtant, en fonction de sa classe, de la qualité de sa construction, de la pureté de ses lignes, il est incontestablement avantageux. Vous en choisirez vous-même le tissu et pourrez obtenir les fauteuils tournants, sur roulettes ou sur patins de bois.

Facilités de paiement sur demande. Remboursement des frais de train ou plein d'essence gratuit pour tout achat de fr. 500.– et plus.

Meubles Glass S.A., Galeries Ste-Luce, Petit-Chêne 27-29 et Place de la Gare 4, Lausanne

Meubles Glass

LAUSANNE BRUGG ST-GALL

Pour recevoir gratuitement notre documentation illustrée.
Nom et prénom
Rue No.
Localité Profession
Je m'intéresse à:
Meubles Glass S.A., Petit-Chêne 27, 1000 Lausanne NR 18 b

PRETS

sans caution, formalités simplifiées, discrétion absolue.

BANQUE COURVOISIER et Cie
NEUCHATEL
Téléph. : (038) 5 12 07

Machines à calculer

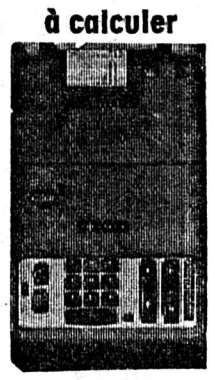

Location-vente
Demandez nos conditions

Hallenbarter
SION
Tél. (027) 2 10 63.

La **SIMCA 1500**
*Fr. 9 295.–**
(Simca 1300 Fr. 7995.–)*
votre sécurité routière

son moteur robuste 8/81 ch, 150 km/h a, toujours, une réserve de puissance pour les reprises les plus fulgurantes.

ses freins à disque puissants bloquent... en douceur, avec le maximum d'efficacité.
Aucune autre voiture de sa classe ne fait mieux.

sa tenue de route «100% sûre» est sensationnelle.
Votre Simca 1500 **plaque littéralement à la route, sur** toutes les routes!

son intérieur spacieux, cossu, luxueux, vous offre encore de rouler **«grand standing».**

Il vous faut la voir et l'essayer. 200 agents Simca sont à votre service.

Avec le Crédit Simca: demain, vous avez votre voiture.

*prix indicatif 65.55.2.3

Sion: Garage la Matze SA, tél. (027) 22 76 **Martigny-Ville: Claude Rey, tél. (026) 6 00 45**
Bourg-St-Pierre: R. Ellenberger, tél. (026) 6 91 24 Monthey: Ch. Launaz, tél. (025) 4 24 52 Sierre: Triverio Frères, tél. (027) 5 14 36

Les pompes funèbres Barras S.A.

informent

la population de Fully et environs qu'elles ont confié leur représentation pour la commune à Messieurs

Edouard Bridy et André Aubry

tous les articles provenant de notre fabrication à savoir

cercueils
croix
couronnes
fleurs en plastique.

ainsi que les autres articles nécessaires en cas de deuils seront exposés dans notre dépôt de Fully.

Notre auto corbillard stationné dans la commune permettra à nos représentants d'assurer tous les transports funèbre en Suisse et à l'étranger.
Nous recommandons nos représentants à votre bienveillante attention.

Pompes funèbres **BARRAS S.A.** Tél. (027) 4 22 73
Repr. **Ed. BRIDY** Tél. (026) 6 33 48
A. AUBRY Tél. (026) 6 32 61

Pour vous *Mesdames*

- Beaux costumes 2 pièces jersey tricot de luxe
- Jupes
- Jaquettes
- Bel assortiment d'articles nouveaux

MAGASIN FRIBERG
CONFECTION - NOUVEAUTES
MARTIGNY-BOURG
Tél. (026) 6 18 20

P 189 S

Saint-Maurice Hôtel des Alpes (Grande salle) Dimanche 21 février 1965, dès 15 h.

LOTO DU VIEUX - PAYS

Cartes d'abonnements pour l'après-midi et pour la soirée

Tous les trois tours, CARTON

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

Une nouvelle industrie à Bouveret

GRAVIÈRE DE LA PLAINE

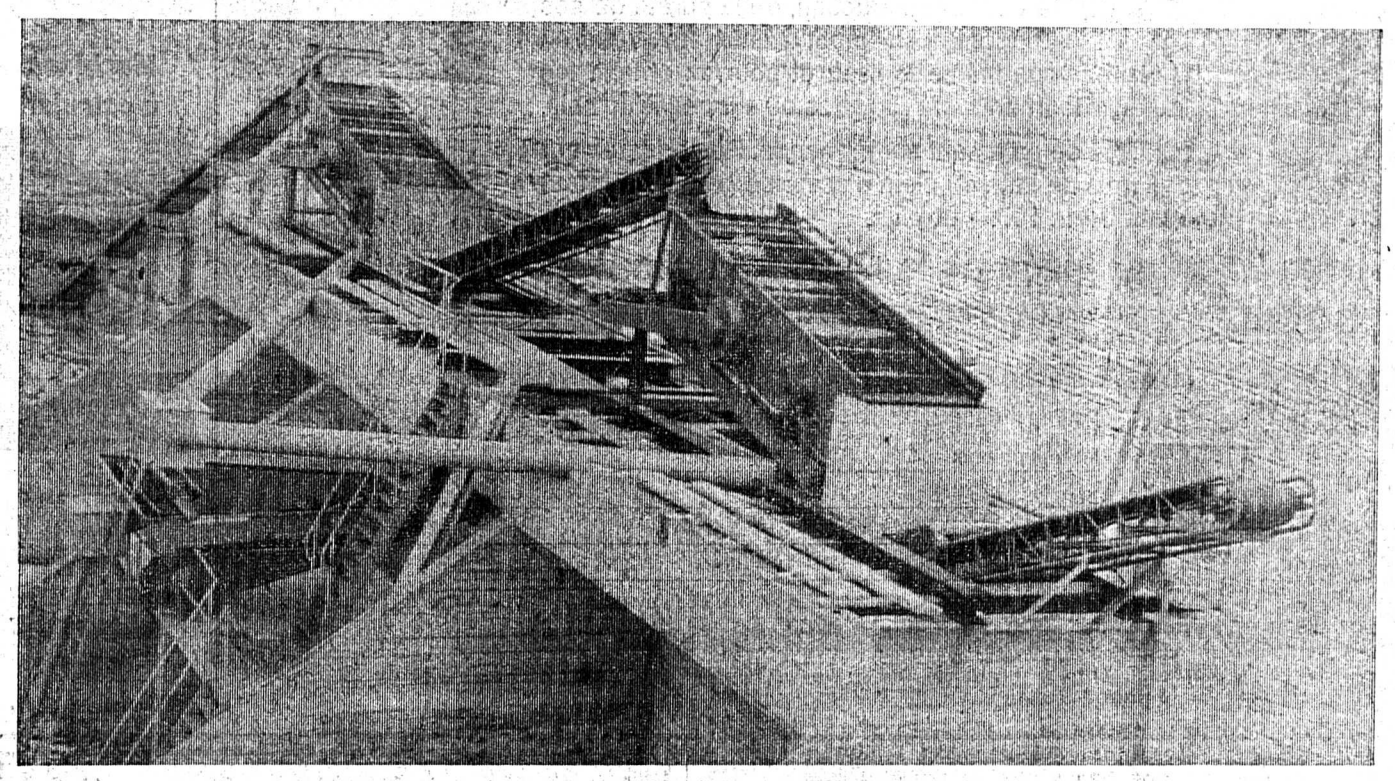

Vues de haut, les installations modernes comprenant deux trieurs, permettent de distribuer la marchandise exploitée dans des silos après que les matériaux ont été encore soigneusement lavés malgré leur pureté presque parfaite.

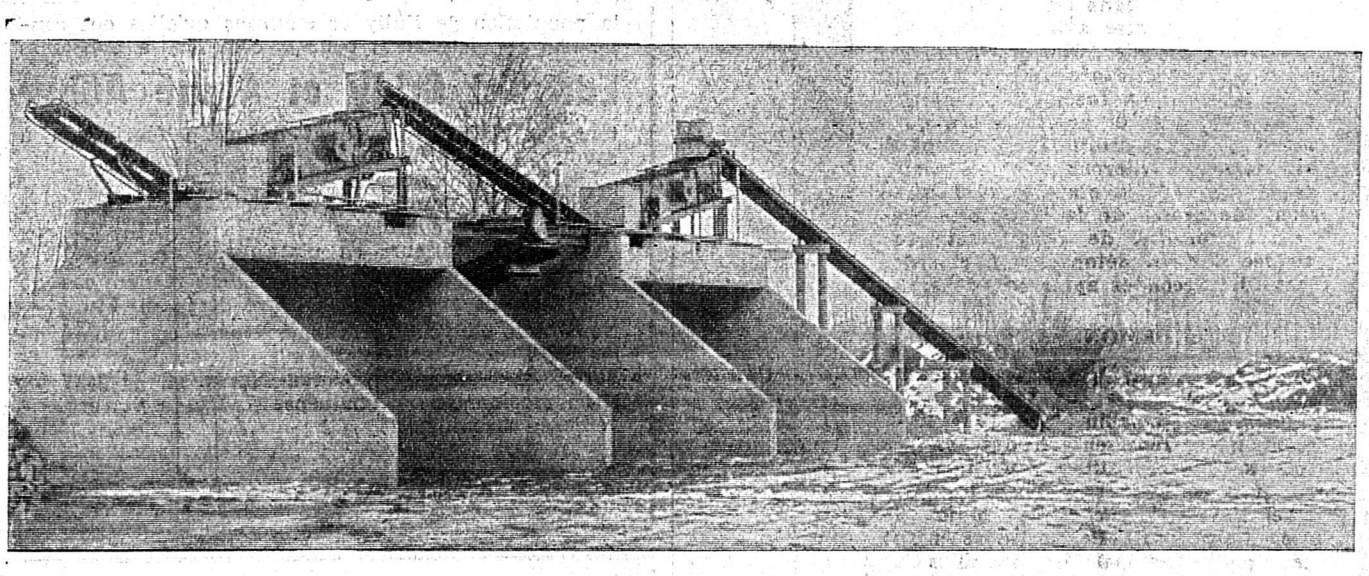

Une vue générale des installations avec, au fond, les peupliers bordant la rive gauche du Rhône.

BOUVERET — Fort heureusement pour notre industrie du bâtiment, véritable et insatiable gouffre de matériaux de construction, une initiative vient à point pour desservir tout une région en sable et gravier : la Gravière de la Plaine, à Bouveret.

Les initiateurs de cette industrie, une des plus modernes de Suisse romande, disposent de quelque 100 000 mètres carrés de terrain qui s'est avéré être d'une qualité exceptionnelle pour ce genre d'exploitation. En effet, il n'y a pratiquement que du sable et un peu de gravier dont le calibre maximum est de 30 mm. D'autre part, les sondages ont permis de découvrir du sable jusqu'à plus de 16 m. de profondeur. C'est dire que cet endroit recèle une réserve très importante de matériaux, assurant par là une exploitation rationnelle de cette gravière.

Remarquons encore que l'exploitation, dans sa conception, est la plus moderne en son genre. La rationalisation et l'automation y ont été poussées au maximum. Ceci permet d'exploiter un minimum de 500 mètres cubes de matériaux par jour.

Située à proximité du tracé de la future route Bouveret—Noville, à quelques encablures du lac, c'est-à-dire à une centaine de mètres en amont de la Pisciculture cantonale, la Gravière de la Plaine est facilement accessible par la route longeant le canal Stockhalper, sur sa rive droite.

Bouveret profitera indirectement de cette nouvelle industrie par l'apport d'impôts nouveaux et toujours bienvenus pour une Administration.

(Cg)

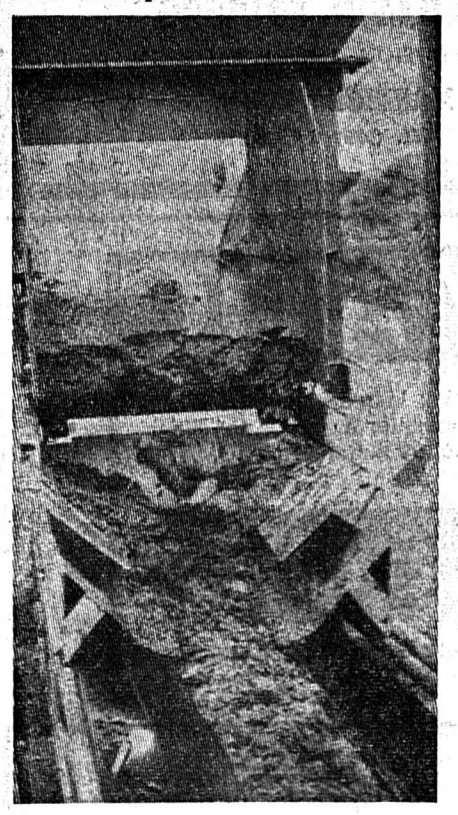

Les matériaux extraits sont déversés dans un silo-vibrateur qui les expédie sur un tapis roulant. Il n'y a aucun travail manuel à effectuer si ce n'est la mise en marche des installations. De l'avis des spécialistes, c'est l'exploitation la plus moderne et la plus importante du genre en Valais.

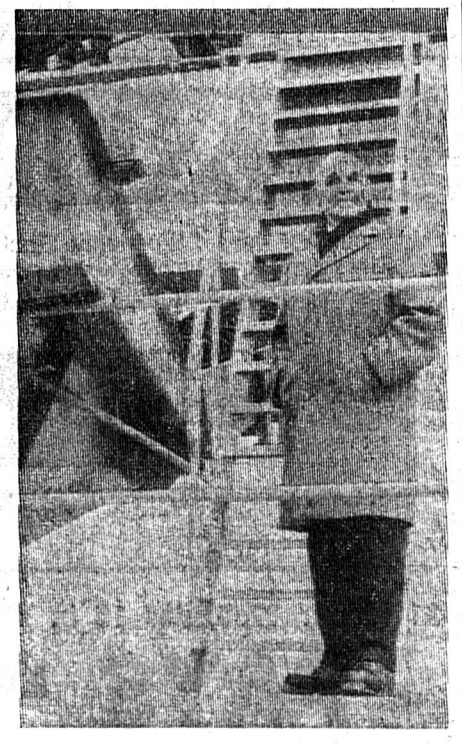

M. le préfet Paul de Courten a visité les installations en compagnie des initiateurs, lors des essais d'exploitation qui on été concluants.

Ligue antituberculeuse du district

ST-MAURICE — A la suite de circonstances imprévues, le dispensaire du jeudi 18 février ne pourra pas avoir lieu.

Quand on fauche au mois de février...

SAINT-MAURICE — Hier, une voiture portant plaques fribourgeoises et pilotée par un hôtelier de Morat, roulait de Martigny en direction de Saint-Maurice. A la hauteur de la gare d'Evionnaz, l'axe de la fusée de la roue avant gauche se brisa. L'automobile fit une embardée et faucha un réverbère et une clôture sur une longueur de 15 m.. Il n'y a pas de blessé, mais les dégâts à l'avant de la voiture sont assez importants.

Jambe cassée

SAINT-MAURICE — Les enfants de Saint-Maurice participaient hier à un cours de ski aux Mosses. La fillette de M. Gaston Muller, conseiller communal, fit une malencontreuse chute et se fractura la jambe. Elle a été hospitalisée à la clinique Saint-Amé.

Une fillette blessée

MONTHEY — La fillette de M. Paul Borgeaud a fait une chute à ski dans la région de Morgins. C'est avec une fracture à une jambe qu'elle a été hospitalisée.

Début d'incendie

COLLOMBEY — Grâce à l'alerte donnée par Mme Borgeaud, un incendie qui aurait pu prendre de l'ampleur a été évité. En effet, le dépôt de liqueurs, limonades que possède M. Besse, derrière le café de la Poste était en feu. La prompte intervention du PP a permis de limiter les dégâts à quelques centaines de francs.

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

Gilbert Granges renonce

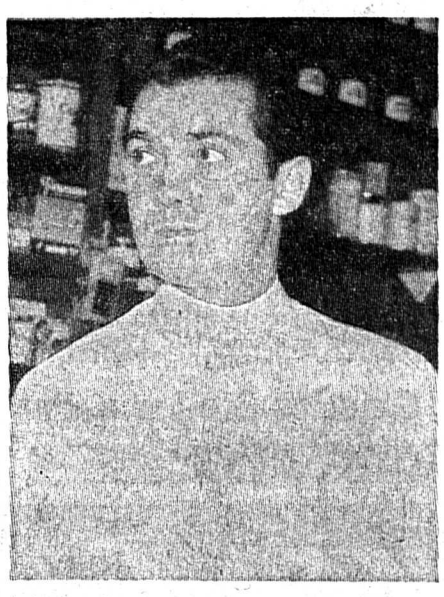

SAINT-MAURICE — *La nouvelle est tombée brusquement sur la petite cité.*

Gilbert Granges vient d'annoncer officiellement qu'il renonce à être reporté comme député du district et qu'il cède également son poste de président du parti conservateur chrétien-social de St-Maurice.

Un homme et un politicien se retirent ainsi de la scène.

Avec une généreuse sensibilité, une joie juvénile de découverte, un perpétuel besoin de clairvoyance politique, le député Granges a apporté à son grand parti de la cité bas-valaisanne un rayonnement que ses adversaires politiques ont reconnu.

Il a su — lui qui était une présence et aussi un écouteur très avisé des autres — donner une cohésion sans pareille à son parti.

Avec le président F. Meytain, il a souligné cette admirable unité.

Gilbert Granges a choisi de partir pour que d'autres forces puissent à leur tour reprendre le flambeau.

Il restera de l'autre côté de la barrière; il veillera.

A travers l'œuvre de ce jeune chef un témoignage de reconnaissance se dégage de toute une population.

☆

Tué en tombant d'un toit

BEX — Un ouvrier de la maison Steiner était occupé à installer une antenne de télévision sur le toit de la villa Dufour, en fin d'après-midi de mercredi. Cet installateur, M. Pierre Brandin, né en 1938, domicilié à Vevey, célibataire, s'aventura pour des raisons que l'enquête établira, trop au bord du toit. Il perdit l'équilibre et tomba d'une hauteur de plusieurs mètres sur une dalle en béton où il resta inanimé. Immédiatement secouru il fut conduit à l'hôpital d'Aigle où il devait rendre le dernier soupir.

Ce soir

vendredi 12 février 1965

à 21 heures, à la Matze

le parti conservateur chrétien-social de Sion se réunira en

assemblée plénière

afin de procéder à la désignation définitive des candidats sédunois sur la liste du parti CCS du district de Sion pour le Grand Conseil.

Invitation cordiale à tous les citoyens conservateurs chrétiens-sociaux domiciliés à Sion.

Le bureau du parti CCS à Sion

P 26836 S

LA POTINIERE DU DISTRICT

« Dire » et « faire » sont deux choses

Grand branle bas de combat dans toutes nos communes valaisannes: on est à trois semaines des élections cantonales. Pour lundi prochain, les listes des partis doivent être déposées à chaque préfecture. Les partis et les candidats désignés fourbissent leurs armes.

On entend partout dire qu'il faut des listes élargies afin de mieux attirer l'électeur aux urnes en choisissant une équipe plus représentative.

Les candidats pressentis ont déjà commencé leur campagne électorale. Outre le programme de leur parti ils font valoir le leur, donnant leur position et leurs arguments dans la défense des problèmes de l'heure.

Le sort du pays est entre les mains des électeurs. Cela nos candidats le savent. C'est pourquoi nous leur rappelons que le temps n'est plus à l'opportunisme. Que l'on pratique un jeu clair et honnête.

Nous connaissons des hommes que le désir de paraître rend plein de fatuité. C'est une illusion qu'ils se donnent à eux-mêmes. Ils veulent paraître instruits alors qu'ils ne sont que des prétentieux. Ceux-là risquent de trébucher au premier obstacle.

D'autres hommes estiment que ce qui importe pour eux est de passer, sans aucune considération pour leurs co-listiers, disant à la cantonade qu'ils sont eux, vraiment représentatifs des fractions...

Que nos candidats n'oublient pas de faire preuve de noblesse avec leurs co-listiers. Nous ne sommes plus à l'époque où les électeurs votaient uniquement une liste, par discipline de parti. Aujourd'hui, l'électeur vote sur les principes, bien sûr! Mais aussi pour des hommes qu'il estime aptes à remplir les fonctions pour lesquelles ils se présentent.

Dire et faire, sont deux choses totalement différentes. Pour plaire, des candidats, possédant un orgueil plus fort que leur raison, établissent des plans d'action qui ne verront qu'une très petite réalisation ou peut-être aucune.

Il me souvient d'une parole de mon professeur d'instruction civique : « En quoi le peuple diffère-t-il de ses élus ? Entre les premiers et les seconds, aucun fossé n'existe sinon celui que creusent certains compagnons qu'il y faudrait jeter la tête la première. »

Le peuple, ce conglomérat d'êtres auxquels les politiciens, les folliculaires et autres bavards prêtent des sentiments, des aspirations et un caractère communs, sait que dans la lutte d'opinions ne comptent que les assertions qui passent les lignes de l'adversaire; qu'elles soient projectiles ou ballons d'essais, vérités claires ou sombres bourdes, peu importe. Mais ce même peuple sait aussi que les uns brandissent avec force et intelligence le drapeau du bien commun alors que d'autres s'y cramponnent. Il votera pour les premiers et laissera couler les autres.

Pierre des Marmettes

Cabaret « Gilles et Urfer »

CHAMPERY — Le délicat chansonnier parisien et poète romand Jean-Villard Gilles a pris rendez-vous avec les hôtes, de passage ou séjournants, de Champéry, pour le prochain week-end. Avec son fidèle compagnon Albert Urfer, il figure en effet à l'affiche des prochaines soirées du bar-dancing du Levant, les 13 et 14 février. Le navigateur célèbre de «La Venoge», remontant jusqu'au bout de la Vièze, celà paraît d'un attrait irrésistible pour un fort nombreux public attendu.

6e rallye auto-ski A.C.S. Valais

14 février, dès 10 heures :

course de côte Chermignon-Crans

Dès 13 h. 30 :

Slalom-auto, lac Grenon, Montana

P 639 S

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

La lutte contre les AVALANCHES

BOURG-SAINT-BERNARD — On a beau aimer la neige comme un cadeau bienvenu de la Providence lorsqu'elle recouvre la terre de son manteau blanc qu'elle étend sous le soleil, aux yeux des skieurs ; on a aussi appris à la craindre comme un fléau lorsque les maisons, les villages, les vallées étouffent sous son abondance, quand les montagnes se débarrassent avec fracas de leur diabolique fardeau.

Tout change alors et l'avalanche déjoue souvent l'expérience séculaire des hommes qui connaissent pourtant leur chemin. Ce sont les couloirs, les ravins, les pentes exposées.

Avalanches pulvérisatrices dont la rapidité sournoise ne peut être comparée qu'à celle de l'éclair ; un seul coup étrange et intense accompagné d'un bruit qui se noierait dans un objet métallique. Mais dans cette seule voix, l'avalanche atteint tous les octaves explosant en un timbre strident et fantastique.

L'homme a appris à être prévoyant et les possibilités de déclenchement artificiel, après les chutes de neige fraîche, font l'objet depuis plusieurs années d'études approfondies.

Pour des raisons d'économie, on utilise la plupart du temps des charges explosives mises en place à la main par des patrouilles attachées aux différents services de sécurité. Quelques stations d'hiver emploient le lance-mine ; engin et munitions sont toutefois très lourds et le facteur poids augmente sensiblement les difficultés de transport en montagne. Par ce fait, le lance-mine ne constitue pas un moyen rapide d'intervention en cas de danger d'avalanche imminent. Très souvent même sa mise en place est difficile, voire impossible.

Par contre la pose de charges par les patrouilleurs est plus simple, la technique consistant à disposer des explosifs dans les couloirs à avalanches. Cette manière de procéder s'accompagne toutefois de grands risques pour les hommes commis à l'opération.

Il existe maintenant sur le marché un appareil révolutionnaire. Il peut envoyer avec une haute précision une fusée sur un point déterminé. Un dispositif de pointage simple et robuste, prêt à l'emploi dans les conditions les plus rudes, permet d'atteindre des endroits distants de 100 à 1 200 mètres au moyen d'une fusée mise à feu avec une cigarette. La fusée glisse sur une tige de guidage et se dirige pratiquement en ligne droite vers le but à atteindre. Des ailerons placés à l'arrière en assurent la stabilité et l'empêchent de dévier de la trajectoire prévue. L'explosion de l'engin est provoquée par un détonateur à retardement dix secondes après son départ.

De « gros galons » italiens suivent la démonstration avec le plus grand intérêt.

La fusée anti-avalanches sur sa rampe de lancement.

La fusée vient de partir dirigée avec précision.

La voici qu'elle explose à l'endroit prévu (cercle).

Le nouvel appareil détecteur Varian est d'une utilisation facile.

UNE DEMONSTRATION CONCLUANTE

Grâce à l'amabilité de M. Albert Monnet, des représentants des douanes suisses, une délégation d'officiers supérieurs italiens conduite par le colonel Peyronel, chef d'état major de l'école alpine d'Aoste, un représentant de la police cantonale, les chanoines Giroud et Volluz, respectivement prieurs des hospices du Grand-Saint-Bernard et du Simplon, M. Maurice D'Allèves, président de la Commission cantonale des guides et professeurs de ski, des journalistes, purent assister hier à une démonstration de cet engin dans la région de Bourg-Saint-Bernard et du col de Menouve par un temps admirable, démonstration faite par l'adjudant sous-officier Schär (l'inventeur) et M. Amberger (le fabricant).

On a pu remarquer que l'action explosive est très grande sans que pour autant il y ait un danger quelconque provenant de l'éclatement car le corps de la fusée est en matière plastique. Pas plus le transport de l'engin que celui de la munition ne pose de problème, le poids de l'ensemble étant réduit au strict minimum.

POUR RECHERCHER LES VICTIMES DES AVALANCHES

Malgré toutes les précautions prises, il peut arriver que des skieurs imprudents se fassent tout de même prendre par une avalanche. Nous en avons eu la preuve dernièrement encore à Unterbäch.

Il nous a été donné hier d'assister à une démonstration d'une nouvelle méthode de sauvetage pour ce genre de catastrophe. Méthode qui n'a toutefois pas la prétention de remplacer les moyens traditionnels (chiens et sondes). Mais elle peut y suppléer.

C'est un instrument considéré encore comme un prototype mais déjà développé à un degré qui permet sa fabrication... si l'industriel qui l'a conçu obtient d'assez fortes commandes. Il s'agit d'une sonde permettant de mesurer l'intensité du champ magnétique de la terre en faisant usage de la résonance magnétique nucléaire. Dès que le champ varie par la présence d'un aimant porté par une personne ou introduit dans un objet — souiier par exemple — la fréquence du ton change et avec un peu de pratique il est possible de localiser la personne ou l'objet que l'on recherche sous la neige avec beaucoup de précision.

Il est donc facile d'en déduire que si chaque skieur exposé à un danger d'avalanche porte sur lui un tel aimant (poids quelques grammes seulement), que si des dispositifs détecteurs étaient stationnés dans toutes les régions exposées aux avalanches, on se trouverait en présence d'un moyen très efficace à disposition des services de sauvetage.

Journée édifiante à plus d'un titre s'il en fût... et récréative aussi puisque nous avons pu dévorer des yeux l'immense paysage éclatant de lumière que l'on découvre depuis le belvédère de Menouve.

Em. B.

Carnaval de l'Edelweiss à Orsières

A l'instar de Bâle et de Nice, Orsières est en passe de se forger une solide tradition avec son célèbre CARNAVAL de l'EDELWEISS.

Sélecte et dynamique formation française, artisan numéro 1 de ce succès légendaire l'orchestre JACK TOMASO avec ses solistes sera exact au rendez-vous.

PROGRAMME DU CARNAVAL 1965

JEUDI GRAS 25 février : en soirée, GRAND BAL D'OUVERTURE (masques : entrée gratuite).

DIMANCHE 28 février : en matinée et en soirée : GRAND BAL.

LUNDI 1er mars : en soirée : GRAND BAL avec le concours du masque le plus original.

MARDI GRAS 2 mars : en matinée dès 14 heures, CONCOURS et bal des enfants.
En soirée, dès 20 heures, GRAND BAL et CONCOURS du masque le plus beau.

D'ores et déjà, nous vous convions bien cordialement à ces rendez-vous de saine détente.

Le comité de l'Edelweiss.

P 26890

C-TRON

Trade Mark

augmente votre rendement!

Quel C-Tron vous faut-il?

C-TRON
Un comprimé effervescent C-TRON contient 1000 mg de vitamine C pure (un comprimé à croquer 500 mg)

C-TRON CALCIUM
contient de la vitamine C, du calcium, du phosphore, de l'acide citrique (dans les comprimés effervescents seulement) et de la vitamine D

Pour rester en bonne santé et résister à la grippe et à d'autres maladies infectieuses,
notre organisme exige donc un apport constant de vitamine C, élément vital qui augmente la résistance du corps et active la guérison.

A la suite d'études approfondies de la vitamine C, la médecine spécialisée a découvert que cette vitamine a le pouvoir d'augmenter les capacités de réaction au volant.

Les fumeurs aussi
doivent prendre de la vitamine C, car elle compense leur perte en cette vitamine.

L'enfant a besoin de vitamine C
pour sa croissance et pour la formation d'une dentition et d'une ossature saines.

C-TRON
(lettres vertes) = vitamine C

Cette nouvelle spécialité est un tonique reconstituant
qui influe favorablement sur l'équilibre vital et constitue une aide précieuse lors d'efforts intellectuels et physiques inhabituels.

La vitamine C
est un agent actif du métabolisme général.

Le calcium et le phosphore
régularisent la force musculaire et nerveuse et assurent la formation et la croissance des os et des dents.

Le phosphore
est un élément vital pour la formation des cellules et des ferments.

L'acide citrique de même que la vitamine D
assure la résorption du calcium et son utilisation dans l'organisme.

C-TRON CALCIUM
(lettres rouges) = vitamine C+calcium

Le comprimé effervescent donne une délicieuse boisson pétillante et tonifiante à l'arôme citron. Le tube de 10 comprimés effervescents Fr. 3.95

15 excellents comprimés à croquer, pratiques en voiture, en voyage et au bureau Fr. 3.95

Laboratoires Sauter S.A. Genève

C-Tron augmente aussi votre rendement!

SRC-71K

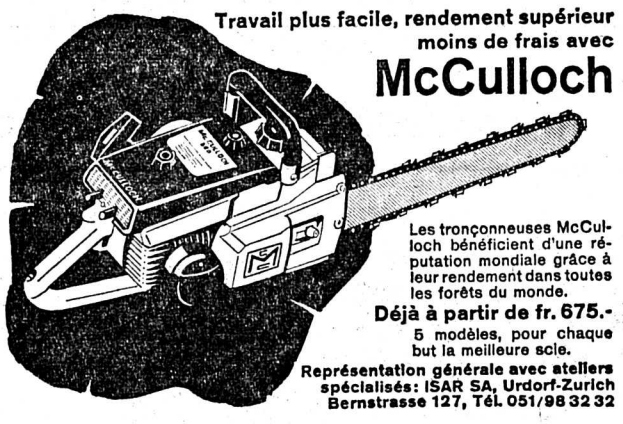

Travail plus facile, rendement supérieur moins de frais avec

McCulloch

Les tronçonneuses McCulloch bénéficient d'une réputation mondiale grâce à leur rendement dans toutes les forêts du monde.

Déjà à partir de fr. 675.-

5 modèles, pour chaque but la meilleure scie.

Représentation générale avec ateliers spécialisés: ISAR SA, Urdorf-Zurich Bernstrasse 127, Tél. 051/98 32 32

Exposition et explication sur l'entretien des machines
à SEMBRANCHER le 10 février 1965
JOSEPH JORIS - LEVRON - Tél. (026) 6 61 75

P 26601 S

CONSEILS DE COUTURE RINGIER

Cours de couture

Service de mode Ringier, par petits groupes de 4 ou 5, pour débutantes et élèves plus avancées.

Début : 16 février 1965, mardi ou jeudi de 14 à 16 h. ou de 20 h. à 22 h.

Local : domicile de la conseillère.

Durée : 6 leçons de 2 heures.

Inscriptions : Mme Ch. Richard, rue du Simplon 34, 1920 Martigny-Ville.

Téléphone (026) 6 02 88.

P 65138 S

A VENDRE

terrain à bâtir

3 500 m2 avec rural, conviendrait aussi pour entreprise. A 5 minutes du centre de Bex.

Ecrire sous chiffre 205 au Journal de Bex.

Importante administration privée à Lucerne cherche un jeune

employé de commerce

de langue maternelle française, titulaire du certificat de capacité ou d'un diplôme équivalent.

Nous offrons :

— un travail intéressant et varié (contrôle et revision des comptes des agences, correspondance y relative),

— une ambiance de travail jeune et dynamique dans un département romand,

— une place stable et bien rétribuée.

Les offres de services, avec curriculum vitae, photo et indication des prétentions de salaire, sont à adresser à **Publicitas 6002 Lucerne, sous chiffre A 32225-23.**

PLACE STABLE

est offerte comme représentant et dépositaire pour boucheries, détaillants et grossistes, (à l'exclusion des restaurateurs) pour « Unterwallis », Aigle et Montreux.

Nous vous offrons :

— une mise au courant complète et précise de nos articles de viande fraîche et tous produits carnés

— soutien de vente absolu tant sur le plan professionnel que moral

— rayon exclusif d'activité garanti

— décompte de commission clair et précis, comprenant également les ordres directs qui représentent jusqu'au 90 % de votre propre chiffre d'affaires

— très belles possibilités de gain

— fixe, frais, commissions, voiture de livraison de l'entreprise

— possibilités d'avancement au poste d'inspecteur des ventes ou de chef de ventes.

Votre offre avec photo et curriculum vitae complet sera traitée avec une discrétion absolue.

Prière d'écrire sous chiffre OFA 3099 S, à Orell Fussli-Annonces S.A., 4500 Soleure.

NENDAZ 13 ET 14 FEVRIER 1965

Coupe Kurikkala

Courses internationales de fond avec la participation de l'élite de 7 nations

PROGRAMME

Vendredi 12 février 1965, à 20 h. sur la patinoire des Ecluses

Cérémonie d'ouverture - Levée des couleurs

Samedi 13 février 1965

Dès 9 h. 30.: courses individuelles de fond senior 15 km

Dès 14 h. : courses individuelles de fond dames et juniors 10 km

A 20 h. 30 : soirée folklorique avec la participation de la « Chanson valaisanne » et le « Vieux-Pays de Saint-Maurice », à la salle des spectacles de Basse-Nendaz

Dimanche 14 février 1965

9 h. 45 : messe en plein air à la patinoire des Ecluses
13 h. 30 : relais inter-nations 4 x 10 km

17 h. : proclamation des résultats et cérémonie de clôture à la patinoire des Ecluses.

Grande loterie avec pour premier prix : 1 voiture FIAT 850, modèle 1965

Nouveau : contre les refroidissements

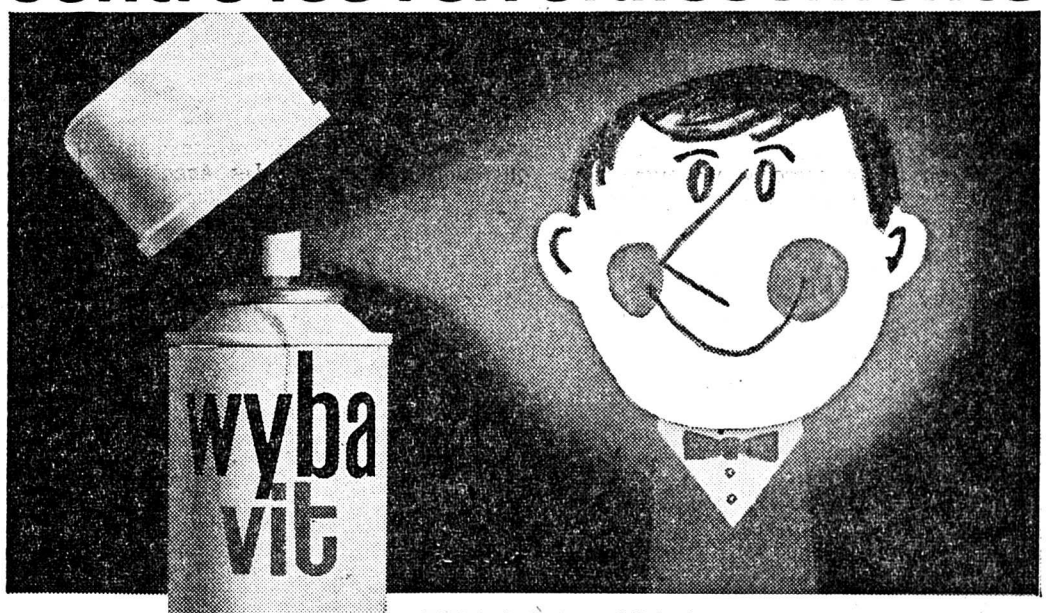

WYBA-vit Spray Fr. 6.90

Comme adjuvant WYBA-vit Bonbons contre la toux + Vitamines C Fr. 1.75

WYBA-vit Spray médicinal — une simple vaporisation dans la chambre — l'air ambiant est immédiatement saturé de substances curatives.
A chaque inspiration, des huiles essentielles et des vitamines A, passant par la bouche, le nez et la gorge, pénètrent profondément dans les bronches.
Vous vous sentez immédiatement dégagé. Vous pouvez de nouveau respirer sans difficulté — et déjà la guérison est en bonne voie.
WYBA-vit Spray assure également la désinfection de l'air, préservant ainsi de la contagion.
Une pression sur la tête du vaporisateur - WYBA-vit Spray préserve et soulage instantanément.

GABA S.A. BALE

la Source

Alimentation générale

cherche pour la place de Sion

vendeuses

Faire offres à « LA SOURCE », rue de la Dent-Blanche, Sion.

P 122 S

Nous engageons un

employé de commerce

pour notre service de vente voitures.

Lieu de travail : Sierre.

Faire offres par écrit sous chiffre P 51020 à Publicitas, 1951 Sion.

Bar à café « La Croisée », Sion, cherche pour le 1er mars

1 fille d'office

travail agréable, machine à laver la vaisselle, bonnes conditions. Préférences à jeune fille pouvant rentrer chez elle le soir.

Se présenter ou téléphoner au (027) 2 53 60 ou 2 53 61.

P 26861 S

On cherche jeune

serviceman

de nationalité suisse, pour la station service et la réparation des véhicules neufs.

S'adresser au garage de Collombey S.A. Téléphone (025) 4 10 49.

P 344 S

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

BONAPARTE A MAINTENANT SA PLACE AU MANOIR

MARTIGNY — Notre Manoir, pour lequel la municipalité portera désormais au budget communal une somme annuelle de 20 000 francs destinés à son aménagement, à son ameublement, à son entretien aussi, s'est fait connaître grâce à l'exposition d'art valaisan de 1964 dont le retentissement considérable a dépassé non seulement les frontières du canton, mais encore celles suisses.

Cette réussite, on la doit à un comité homogène formé de personnalités dévouées, désintéressées, animées d'un haut idéal qui, pendant plus de deux ans ont édifié patiemment un monument d'histoire.

L'exposition d'art valaisan de Martigny fut non seulement une réussite artistique ; elle le fut encore — et malgré les prévisions quelque peu pessimistes — sur le plan financier. Certes, le bénéfice n'est pas énorme. Mais il y a bénéfice. Aussi, pour marquer leur reconnaissance envers ces dévoués collaborateurs, les responsables les avaient-ils conviés, avec leurs épouses, à un dîner précédé d'un apéritif servi dans le grand salon du Manoir au fond duquel, éclatante de vigueur de couleur, de beauté et de mouvement, une tapisserie don de M. André Morand, distillateur, avait été suspendue.

Cette dernière, exécutée dans les ateliers des Gobelins, à Paris de 1806 à 1810, d'après un tableau du peintre Louis David, représente une effigie équestre de « Bonaparte au mont Saint-Bernard » dont l'original se trouve actuellement au musée de Versailles.

Ce fut l'occasion pour le président Edouard Morand, de remercier le mécène pour ce geste apprécié, généreux, désintéressé, de remercier aussi les artisans — et ils sont nombreux — de la réussite de l'exposition d'art valaisan.

Vis-à-vis de l'imposante tapisserie, à l'autre extrémité du grand salon du Manoir, on a accroché un autre don, plus modeste mais non moins intéressant, fait par M. André Morand : un encadrement contenant une authentique image d'Epinal représentant le passage en 1800 de l'armée de Bonaparte au Grand-Saint-Bernard accompagnée d'une lettre autographe du général Jourdan, administrateur du Piémont, adressée au Premier Consul. Nous nous faisons un plaisir de vous en donner la teneur :

Au Général BONAPARTE Premier consul de la République française.

Citoyen Consul,

J'ai adressé au Ministre des finances à celui de la guerre et à celui de l'Intérieur les Nos 8, 9, 10 et 11 du Bulletin des actes de l'administration générale du Piémont, où sont imprimés vos arrêtés du 19 Prairial et plusieurs arrêtés que j'ai pris en exécution des vôtres. Je pense, Citoyen Consul, que Les Ministres vous en rendront compte et je désire que mes arrêtés méritent votre approbation.

Le passage de l'ancien ordre de choses au Nouveau était difficile à franchir. J'ai fait un Emprunt de Deux Cent mille Livres afin de me donner le temps d'établir le nouvel ordre de comptabilité. Les fonds de toutes les caisses doivent arriver en bons à vie dans la caisde extraordinaire des restes, et c'est avec la moitité de ces bons que je rembourse les préteurs.

Les divers arrêtés du gouvernement et les miens ont été accueillis du Public avec beaucoup de satisfaction, il est pénétré du sentiment de la plus vive reconnaissance envers le gouvernement français ; La confiance renaît et les rentes qui étaient à 25 pour cent sont montées à 75.

Mais citoyen Consul, Je ne dois pas vous laisser ignorer que deux obstacles puissants s'opposent à la marche de la nouvelle administration et l'anéantiraient bientôt s'ils n'étaient pas promptement levés.

Le premier est le caractère du général Delmas, commandant en Piémont, avec lequel il m'est impossible de vivre. Je croirais inconvenant de vous analyser les motifs de la Division qui règne entre nous deux. Le Chef du gouvernement doit seulement savoir que ce défaut d'harmonie peut compromettre la chose publique. J'avais prévu cette circonstance et c'est ce qui m'a engagé à vous offrir ma démission et à vous prier de me rendre à Paris. Il serait bien flatteur pour moi de contribuer au bonheur d'une Nation près de laquelle je n'ai exercé, pour ainsi dire, jusqu'à ce moment d'autres fonctions que celles de lui demander de l'argent ; mais je ferai ce sacrifice sans murmurer, s'il est indispensable que le Général Delmas reste en Piémont. Vos Intentions bienfaisantes pour ce pays ne pourront recevoir leur exécution qu'autant qu'il règnera la plus parfaite harmonie entre le Général qui commande en Piémont et l'administrateur général.

Le second provient de ce que les divers services militaires n'ont point été pris au 1er Messidor par les compagnies qui les font en France. Les Agents des compagnies, chargés du service des vivres et ceux des compagnies chargés des fourrages se sont présentés. Les premiers n'avaient point de fonds. Je leur en ai donnés, et cependant le service est fait sur plusieurs points par les soins des administrations locales. Les seconds ont paru prendre le service, mais ils l'ont si mal assuré que les administrations civiles sont obligées de le faire faire sur plusieurs points. Personne ne s'est présenté pour prendre celui des hôpitaux, celui des transports, celui du casernement, celui des bois et lumières. Ces divers services sont faits à grands frais, ou par des fournisseurs particuliers ou par les administrations locales.

Si cet Etat de chose se prolonge, il en résultera, citoyen consul, que, comme par le passé, toutes les ressources du Piémont seront absorbées par les divers services militaires, et que je serai dans l'Impossibilité de tenir les engagements que le gouvernement français a pris envers le Piémont, par son arrêté du 19 Prairial. Cet arrêté prescrit qu'il sera versé trois millions dans la caisse du payeur divisionnaire pour les mois de Juillet, août et septembre et affecté le surplus des revenus publics des trois quarts de l'année 1801 au paiement des rentes et pensions, celui des frais de l'administration, des appointements des Employés, et des dettes de l'Etat. Comment pourrai-je exécuter cette dernière partie de l'arrêté si tous les revenus sont absorbés par les furnitures militaires et par la dilapidation inséparable du Désordre ?

Il est donc instant, Citoyen Consul, que tous les services militaires soyent faits pour le compte du Gouvernement français au moyen des trois millions que le caissier extraordinaire des restes versera dans la caisse du Payeur divisionnaire, sans qui je serais dans l'impossibilité d'exécuter votre arrêté du 19 Prairial. Les rentiers, les pensionnaires, les fonctionnaires publics, les créanciers de l'Etat ne seraient point payés et le bonheur se serait présenté au Peuple Piémontais comme un fantôme qui disparaît au moment où on va le saisir.

Pardonnez, citoyen Consul, la longueur de ma lettre. Vous avez eu la bonté de m'autoriser à vous faire connaître les obstacles qui pourraient s'opposer à la marche de mon administration. Je le fais avec confiance et vous renouvelle en même temps l'assurance de mon respectueux Dévouement.

JOURDAN

Image d'Epinal représentant la traversée du Grand-Saint-Bernard par les troupes de Bonaparte et, à gauche, la lettre autographe du général Jourdan.

On se rend compte que la mésentente entre les pouvoirs militaires qui tendent à tout accaparer et ceux civils à qui incombent une bonne administration, ne date pas d'aujourd'hui.

Sur la même page du document, il y a une note autographe de Berthier qui dit : « à conserver au secrétariat, objet secret ».

Et puis, il y a une apostille : « Renvoyé au ministre de la guerre pour prendre les mesures en conséquence. Paris, le 13 Messidor an neuf ». Elle est signé : BONAPARTE.

☆ ☆

Petit à petit l'intérieur de notre Manoir prend forme. Nombreux seront encore les documents, les souvenirs du passé qu'on y réunira.

Ce vieux Manoir érigé par la famille Ganioz, sans aucun doute, deviendra un jour un musée original, en même temps que le temple de la culture et de la pensée martigneraine.

Em. B.

Le mécène, M. André Morand, examine le livre d'or de l'Exposition d'art valaisan en compagnie de M. et Mme Amand Bochatay, de la commission culturelle.

NOTRE INTERVIEW EXCLUSIF DU GUIDE OLLIE

CHAMONIX — Avec le beau temps revenu et la température en baisse, de nombreuses cordées se sont lancées à l'assaut de divers grands itinéraires des Alpes. Comme les lecteurs du NR l'ont appris hier, lundi dernier trois guides de Courmayeur : Franco Sallauard, Alessio et Attilio Ollie, deux frères, neveux du fameux explorateur polaire valdotain, avaient décidé de gravir le Mont-Blanc par l'Eperon de la Poire, l'un des plus gigantesques et des plus difficiles du versant italien. Arrivés lundi après-midi au col du Géant, la cordée préféra attendre l'évolution du temps. Mardi matin elle partait en direction du col de la Fourche qui était atteint à midi. A 14 heures, ils étaient au col Moore et à 19 heures, installaient leur bivouac sous la Poire. Mercredi, à 6 heures, c'était l'attaque, la cordée se lançait dans les grandes difficultés, mais écoutons Alessio Ollie :

« Il fit très froid la veille. Nous eûmes quelques difficultés à traverser les grands couloirs. Pendant la nuit de mardi à mercredi le thermomètre descendit au-dessous de moins 38. A 6 heures du matin, lorsque le jour commençait à poindre, nous avions attaqué. Je venais à peine de traverser le couloir de gauche qu'une formidable avalanche s'abattit sur nous. Fort heureusement, nous ne fûmes qu'éclaboussés par la neige poudreuse. La progression sur la Poire, ce gros éperon rocheux, fut délicate de par le verglas, la glace et la neige. Et le vent ne cessa de souffler en rafales. La sortie exigea la pose de 7 pitons. Alors que je m'engageais dans un couloir verglacé, je fus dans l'obligation de revenir sur mes pas car à ce moment même, alors que je me trouvais abrité par un contrefort, un immense bloc de glace, du volume d'une maison, s'effondra. Nous eûmes très peur. A 13 heures nous étions au-dessus des difficultés.

Une arrête de neige très dure nous demanda beaucoup de précautions et les pentes de glace qui mènent au sommet du Mont-Blanc balayées par le vent exigèrent un grand travail de taille. La lune se leva et grâce à sa clarté, à 20 heures nous étions au sommet du Mont-Blanc. Le vent redoubla de violence, nous ne pouvions utiliser l'itinéraire des Bosses pour atteindre le refuge Vallot but de notre première journée. Alors nous avons décidé de redescendre sur le col de la Brenva et de là arriver au refuge des Mulets. A 3 heures du matin, nous y étions.

Quelques heures de repos dans la vieille cabane et nous reprenions notre progression vers la vallée. Jugeant que la traversée de la Jonction était trop exposée, nous avons décidé de progresser sur la montagne de la Côte afin d'arriver au plus vite dans la vallée. »

Ayant suivi à la jumelle la progression des trois Italiens, nous avons compris tout de suite quelles difficultés les attendaient à la Jonction. C'est à 19 heures, que nous pûmes les accueillir au village de Tacconaz. Ils étaient en excellente forme, très décontractés et pourtant depuis mercredi matin, ils n'avaient rien bu et rien mangé. Ils ne souffrent d'aucune gelure car ils étaient équipés de chaussures spéciales, fourrées de peau de rennes.

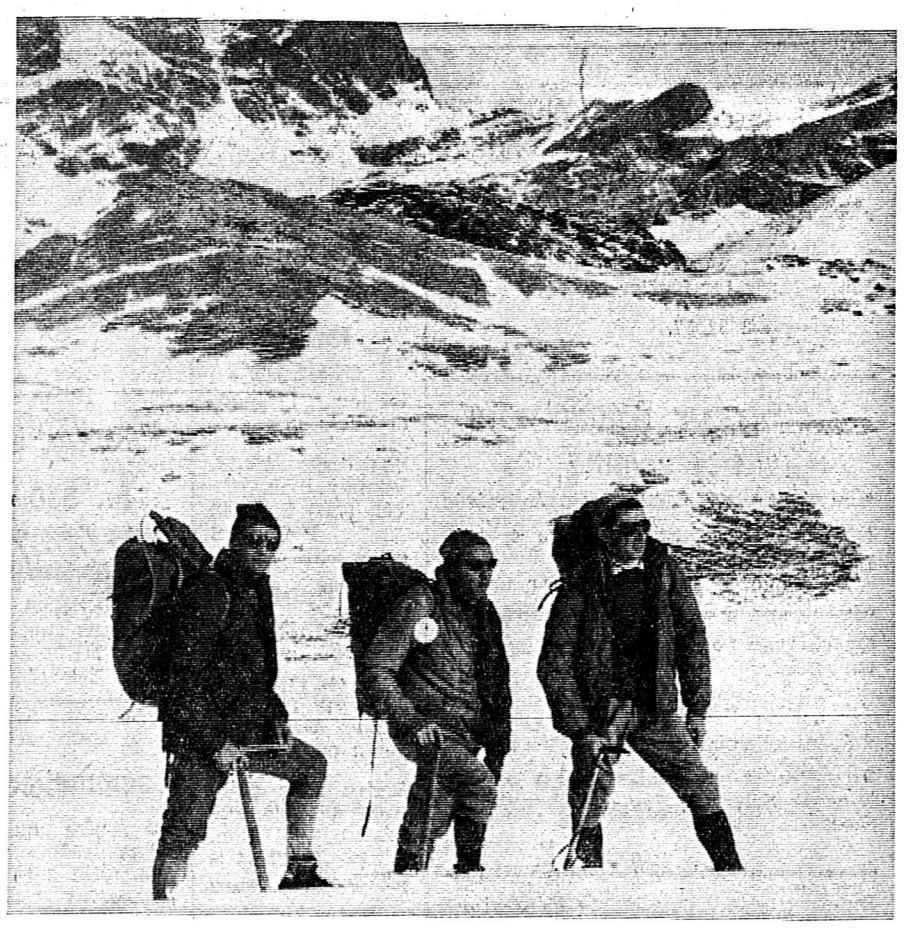

Notre photo d'archives montre deux des trois vainqueurs de la 1ère hivernale de la Poire, au Mont-Blanc. Voici en effet, au centre et à droite, Attilio et Alessio Ollie, lors de leur tentative à la Croix du Cervin en décembre.

Ces trois garçons ont réalisé sur le Mont-Blanc un exploit que nous sommes heureux de souligner dans nos colonnes : ils ont pris des risques, certes, mais des risques mesurés. D'autre part, ces guides en excellente condition physique ont démontré qu'en matière d'alpinisme, les limites de l'extrême résistance n'étaient pas encore atteintes.

DEUX VAUDOIS réussissent la première hivernale de la face nord des Courtes

Deux alpinistes vaudois, MM. Peter Kung et Veli Grantengein, domiciliés dans la région de Lausanne, arrivaient hier au soir au téléphérique des Grands Montets. Ils déclaraient avoir gravi la face nord des Courtes, qui culmine à près de 4 000 mètres, dans le massif de l'Anguille Verte : ils étaient redescendus par le même itinéraire, afin de pouvoir récupérer les skis qu'ils avaient laissés sur le glacier d'Argentière. Trois bivouacs furent nécessaires à la cordée pour mener leur entreprise à bien. Les deux vaudois sont repartis précipitamment pour leur domicile.

M. WITSCHARD - MARTIGNY

Tél. : (026) 6 16 71

Service après vente garanti.

A VENDRE

1 Mercédès 190 D

modèle 1961, en parfait état

1 Vauxhall Cresta

modèle 1962, bas prix

Tél. (027) 2 34 69 et (027) 4 16 41

P 26707 S

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

employé de commerce

pour travaux comptables (service du contentieux, calcul des paies et tous travaux adjoints).

Nous offrons à une personne consciencieuse et ayant de l'initiative une place stable dans une entreprise moderne. Semaine de 5 jours. Bonnes connaissances de la langue allemande désirées, mais pas indispensables.

Offres avec curriculum vitae et références sont à adresser à :
Maurice Guyot S.A., fabrique de fenêtres, 1844 Villeneuve (VD).

P 11 L

MARTIGNY

Hôtel, café-restaurant Central cherche

dame de buffet

Entrée à convenir

S'adresser à O. Kuonen, tél. (026) 6 01 84

P 1103 S

A louer à Platta-Sion

1 appartement

4 ½ pièces. Fr. 280.— + 50.— chauffage et eau chaude.

Libre dès le 1er février 1965.

Téléphone 2 32 57.

P 26182 S

Couvreur étancheur

très qualifié

trouverait place stable, bien rémunérée

Offres à Oscar Bürki, Barre 4, 1000 Lausanne.

OFA 06 241 01 L

On cherche pour entrée de suite ou à convenir

vendeuse

éventuellement débutante acceptée

Se présenter sur rendez-vous à la boulangerie Schwarz, rue du Rhône, 1950 Sion.

P 26832 S

Importante industrie suisse alémanique cherche, pour ses bureaux de Zurich

employée de bureau

habile sténo-dactylo, de langue française, pour sa correspondance française. Connaissances approfondies de l'allemand ou de l'anglais exigées.

Pour tous renseignements, s'adresser par téléphone au (025) 4 12 81.

P 336 S

Pour les alpages de

Lanzes - le Molard - Catogne

je prends en estivage

de juin à octobre

génisses et veaux

de toutes races. Alpages sans danger et convenant parfaitement au jeune bétail.

Jules Bruchez, Trient
Téléphone (026) 6 01 06

Dans bon café, on cherche

une sommelière

Café de la Tour, 1880 Bex.

SALLE DU PARC
BEX
Samedi 13 février 1965
Portes 20 h. Rideau 20 h. 30 précises

Soirée SFEP
VARIETES

1ère émission de télévison en couleurs
avec le concours de
la speakerine de service WYKY
des fantaisistes
Serge DOXAT - André WUAT et MINET de l'orchestre JO PERRIER

Dès minuit

BAL

Insignes de bal à la caisse en échange de la carte de membre passif et un supplément de Fr. 2.— par carte.

Prière de retenir ses places au magasin Turrian dès le 11 février avec le programme.

Café-restaurant Sur-le-Scex Martigny cherche

sommelière

Entrée immédiate.

Tél. (026) 6 01 53
P 26862 S

Ménage de 2 personnes, à Martigny, demande

femme de ménage

disposant de 2 h. et demie, 5 matins par semaine.

Tél. (026) 6 18 14
P 65144 S

A VENDRE

Austin 850

d'occasion, en parfait état de marche et d'entretien. Prix intéressant.

Ecrire sous chiffre P 26860 à Publicitas, 1951 Sion.
P 26860 S

A VENDRE

appartement

de 3 pièces, confort.
Quartier Ouest.

Ecrire sous chiffre P 17188 à Publicitas, 1951 Sion.
P 17188 S

On cherche à louer

terrain agricole

Région Granges et environs.

S'adresser à M. Vannay, Sion.
Tél. (027) 2 58 42
P 26858 S

Jeune homme

cherche emploi à Sion ou environs, 3 jours par semaine, dans cave, dépôt ou magasin.

Ecrire sous chiffre P 17186 à Publicitas, 1951 Sion.
P 17186 S

Bricoleurs

A vendre, occasion plusieurs machines combi, circulaire, meuleuse, sauteuse, tour.

Prix intéressant.
Tél. (025) 4 13 55

VERBIER

Jeune fille, 23 ans, sachant langues,

cherche travail

demi-journée, jusqu'à la fin de la saison.

Barnisch
Verbier poste

A VENDRE

Alfa Julietta Sprint

Fr. 5 300.- Très bon état mécanique. Facilités de paiement.

Tél. (026) 6 30 32
heures des repas et soir.

Café-restaurant cherche

sommelière

ou débutante. Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offres au restaurant du Port, Vevey.
Tél. (021) 51 20 50
P 2226 V

A VENDRE

12 belles truies

terme 10 mars.

Tél. (021) 93 82 33
P 31877 L

Chalet

Famille désire chalet 5-6 lits, Valais central ou Haut-Valais. Location à l'année.

Faire offres avec prix sous chiffre PV 4778 à Publicitas, 1000 Lausanne.

P 210 L

Gentille jeune fille demandée comme

sommelière

débutante acceptée.

Offres à Mme Führer, la Petite Auberge, Cully, (Vaud).
Tél. (021) 99 11 23
P 98622 L

Combiné

superbe meuble, face noyer, penderie, rayon, vitrine, secrétaire et 3 tiroirs. Seulement

Fr. 550.-

W. KURTH

RENENS
Renens-Croisée
Tél. (021) 34 36 43
P 1533 L

Café des Alpes, Bex, cherche

sommelière

De suite ou à convenir. Bon gain
Tél. (025) 5 21 33

VERBIER

femme de ménage

cherchée d'urgence.

S'adresser dès lundi 15 février 1965 après-midi à Mme Graf, chalet Mitsouko, Verbier

A VENDRE

tracteur Ferguson

à benzine, entièrement revisé, ainsi que 2 remorques. Prix à discuter.

Tél. 4 43 18, dès 19 h.

P 26679 S

8000 Clichés PP service
chez votre imprimeur ou G. Salomon, Lausanne 17
Tél. 021/22 27 68

ECHOS DU VALAIS

Les subsistances en balade à Ovronnaz

OVRONNAZ.- Il est de coutume, au sein de l'Association valaisanne des troupes de subsistances et de ravitaillement d'organiser chaque année une sortie à ski.

Donnant suite à la convocation accompagnée d'un programme étudié avec minutie, plus de 35 personnes se sont retrouvées, dimanche passé, à Ovronnaz, équipées comme des participants aux Jeux olympiques.

Il est peut-être bon de souligner ici, qu'un slalom géant attendait les skieurs subsistances avec toutes ses surprises même pour les as du ski.

La première manche disputée le matin vit malheureusement quelques abandons et plus spécialement celui de notre dévoué président, R. Chabbey. Entre nous, il comptait enlever la première place ! ! ! On ne peut pas tout avoir ! ! !

Le dîner magnifiquement préparé par les tenanciers de la Pension d'Ovronnaz fut précédé d'un copieux apéritif offert par la commune de Leytron.

Quelle joie pour les subsistances de pouvoir saluer en la personne du président de la commune, M. Roh, un de leurs membres depuis bien longtemps.

Malgré les bons verres, les spécialités du chef de cuisine et les doux morceaux d'accordéon de notre collègue Dessimoz, tous se retrouvèrent à 14 heures pour « attaquer » la deuxième manche du slalom.

Si les résultats furent meilleurs l'après-midi, c'est un peu grâce aux encouragements du sympathique président de Leytron qui accompagnait le jury dont notre ami Vairoli avait la haute direction.

Malheureusement, notre ami Zuber fut victime d'un petit accident qui lui donna l'occasion d'apprécier une descente en luge canadienne.

Puis tout le monde se retrouva pour les commentaires au « Refuge de Farinet » à Dugny, établissement géré par Luc Michellod.

C'est au café de la Poste à Leytron que se déroula la distribution des prix sous la haute compétence de notre ancien président A. Bétrisey.

Sans vouloir donner ici le palmarès de cette compétition, relevons que la coupe offerte par la section genevoise revint à Heitz Robert de Salvan et la deuxième place de la catégorie 1 à Luc Michellod.

Quant à la channe de notre ami Roger Bonvin d'Ayent, elle fut prise en charge par Meichtry de Martigny.

L'ambiance qui régna pendant toute la soirée fut des plus chaleureuses et la musique permit de faire quelques danses aux plus timides.

Un grand merci aux organisateurs de cette sortie et plus spécialement à notre « manager » Luc Michellod et à ses collaborateurs ainsi qu'à la commune de Leytron pour sa belle réception.

Après tout, Leytron et Ovronnaz ne sont-ils pas un peu les pays des vacances officielles fédérales des troupes de subsistances ?

Assemblée renvoyée

SAILLON — L'assemblée générale du parti conservateur de Saillon, prévue pour le jeudi 11 est renvoyée au vendredi 12 février, à 20 heures, à la salle La Lyre.

Feu de cheminée

MARTIGNY — Hier soir, à 19 h. 15, un feu de cheminée s'est déclaré dans l'immeuble de M. Luc Pierroz, tapissier, rue de la Délèze.

Le poste de premiers secours est immédiatement intervenu et a établi une surveillance, et puis, comme à Martigny nous ne sommes pas ségrégationnistes, on a alerté également le ramoneur.

Décisions de la Municipalité de Salvan

Les décisions suivantes ont été prises par le Conseil communal, en séances du mois de janvier :

Répartition des différents dicastères et nomination des commissions.

Nomination des employés subalternes, et d'une commission pour la mise à jour des cahiers des charges de différents employés.

Les sociétés de développement seront informées que l'agent de police ne pourra plus s'occuper de l'encaissement des taxes de séjour (Kurtaxes) et ce dès la fin février prochain

Ne peut donner suite favorable à la pétition des bordiers de la route, à l'intérieur du village des Marécottes, concernant le déblaiement des neiges pour pouvoir circuler avec véhicules à moteur : vu la forte déclivité et la largeur insuffisante, ce chemin ne peut être ouvert à la circulation autos pendant l'hiver

Nomme le représentant de la commune au sein du Conseil d'administration de la Société du télésiège de la Creusaz S.A.

La mise en location, par voie de soumission, des alpages de Tanneverge, Barberine, Fenestral, a été publiée au B.O., le Conseil procède à l'adjudication de cette location pour une période de 4 ans.

Le droit de chasse sur la montagne de Tanneverge (sur France) qui avait été affermé en 1956 à la commune de Sixt, est résilié pour le 1er septembre 1965.

Accorde du bois de construction pour réparation d'un chalet dans les Mayens.

Sur proposition de la commission du feu, nomme deux chefs de section, avec le grade de lieutenant, dans le Corps des sapeurs-pompiers.

En principe d'accord de faire établir la légende du cadastre sur fiches.

Etudie le rapport de son avocat-conseil concernant la révision décennale de concession de forces hydrauliques.

Le président donne connaissance au Conseil d'un aperçu du coût des travaux faits jusqu'à ce jour pour la correction de la route Martigny - Salvan - Les Marécottes.

Le vice-président aura la surveillance du bon entretien des bâtiments publics.

Salvan, le 8 février 1965.

A La Luy - Saxon : Championnat valaisan des gymnastes-skieurs

Pour la deuxième fois, l'honneur échoit à la section l'Espérance de Saxon, d'organiser le Championnat valaisan des gymnastes-skieurs.

L'excellente condition des pistes de La Luy promet, pour peu que le soleil soit de la partie une très belle journée aux 120 coureurs qui se sont donné rendez-vous dimanche prochain. Cette année, 30 équipes se disputeront le challenge. Parmi les favoris, citons les équipes de Gampel, Monthey et Mâche, alors que les tenant du titre, Saxon, lutteront de toute leur science pour empocher définitivement le challenge.

Le départ du slalom géant sera donné à 11 h, et la proclamation des résultats à 17 h au café de la Couronne à Saxon. Bonne chance à tous.

Sur les bords du Trient

Assemblée politique

SALVAN — Les adhérents du parti conservateur chrétien-social sont convoqués en assemblée générale le dimanche 14 février 1965 à 8 heures 30 à l'Hôtel des Gorges du Triège.

Le Comité

Les députés CCS de Fully

FULLY — Une vibrante assemblée du parti C.C.S. de Fully s'est tenue hier soir. La participation était particulièrement nombreuse puisqu'on y notait la présence de plus de 350 citoyens.

L'assemblée a décidé de porter comme candidats du parti conservateur chrétien-social de Fully, les 2 députés sortants soit :
M. François Dorsaz,
et Me Amédée Arlettaz.

CHAMPERY
Café-Bar du Levant

SAMEDI 13
ET DIMANCHE 14 FEVRIER
dès 21 heures

Grande soirée de gala

AVEC

GILLES et URFER

2 h de spectacle : entrée 12 fr.
Réservez vos places. Tél. (025) 4 52 72

SION ET LE CENTRE

Avec la FACV

SION — Une trentaine de délégués des divers mouvements constituant la Fédération de l'Action catholique valaisanne, ont assisté mercredi soir de 20 heures 15 à 23 heures, à Notre-Dame du Silence, à Sion, à l'assemblée annuelle présentée avec tact et célérité par l'excellent homme d'action qu'est M. Louis Gillioz.

S. Exc. Mgr Adam, honorait de sa présence combien paternelle, cette séance instructive et génératrice d'une action intelligente et constante.

La prière d'usage dite, Monseigneur Adam a évoqué, dans une **méditation** brillante, le rôle qui est dévolu, dans un monde en mouvement, aux militants de l'A.C. L'amour mutuel, l'esprit de charité, la bonté, la douceur, doivent animer nos responsables et les trouver unis dans tous les domaines de vie spirituelle et sociale. Tout venant de Dieu, les hommes ne doivent d'autre aspiration que d'accéder à la sainteté et pour y arriver il n'y a point d'autre solution que de faire la volonté du Seigneur.

Mlle de Preux a lu le protocole de la séance du 23-1-1964, puis M. Gillioz a présenté un bref rapport d'activité durant l'année dernière.

M. Paul Mudry, directeur des Ecoles de Sion, a esquissé à grands traits, les problèmes de la **radio-télévision,** donnant nombre de renseignements précieux concernant l'organisation de ces moyens de communication moderne. Le choix des programmes a été commenté et invite est faite aux auditeurs et téléspectateurs de faire part aux organes responsables de leurs doléances ou désirs quant à tel ou tel sujet traité. L'A.C. se doit de s'intéresser à la radio-télévision et de veiller que les programmes ne portent nulle atteinte aux principes chrétiens qui sont les nôtres et que nous entendons défendre.

M l'abbé H. Salamin, curé de la paroisse Ste Croix, de Sierre, a introduit avec clarté le thème **du renouveau de la liturgie** et la discussion qui suivit fut animée et fort attrayante. Il s'y est dit de fort bonnes choses, parfois avec un brin d'humour. Le verre de l'amitié permit d'échanger dans les divers des suggestions concernant la quête de l'A.C. Vers 23 heures, la séance fut close, car depuis bien longtemps déjà Mgr Adam avait quitté l'assemblée.

En résumé, assemblée utile et suggestive pour une étude personnelle plus approfondie des problèmes qui se posent aux hommes et aux femmes de bonne volonté.

Création d'un centre alpin à Arolla

AROLLA — Un centre alpin sera créé cet été dans la station valaisanne d'Arolla en vue de la formation de quelques centaines de jeunes montagnards suisses. Les cours qui seront confiés à des guides de montagne diplômés seront organisés par la section « Monte-Rosa » du Club alpin suisse et l'Ecole fédérale de gymnastique. Plus de 250 jeunes gens âgés de 16 à 22 ans, venant des divers cantons suisses ont déjà fait parvenir leur inscription. Le « Centre alpin d'Arolla » recevra jusqu'à fin mars les demandes d'inscription des jeunes intéressés.

Une jambe cassée

NENDAZ — Le jeune Freddy Martignoni, fils de Virgile, à Haute-Nendaz, s'est cassé une jambe en skiant.

Assemblée du parti CCS

VETROZ — L'assemblée du parti conservateur chrétien-social de Vétroz est fixée au samedi 13 février, à 20 heures, à la grande salle Concordia.

Ordre du jour :
1. Elections cantonales du 6 mars.
2. Désignation des candidats.
3. Renouvellement des comités.
4. Divers.

Café des Messageries, Martigny

samedi 13 février dès 20 h. 30

dimanche 14 février dès 16 heures

LOTO

du Martigny-Natation.

P 26863 S

Duko

En raison du développement constant de nos ventes en Valais, nous cherchons un

monteur en brûleurs à mazout

Nous demandons : monteur qualifié, électricien ou électro-mécanicien ayant le sens des responsabilités, capable de travailler d'une façon indépendante et ayant goût à travailler avec la clientèle.

Nous offrons : stage de formation, puis travail intéressant et varié. Voiture de service. Frais de déplacements.

Faire offres manuscrites, avec copie de certificats à DUKO SA - fabrique de brûleurs à mazout - 80-82 route de Porrentruy - DELEMONT.
Téléphone (066) 2 36 46.

Schiessanzeige - Avis de tir

Es werden folgende Schiessübungen mit Kampfmunition durchgeführt :

Des tirs avec munitions de combat auront lieu comme il suit :

Truppe : Art. RS 27 - **Troupe :** ER art. 27.

Montag - Lundi 15. 2. 1965, 0800 - 1700 - Montag - Lundi 22. 2. 1965, 0800 - 1700 - Dienstag - Mardi, 23. 2. 1965, 0800 - 1700 - Mittwoch - Mercredi 24. 2. 1965, 0800 - 1700 - Donnerstag - Jeudi 25. 2. 1965, 0800 - 1700 - Freitag - Vendredi 26. 2. 1965, 0800 - 1700

Schiessen mit Infanteriewaffen **Rak. Rohr** - Tirs avec armes d'infanterie **tube roquette.**

Standort : Gefechtsschiessplatz Aproz - **Position :** place de tir de combat d'Aproz.

Gefährdetes Gebiet : Region Aproz (500 m östlich von Aproz) - **Zone dangereuse :** région d'Aproz (500 m à l'est d'Aproz).

Blindgängersprengstelle - Poste de destruction des ratés : Zeughaus Sitten - Arsenal de Sion, tél. (027) 2 10 02.

Das Kommando : Waffenplatz, Sitten, Tel. (027) 2 29 12.
Le commandant : Place d'armes de Sion, tél. (027) 2 29 12.

Sitten - Sion, le 8. 2. 1965.

Les Services Industriels de Sion

cherchent pour leur service administratif

UN EMPLOYE

ayant suivi les écoles commerciales ou possédant une formation similaire.

Rétribution selon règlement et échelle des salaires de la Municipalité de Sion.

Semaine de 5 jours.

Les offres sont à adresser, par écrit, à la Direction des Services Industriels de Sion, jusqu'au jeudi 18 février 1965.

Taverne de la Madeleine, 20, rue Toutes-Ames, Genève, restaurant sans alcool cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

cuisinière ou aide-cuisinière

Faire offres avec références.
P 106648 X

Voiture ancienne

Torpédo Clément-Bayard 1912, 4 places, démontée entièrement, à restaurer, dédouanée, à vendre, Fr. 6 000.—

Offres à J. Pittet, garage, Bière (Vd) Tél. (021) 77 50 26
P 1758 L

Travail

manuel, demandé par ouvrier italien, entreprise diverse.

Tél. 5 12 94 (dès midi).

A VENDRE environ

4 000 kg de foin

S'adresser à André Rimet Bois-Noir, Saint-Maurice.
P 26686 S

A VENDRE

Dauphine

couleur métallisée mod. 62, moteur neuf.
Tél. (027) 4 15 04
P 26741 S

JE PREFERE RaP

le mazout de chauffage raffiné des Raffinerie du Rhône

PARCE QUE JE SAIS D'OU IL VIENT

Pour profiter des conditions, avantageuses du moment, passez vos commandes sans tarder aux fournisseurs exclusifs ci-après :

SION : Combustia Micheloud & Udrisard Tél. (027) 2 12 47
Pfefferlé & Cie Tél. (027) 2 10 21
MARTIGNY : H. & L. Piota Tél. (026) 6 12 28
MONTHEY : Othmar Magnin Tél. (025) 4 22 91
BRIGUE : Clausen Emil, Villenweg 15 Tél. (028) 3 10 96
VIEGE : Zurbriggen Theodor Saas-Grund Tél. (028) 7 81 48
SIERRE : Albert Lehner-Tonossi Tél. (027) 5 15 05

MARTIGNY

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES VOLONTAIRES

Les hoirs de Georges Saudan, d'Emile et de son épouse Berthe, née Landry, exposeront en vente par voies d'enchères publiques qui se tiendront au Café de la Poste, à Martigny-Bourg,

le samedi 13 février 1965 dès 15 heures
les immeubles suivants sis sur les communes de :

I. Martigny, ancien territoire de La Bâtiaz :

Plan Fo	No	Nom local	Nature	Surface en m2
13	39	La Praille	pré	3041
15	12	Le Martinet	pré	3190
9	25	Petits Sorts	champ	961
18	25	Petits Sorts	champ	1247
18	88	Grands Sorts	pré	1318
23	119	Courtils Neufs	pré	2387
2	314	Au Village	place	23
2	315	Au Village	grange-remise	34
2	297	Au Village	maison	78
2	298	Au Village	maison	50
2	299	Au Village	grange-écurie	86
13	1	Loegeresse	champ	100
13	4	Loegeresse	poulailler	

N.B. : les bâtiments se trouvent en bordure de la route principale de La Bâtiaz.

II. Martigny-Combe :

Plan Fo	No	Nom local	Nature	Surface m2
23	1	Châtely	vigne	581
23	19	Châtely	vigne	163
23	18	Châtely	vigne	166
23	3	Châtely	vigne	1196
23	92	Châtely	vigne	2280

Les prix et conditions de vente seront publiés à l'ouverture des enchères. Pour visiter les bâtiments, on est prié de s'adresser au soussigné.

Martigny, le 26 janvier 1965.

p.o. Edmond Sauthier
Notaire - Martigny
Tél. (026) 6 17 03

FIBRES DE VERRE S.A.

cherche pour ses bureaux à Lausanne

AIDE-COMPTABLE

connaissances d'allemand souhaitables.

Samedis libres.

S'adresser : **3, chemin de Mornex, Lausanne.**
Tél. (021) 22 42 92.

P 889 L

ECHEC A LA HAUSSE

GRANDS MAGASINS A L'
innovation
MARTIGNY

29.50

Twin-set

en Leacril

pullover
manches courtes,
coloris :
anthracite,
marine,
flanelle,
vert, rouge

LEACRIL ®
FIBRA ACRILICA

échec à la hausse

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

SION ET LE CENTRE

De l'autre côté de la... barrière

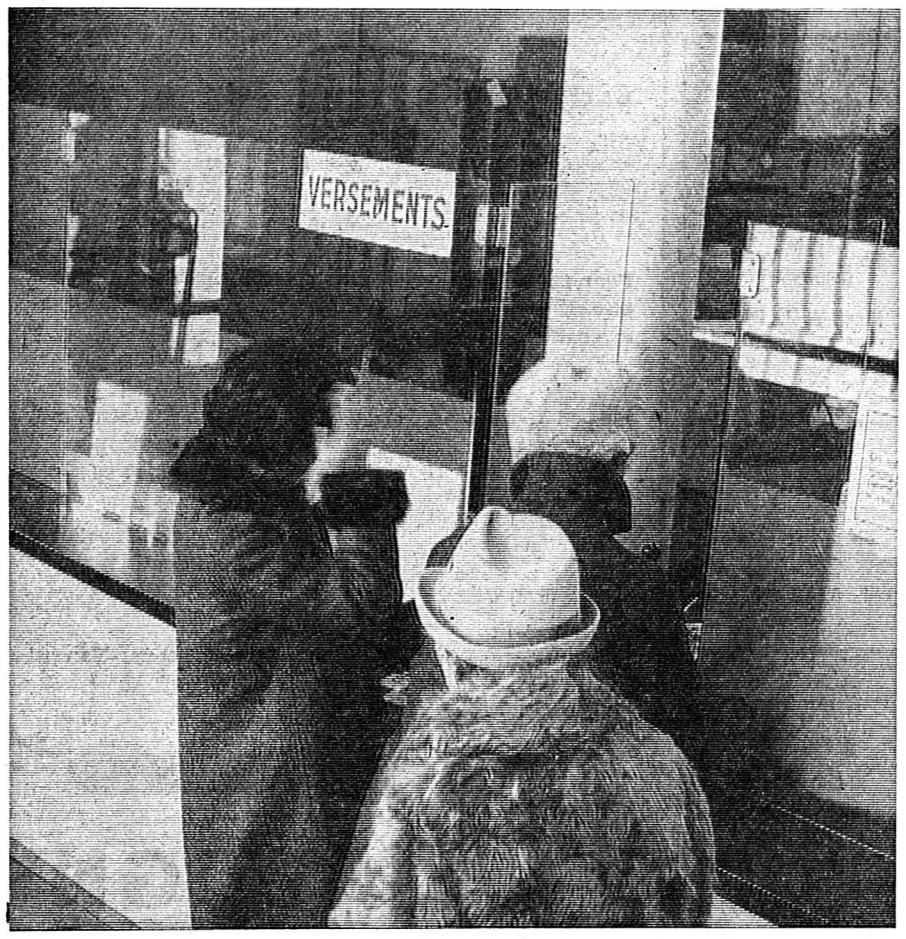

SION — C'est un simple guichet vitré. Une fois par mois, quelquefois plus souvent encore, c'est une obligation pour tout le monde de s'y rendre. Ne dit-on pas qui pays ses dettes s'enrichit ?

Cette obligation n'empêche pas des réflexions, des remarques. Le guichet est encombré. Tout le monde vient presque le même jour. Il est difficile pour la plupart d'aller plus tôt. La paye mensuelle n'a pas été faite. Cet argent est à peine touché qu'il se volatilise pour les impôts, pour la location, pour les factures de médecins et dentistes, pour le garage. Et le solde — bien maigre à l'occasion — est destiné à l'argent du ménage, à l'argent de poche.

Pas d'argent, pas de Suisse ! Mais aussi, pas d'argent, pas de gens joyeux, gais. Si cet argent ne fait pas le bonheur, il y contribue pour une bonne part.

Au guichet une personne d'un certain âge, disait de sa voix assez forte : « Sans les impôts et la taxe militaire je deviendrais riche. » Très certainement. Mais ce brave homme réticent vis-à-vis de la communauté, est aussi le premier à réclamer que l'administration ne fait pas assez; qu'il faudrait entreprendre de grands travaux; et ainsi de suite. Il existe une solide barrière entre ces deux raisonnements.

ET DE L'AUTRE COTE DU GUICHET

C'est l'employé. Il devrait disposer de quatre mains et pouvoir servir quatre clients à la fois. Tout le monde est pressé. Et pour faciliter les choses, les coupons ne sont pas toujours remplis convenablement. Le total des montants versés n'a pas été fait. Le pauvre employé devrait foncer. Tant pis pour lui si sa caisse ne joue pas. Il n'a qu'à ouvrir l'œil... et le bon.

—gé—

DÉCISIONS DU CONSEIL D'ETAT

DEMISSIONS

ERNEN — M. Joseph Carlen a démissionné en qualité de président et membre du Conseil communal d'Ernen.

GESCHINEN — M. Vittus Werner a démissionné en qualité de membre du Conseil communal de Geschinen.

FIESCHERTHAL — M. Gustave Volken a démissionné en qualité de membre du Conseil communal de Fieschertal.

STEINHAUS — M. Otto Jentsch a démissionné en qualité de membre du Conseil communal de Steinhaus.

BLITZINGEN — M. Adolphe Zeiter a démissionné en qualité de vice-président et membre du Conseil communal de Blitzingen.

BLITZINGEN — M. Hans Schwick a démissionné en qualité de président et membre du Conseil communal de Blitzingen.

MEX — M. Alphonse Gex a démissionné en qualité de membre du Conseil communal de Mex.

NOMINATIONS

M. Erwin Heinzmann a été nommé préposé du registre hypothécaire du bureau du Registre foncier de Brigue et inspecteur du cadastre du Haut-Valais.

M. Marcel Veuillet de Monthey a été nommé provisoirement et à titre d'essai, jardinier aux établissements de santé de Malévoz.

M. François Bétrisey, Saint-Léonard, a été nommé chef atelier-radio à l'arsenal cantonal de Sion.

M. Albert Gay-Crosier, Maragnénaz-Sion a été nommé radio-électricien à l'arsenal cantonal de Sion.

M. Egon Baillifard, Eischoll, a été nommé mécanicien de pièces à l'arsenal cantonal de Sion.

Le Lt René Brunner, Eischoll, a été nommé of. de tir et membre de la commission cantonale de tir IV.

M. Jean-Louis Schmid, Chippis, a été nommé provisoirement aide-taxateur au service cantonal des contributions.

AUTORISATION

Le Conseil d'Etat a autorisé l'administration communale d'Oberems à adjuger les travaux d'appareillage pour l'adduction de l'eau potable.

APPROBATIONS

Le Conseil d'Etat a approuvé le règlement de fabrique de Chemedica S.A. à Vouvry.

Le Conseil d'Etat a approuvé le règlement de la maison Miserez & Cie à Montfaucon avec succursale à Basse-Nendaz.

Le Conseil d'Etat a approuvé le règlement de fabrique de la Ciba S.A., usine de Monthey.

SUBVENTIONS

Le Conseil d'Etat a alloué une subvention cantonale complémentaire à la société de laiterie de Visperterminen.

Le Conseil d'Etat a alloué une subvention cantonale complémentaire pour l'adjucation de l'eau potable à Oberems.

Pour la conservation de Tourbillon

SION — Hier, s'est tenue dans notre ville une réunion des responsables du Heimatschutz et des représentants de notre gouvernement cantonal. Participaient à cette réunion MM. Dubuis, archéologue cantonal, Zimmermann, architecte cantonal, l'abbé Crettol et M. Wettstein, délégué de la Heimatschutz. Cette réunion avait comme but la conservation de Tourbillon.

La Heimatschutz est en principe d'accord pour une participation financière. Mais elle attend une participation également de la part du canton et de la commune.

En hommage à la Suisse

CYPRIAM

expose ses peintures à Sierre, au château de Villa, du 13 février au 7 mars, de 14 h. à 18 h.

P 639 S

Répartition des commissions du Conseil communal d'Evolène

Secrétaire communal : Joseph Beytrison.

Secrétaire substitut : Alphonse Pralong.

Caissier communal : Joseph Beytrison.

Huissier du Conseil : Henri Maître. Le président de la commune fait partie d'office de toutes les commissions.

Commissions des finances : Jean Maître, président ; Léon Gaspoz, Antoine Mauris, Jean Rong, Joseph Beytrison, membres.

Commission scolaire pour classes primaires : Révérend Curé ; Membres: Maurice Anzévui, cons., Pierre Chevrier, anc. cons., Jean Gaudin, anc. cons., Nanette Métrailler, Pierre Gaspoz-Follonier, Jean Pralong-Follonier 16, Simone Follonier, Antoine Mauris, cons.

Commission scolaire pour écoles secondaires et ménagères : Rév. Curé Devanthéry, Mme Vve Joseph Fournier, Pierre Chevrier anc. cons.

Commission des services industr. : Léon Gaspoz, v-pdt, président ; Membres : Henri Rumpf, Maurice Anzévui, Pierre Chevrier, Robert Chevrier, Jean Maistre, buraliste, Joseph Chevrier 22.

Commission touristique : Président : Jean Maistre, président; Membres : Lucien Gaudin, Gérard Chevrier, Jean Chevrier de Jos., Henri Maistre, hôt., Jean Gaudin, guide, Henri Vuignier-Georges, Henri Trovaz, Maurice Follonier, guide, Jean Gaspoz-Follonier, Jean Maistre-Forclaz, Joseph Georges, hôt., Francis Bovier, les pdts des 4 stés. de développement.

Commission du feu et construction : Président: Robert Fauchère ; Membres: Maurice Maître, Joseph Follonier, Le cmdt du corps SP, le gendarme, Antoine Mauris, Jean Rong.

Commandant du corps SP : Jean Mauris-Georges, capit.

Tribunal de Police : Pdt : Maurice Anzévui ; Membres : Henri Rumpf, Joseph Follonier, Georges Joseph, Joseph Chevrier 22.

Commission recherches économiques et sociales : Président: Pierre Chevrier, anc. cons ; Membres : Léon Gaspoz, v-prés., Joseph Follonier, cons., Joseph Chevrier 21, cons., Pierre Maître 34, Martin Pralong-Georges, Charles Beytrison.

Commission protection ouvrière : Président : Henri Rumpf, cons. ; Membres: Léon Pralong, anc. cons., Jean Métrailler-Fauchère, Benjamin Rong, Emile Savioz, Antoine Follonier-Follonier, Jean Métrailler - Lavanchey, Joseph Chevrier 22, cons., Antoine Follonier, cons.

Commission d'hygiène publique : pdt: Joseph Chevrier, 21, cons. ; Membres : le médecin, le gendarme, les pdts des 4 stés develop.

Commission forestière : Président : Joseph Chevrier 21 ; Membres : Maurice Anzévui, Maurice Maître.

Commission des Travaux publics : Président : Maurice Maître, cons. ; Membres : Jean Mauris 16, Henri-Jules Métrailler, Alphonse Vuignier, Jean Métrailler-Lavanchy, Jean Vuignier 07, Alphonse Follonier.

Directeurs travaux chemins vicinaux: Evolène : Pierre Maître-Chevrier, Gérard Chevrier. Haudères : Maurice Rong-Pralong. Villaz : Jean Beytrison La Sage : Pierre Gaspoz-Forclaz. Forclaz : Jean Gaspoz-Crettaz. Villette : Martin Pralong. Lannaz : Pierre Georges. La Tour : Pierre Follonier-Fauchère. Seppey : Maurice Follonier 24.

Cant. des villages :
Evolène : Pierre Chevrier, 95. Haudères : Baptiste Gaspoz. Villa : Henri Forclaz-Crettaz. La Sage : Pierre Georges. Forclaz : Jean Gaspoz-Crettaz.

Commission agricole : Président : Joseph Follonier, cons. Membres : Jean Métrailler, juge, Léon Pralong, anc. cons., Henri Vuignier-Georges, Ant. Forclaz-Pralong, Joseph Follonier, 22, Jean Rieder, Théodule Maître, Jean Gaspoz - Crettaz, Eugène Pannatier, Henri Blatter.

Office culture des champs : Président : Joseph Follonier-Pralong.

Aides police sanitaire du bétail : Evolène : l'insp. du bétail et subst. Alphonse Chevrier 16, Pierre Maître Pralong. Haudères : insp. du bétail et subst. Jean Forclaz 17, Pierre Gaspoz Forclaz. S/Rocs : insp. du bétail et subst., Jean Forclaz 17, Pierre Gaspoz-Forclaz.

Commission impôt du district : Joseph Beytrison, voix délibér., Antoine Mauris, voix cons.

Commission militaire : Président : Léon Gaspoz ; Membres Maurice Anzévui, Roger Trovaz.

Commission des taxes cadastrales : Président : Léon Pralong, anc. cons. ; Membres : Alphonse Vuignier, Antoine Mauris, cons.

Conseil de district : Jean Maistre, pdt., Léon Gaspoz, v-pdt., Robert Fauchère, cons.; Joseph Fauchère, cons. Jean

Chambre pupillaire : Présid. : Jean-Mauris-Georges ; Membres : Jean Métrailler, juge, Benjamin Rong, vice-juge, Jean Maistre-Forclaz, Jean Forclaz 13.

Conseil de fabrique : Président : Rév. Curé Devanthéry ; Membres : Robert Fauchère, cons., Jean Chevrier-Fournier, Roger Trovaz, Joseph Follonier 22, Jean Georges, cons., Léon Fauchère.

Commission rectorat Sage : Rév. Curé et vicaire, Jean Maistre-Forclaz, Pierre Gaspoz-Follonier, Antoine Follonier-Follonier, Antoine Maître-Gaspoz.

Commission chappelle des Haudères: Rév. Curé et vicaire, Joseph Fauchère, cons., Pierre Maître 34, Jean Rong de Mce, Jean Pralong-Crettaz, Antoine Rong, Jean Trovaz, Antoine Follonier.

Commission fonds des chapelles : Lannaz : Jean Marius, Alfred Chevrier. Gietty : Jn Métrailler d'Et. Ant. Georges, Jn Vuignier-Moran. Villa : Jn Maistre-Forclaz, Théodule Maître Mce Follonier-Rieder. Forclaz : Théodule Gaspoz, Mce Follonier-Gz. Arolla : Mce Anzévui, Marius Anzévui. La Sage : les membres de la commission du rectorat.

Gardes chapelles : La Sage : Antoine Follonier de Jos. Haudères : Henri Marius. Evolène : Pierre Anzévui-Vuignier.

Taxateurs : Evolène : Henri Pannatier, Pierre Mauris, Joseph Gaudin-Follonier. Haudères : Benjamin Rong Jn Rong de Mce, Antoine Georges-Follonier. S/Rocs : Pierre Gaspoz-Follonier, Théodule Maître, Pierre Follonier-Quinodoz, Théodule Gaspoz, Maurice Follonier-Gaspoz.

Agents de police : Evolène : Pierre-Francis Mauris. Haudères : Henri Mauris-Follonier. S/ Rocs : Pierre Forclaz-Follonier.

Gardes champêtres : Evolène : Pierre Chevrier de feu P., Jean Gaspoz-Chevrier. Haudères : Jean Trovaz-Pralong. Villa : Maurice Beytrison. La Sage : Jean Rieder. La Forclaz : Joseph Follonier 39, Seppey : Antoine Métrailler-Gz. La Tour : Joseph Follonier-Pg Lannaz : Laurent Dussez.

Aides forestiers : Evolène : Othmar Chevrier, Joseph Fauchère de Jos. Jean Gaspoz-Chevrier. Haudères : Cyprien Dussex, fils. S/ Roc : Henri Forclaz 17, Théodule Maître.

Evolène, le 5 janvier 1965.

Une main dans une poulie

SAVIESE — M. Joseph Bagnoud, âgé de 47 ans, menuisier-charpentier à St-Germain, s'est laissé prendre la main gauche par une toupie. Le pouce a été sectionné à sa partie supérieure. L'index qui avait passablement souffert a été greffé.

L'arrière dans le vide à Vernayaz

Le conducteur arrivait hier après-midi dans le fameux virage du pont de Vernayaz qui est pratiquement seul, en plaine, à être complètement verglacé, mais sablé. La « 404 » s'est mise en toupie pour finir sa course dans la propriété qui borde la route. Elle est restée dans une position parfaitement inconfortable, l'arrière dans le vide.

MUNICH - SAAS-FEE... EN BALLON !

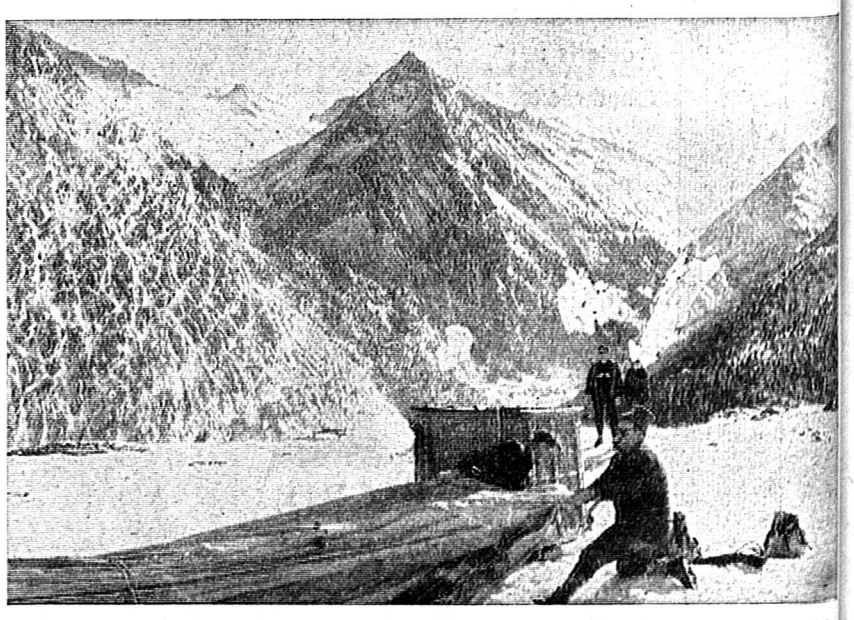

Cette semaine les Valaisans ont vu le spectacle peu commun dans leur ciel de deux ballons libres qui flottaient tranquillement au-dessus de notre pays. Nos lecteurs savent qu'il s'agissait de deux aéronautes allemands passionnés du vol en ballon. Ils étaient partis le matin avec un vent favorable pour tenter une traversée des Alpes suisses. L'un est arrivé sur un terrain de sport près de Brigue, l'autre s'est posé en douceur à plus de 200 mètres d'altitude au-dessus de Saas-Fee. Notre photo : le ballon qui a atterri au-dessus de Saas-Fee est soigneusement replié et enroulé avant que les deux pilotes ne reprennent la route de l'Allemagne... en chemin de fer cette fois !

Exclusif pour fiancés !

Un mobilier complet pour 3 pièces, avantageux

comprenant :

❶ **MAGNIFIQUE CHAMBRE A COUCHER, BOULEAU** pommelé, comprenant : 2 lits avec entourage grand. 190 x 95 cm, 2 tables de nuit, commode-coiffeuse pratique avec grand miroir, armoire très spacieuse à 3 portes, à gauche et à droite compartiments pour linges, au milieu rayon et penderie, miroir et porte-cravates. Sur demande lit français 190 x 140 cm, y compris literie de qualité GRANDIOSA, matelas à ressorts, 10 ans de garantie, sommiers avec tête mobile, protèges rembourrés, deux duvets demi-plume grand. 120 x 160 cm, 2 coussins 60 x 90 cm., 2 oreillers 60 x 60 cm, 1 pouf, 2 ravissantes lampes de chevet ;

❷ **BELLE SALLE A MANGER** comprenant un dressoir, tiroir à argenterie **avec service argenté 90 gr., 24 pièces,** 2 portières en verre, une élégante table à rallonges en noyer, 4 chaises assorties, jolis réflecteurs mobiles.

❸ **SALON MODERNE** comprenant : 2 fauteuils, 1 divan recouvert d'un beau tissu en laine (sur demande, contre supplément, canapé-lit) ; 1 table assortie, 1 lampadaire à 3 branches, beau tapis en laine 170 x 230 cm., dessins persans.

COMME CADEAU : **UN COUVRE-LIT richement piqué.**

Franco domicile, seulement Fr. **4440.-** au comptant

Conditions de paiement : Acompte fr. 968.— + 36 mensualités de fr. 119.—, plus intérêt. En cas d'accident ou de maladie prolongée, les versements mensuels seront suspendus. En cas de décès, la dette restante tombe.

AMEUBLEMENTS COMPLETS déjà dès fr. 2950.— à fr. 3670.—.

Prix spécial en cas de déménagement (par personnel spécialisé). **Montage gratuit** de vos rideaux — 10 ans de garantie de la fabrique. ● Réservez votre samedi libre **pour visiter sans engagement notre EXPOSITION permanente.**

Ameublement Schmidt - Sierre

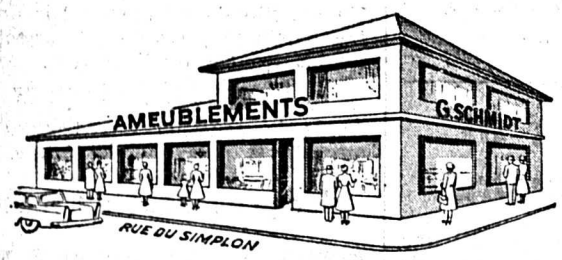

Rue du Simplon - Tél. magasin 5 03 35 - Privé 5 33 18.

P 159 S

Vaut-il la peine de changer de place ?

Si le travail ne vous donne pas satisfaction, ou si votre salaire est trop bas, oui !

Nombreux sont ceux qui avant vous ont sauté le pas et que nous avons formé comme

collaborateur pour le service extérieur

Ce que vous devez apporter : une bonne présentation, être actif et stable. Nous sommes une entreprise de premier plan qui visitons la clientèle privée et des gros consommateurs.

Nous offrons fixe, commission, frais et prestations sociales. Les personnes de 25 à 55 ans attachant de l'importance à une situation stable sont priées de remplir le questionnaire ci-dessus et l'envoyer sous **chiffres OFA 6728 Lz à Orell Füssli-Annonces SA, 6002 LUCERNE.**

afin que nous puissions discuter chez vous de votre activité future et productive.

Nom :

Profession : Age :

Rue : Localité :

REMORQUES

JEEPS, LAND-ROVER, UNIMOG et BETAILLERES

plusieurs remorques d'occasion en stock

J. GERMANO - MARTIGNY - (026) 6 15 40

ATELIERS DE CONSTRUCTION MECANIQUE

Route Gd-Bernard - Ancienne Place Comptoir

Nous cherchons pour notre succursale

maître de plot

Faire offres par écrit à la boucherie Ruscio, 1920 Martigny.

Le café Fribourgeois, à Bulle
Tél. (029) 2 71 39
demande pour tout de suite ou date à convenir

une fille de cuisine
une fille d'office

Congés hebdomadaires + un dimanche par mois. Bons gages. Vie de famille.

CARNAVAL

Petit lot de jolis costumes à vendre, très avantageux. Egalement costumes à louer, aussi pour enfants.

Mme Simone Grandmousin, 1, avenue des Morasses, près hôtel du Rhône, Martigny, tél. (026) 6 12 33.

P 65142 S

A VENDRE

matériel horticole usagé

châssis hollandais, châssis 150 x 100 cm, châssis 170 x 100 cm.

Lauper fleurs, Lausanne, qui renseignera. Téléphone (021) 24 12 65.

P 31859 L

ASSOCIE

recherché par entreprise de construction préfabriquée. Apport à discuter.

Faire offres sous chiffre PR 4820 à Publicitas, 1000 Lausanne.

P 214 L

ECONOMISTE

Société fiduciaire officiellement reconnue en Suisse romande, ayant collaboré à la formation professionnelle de plusieurs experts comptables diplômés, cherche un ECONOMISTE titulaire d'un grade universitaire ou d'un diplôme fédéral de comptable. Activité fiduciaire principalement, possibilité d'être par la suite intéressé en qualité de partenaire. Discrétion absolue.

Faire offres détaillées avec curriculum vitae, références, prétentions de traitement sous chiffre P 26824-33 à Publicitas, 1000 Lausanne.

P 26824 S

La bourgeoisie de Sembrancher

prend en estivage pour la saison 1965, dès le début juin et jusqu'au 20 septembre, pour l'alpage du Catogne, des

génisses et génissons

portants, ainsi que des

cabris et chèvres

sans lait

Le bétail est rentré journellement et le prix et fixé à Fr. 80.— pour génisses et Fr. 60.— pour les veaux et Fr. 15.— pour les cabris.

Les consignes doivent parvenir au greffe communal de Sembrancher jusqu'au 20 février, dernier délai, au tél. (026) 6 62 23 de 8 heures à midi et de 14 heures à 18 heures. Le samedi, le matin seulement.

Epicerie
Kiosque à fruits

d'un camping très connu du centre du Valais, beau chiffre d'affaires, à louer à privé ou à vendre à société d'exploitation.

Case postale 251, Sion Gare.

P 639 S

A vendre à Collombey

villa de maître

7 pièces, tout confort, 2 garages.

Téléphone (025) 4 29 69.

P 26470 S

Une nouvelle du tonnerre

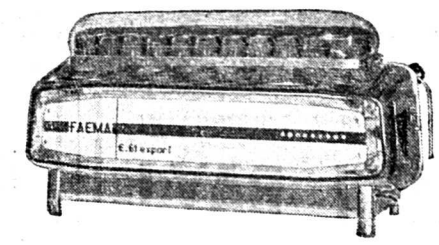

M. ROLAND FEHR

Petits Chasseurs 58 **SION.**
Tél. (027) 2 53 43.

représente dès ce jour :

FAEMA EN VALAIS

La plus importante fabrique de machines à café au monde.

Prix de vente à partir de **Fr. 1 500.-**

Facilités de paiements, reprises à des prix intéressants.

Service d'entretien impeccable après vente.

ENTRETIEN DE TOUTES MARQUES

agence générale Suisse romande

Etablissement Raygil, **R. Gretenoud,** tél. (024) 3 42 69.

P 17165 S

Qui dit Timbres pense à Mémmel

Memmel & Co S.A.
4000 Bâle
Bäumleingasse 6
Tél. 061-24 66 44

Ménage de 2 personnes, à Martigny, cherche

employée

machines à laver la vaisselle et la lessive.
Tél. (026) 6 03 33

P 65139 S

Fumier

à vendre 25 à 30 m3 fumier bovin.

Chevalley Roger
Aigle

Tél. (025) 2 22 54

A vendre

une citerne à mazout, contenance 1 000 litres
un fourneau à mazout, marque « Arthur Martin »
un frigo contenance 130 litres
une armoire à glace, une porte.

S'adresser à M. Emmanuel Damay
Martigny-Croix.

LAINE

à Fr.
1.50 - 1.75
1.85
par 10 pelottes

Choix - Qualité
Grand stock

«A L'ARLEQUIN»
MARTIGNY

Av. de la Gare 40
Tél. : (026) 6 19 93

P 715 S

A Zurich, famille avec trois enfants cherche une

jeune fille

sympathique pour aider au ménage. Vie de famille et possibilité de suivre des cours.

Faire offres sous chiffre W 749276 à Pfändler-Annoncen, case postale, 8036 Zurich.

P 1660 Z

A VENDRE

camion MAN

180 CV, avec remorque, bâche nylon en TIR, pont fixe 7 m.

Renseignements
Tél. (025) 4 31 23

A VENDRE

chiens

un magnifique dobermann, importé, très sage, 3 ans.

une très belle chienne collie, 1 an

une chienne Carlin (mops), 2 mois **tous avec pedigree** ainsi que 6 ravissants boxers nains 3 et 2 mois, sans pedigree.

G. Guilloud
Baugy-Montreux

Tél. (021) 61 57 25

P 11 L

Je cherche pour le printemps 65

jeune homme ou apprenti agricole

dans exploitation de 13 ha, bien mécanisée. Vie de famille assurée.

S'adresser à Marc-Henri Waridel, Chesalles-sur-Oron.
Tél. (021) 93 74 21

A VENDRE

fumier bovin

environ 30 m3 et une vachette d'élevage, 4 semaines issue de très bonne laitière.

Pillet Laurent
Magnot-Vétroz

OCCASION UNIQUE

A vendre pour rajeunissement de notre exposition-cuisines :

1 magnifique ensemble de cuisine neuf

présenté au Comptoir de Martigny 1963. Revêtement formica jaune brillant. Exécution de luxe. Côté coin à manger plaqué kellico imitation bois.

Ensemble complet y compris réchaud, four, frigo, plonge 2 bassins, etc. Aménagement intérieur ultra-moderne et pratique. Gros rabais.

A la même adresse :

A vendre pour cause double emploi :

1 très bel ensemble de cuisine d'occasion

construction 1962. Revêtement formica bleu ciel, intérieur formica blanc, exécution de luxe, comprenant : 1 armoire suspendue 3 portes et 1 meuble inférieur, 3 éléments + cuisinière électrique PROMETHEUS, le tout en parfait état à un prix exceptionnel.

Profitez de ces occasions inespérées et visitez notre exposition :

Aménagements de cuisines André D'Andrés-Terrettaz, rue des Hôtels 13, MARTIGNY.

P 65136 S

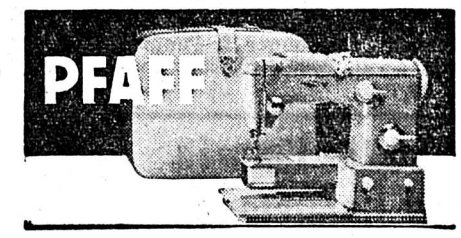

Nouveau avec Stopmatic

Un enfileur automatique, une tablette de couture rabattable, un grand nombre de points ornementaux et pas de cames à changer.

Qui vous offre tous ces avantages sinon PFAFF ?

J. Niklaus-Stalder - Grand-Pont - Sion

Tél. (027) 2 17 69 P 50 S

pour votre annonce

Fabrique de moules à Châteauneuf-Conthey

cherche

secrétaire

de langue maternelle française, connaissances d'allemand, versée en sténodactylo.

Nous offrons place stable, travail intéressant, varié et bien rémunéré pour candidate sachant faire preuve d'initiative.

Faire offres écrites avec curriculum vitae, photo et copies de certificats à

M. Muller, fabrique de moules, Châteauneuf-Conthey

Téléphone (027) 4 16 85 P 26721 S

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

DE VALERE A TOURBILLON

BAY ! BAY !

La jeunesse n'est pas un âge, mais un climat de la vie. L'une des caractéristiques de notre époque c'est sa prise de conscience, de son existence en tant que génération en face des précédentes.

Marquée par notre époque bouleversée, tourmentée cette jeunesse vit et agit en conséquence.

Dans la conversation seulement l'on rencontre des aspects étonnants. Ce n'est point une règle générale. Je ne suis pas catégorique. Je ne veux point généraliser. Ce n'est pas mon habitude, ni mon intention. Mais le dialogue d'un groupe de jeunes filles m'a amusé un tantinet. Cela donnait un peu ceci.

— Salut à tous !

— Toujours le même rythme.

— Non ! le paternel n'est plus dans le coup. Je suis une martyre.

— Bien le « kino » de samedi !

— Formide !

— Mitchou s'est ennuyé. Il voulait aller au bal, mais avec son père, ceinture. A 23 heures, la terre peut trembler, il doit être rentré.

— Quelle existence, tu parles !

— Le prof ! est malade. Quelle veine, plus de géo, plus d'arithm...!

— Richard Anthony est à Crans ? On monte dimanche.

— Ca ne joue pas pour moi ! J'ai sortie de famille à Veysonnaz.

Et ce dialogue décousu, semé de rires, de petites bousculades a continué.

Une conclusion a été donnée par l'une d'elle.

— Dimanche après-midi, je suis sortie avec le joli blond, le suisse allemand.

— Comment cela a été ?

— Une catastrophe ! Moi qui ne connaît que « Bay ! Bay ! » en allemand, tu vois le genre...

Pour ma part, je dirais tout simplement : « D'ac... et bay ! bay ! ».

—gé—

L'éducation religieuse des enfants mentalement déficients

SION — Le 17 février prochain à 20 h. 30 à l'Aula du Collège, l'abbé Hervé Bissonnier de Paris , professeur d'orthopédagogie et secrétaire de la commission médico-pédagogique du Bureau international catholique de l'enfance parlera de « L'éducation religieuse des enfants mentalement déficients ». Les éducateurs et les parents qui se soucient de donner à l'enfant déficient un appui religieux, sont cordialement invités.

Et voilà l'année des hannetons

L'année 1965 étant à nouveau une année à hannetons le Conseil d'Etat valaisan vient de prendre des dispositions pour lutter d'une manière systématique contre les ravages causés aux cultures par cet insecte.

C'est ainsi que la lutte est rendue obligatoire dans toutes les communes du canton où la concentration des insectes est telle qu'elle pourrait influencer le rendement normal des cultures. Chaque commune devra organiser elle-même cette lutte au moyen de produits chimiques autorisés, ceci sous contrôle de la Station cantonale pour la protection des plantes. Des taxes de hannetonnage pourront être perçues auprès des propriétaires intéressés.

Les communes d'une même région ont également la possibilité d'unir leurs efforts pour entreprendre une lutte plus rationnelle.

Café-Brasserie-Tea-Room-Pâtisserie

Le Français

SION

Place de la Gare et des Postes

LE RESTAURANT TOUR D'ANSELME

SAXON - Tél. (026 6 22 44

Cuisine française - Salle pour banquets et sociétés - Parc autos

Nouveau ten : W. Bachmann-Maret.

P 30131 S

100 000 CIGARETTES DANS UN WAGON

SION — Hier après-midi un employé de la gare a découvert dans un wagon, renfermant des déchets de bois, plusieurs ballots contenant environ 100 000 cigarettes. Le wagon transitait à travers notre canton pour l'Italie. On ignore tout sur la provenance de cette marchandise, qui a été remisée immédiatement. Le personnel ne s'est pas montré bavard. Le fait a été signalé à la Direction d'arrondissement à Lausanne. Une enquête est ouverte.

Importante assemblée du parti CCS

GRIMISUAT — Hier soir, le parti c.c.s. a tenu une importante assemblée à la salle de la Maison d'école. Cette assemblée a connu une très forte participation de membres.

DESIGNATION DU DEPUTE OU DU SUPPLEANT

Suivant un tournus, respecté depuis de longues années, le député revenait pour une période législative à Arbaz et pour la période législative suivante à Grimisuat, et ainsi de suite. Etant donné le nombre d'électeurs l'assemblée a décidé de revendiquer le siège de député pour les élection de mars prochain. M. Justin Roux, président de la commune, et député sortant, a été désigné comme candidat.

L'assemblée des délégués du district devra donc décider si la prise de position du parti est acceptée ou non.

NOUVEAU PRESIDENT DU PARTI

L'assemblée a nommé un nouveau président du parti en la personne de M. Rémy Balet, adjoint au Service de la taxe militaire. M. Hubert Lochmatter devient caissier. Les membres du comité élargi sont restés les mêmes.

LES DIVERS

Différentes propositions ont été faites. Des cartes de membres sont prévues. Le comité a été invité à tenir plus souvent des réunions et assemblées pour orienter les membres du parti.

Problème de la quinzaine

« Notre Credo vécu »

Cours de religion de Dom Hugues Delogne

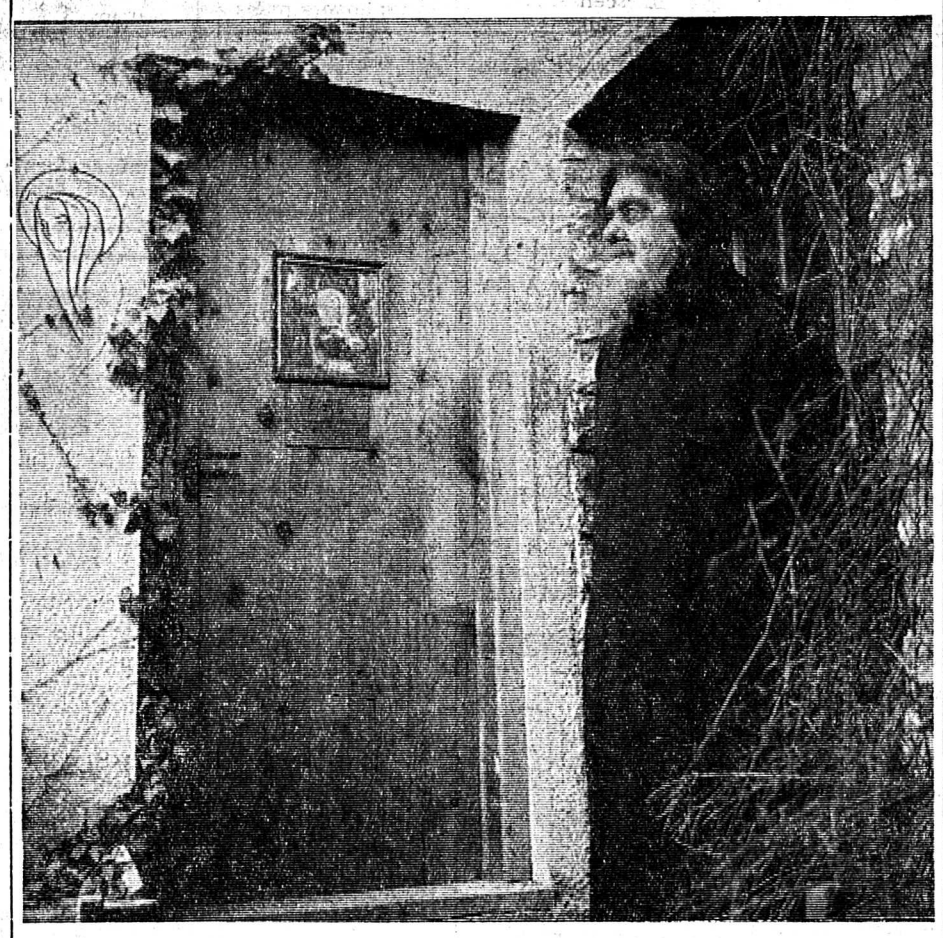

LONGEBORGNE — J'ai eu l'avantage, il y a deux semaines d'être reçu par Dom Hugues Delogne O.S.B. ermite à Longeborgne. Dans mon reportage sur « les 20 ans de prières et de travail de l'ermite », j'avais parlé d'un cours de religion.

J'y suis retourné à Longeborgne attiré par ce lieu de pélerinage et pour répondre à une aimable invitation de Dom Hugues. Une conversation, très intime, nous a conduit sur le chemin de ce cours de religion intitulé : Notre Credo vécu, dont il est l'auteur.

UNE CONSTATATION

Depuis quelques mois l'on parle beaucoup de religion, d'Eglise. Le Concile a été le point de mire de tous les chrétiens. Ils attendaient — certains du moins — de profonds changements. Des précisions importantes ont été apportées. Quelques modifications sont intervenues. Les premiers résultats sont actuellement enregistrés. Aujourd'hui plus que hier, le laïc est sollicité de participer à la vie religieuse. Dans son ouvrage Dom Hugues s'est efforcé de donner une somme théologique pour laïcs.

L'évocation de l'ignorance religieuse des générations catholiques est un lieu commun. Les milieux intellectuels eux-mêmes ne sont pas épargnés. C'est relativement rare de rencontrer une vie chrétienne éclairée, solide et vécue. L'on a désigné comme cause principale de cette situation des insuffisances des leçons de religion données. On a fait le grief de se confiner dans des formules livresques inaptes à captiver l'esprit et le cœur, sans relation intime avec la grande réalité vivante et vivifiante qu'est le Christ.

UNE PRECISION

Dans les Collèges et écoles secondaires les élèves sont portés vers des études toujours plus techniques. Il est donc de la plus haute importance de mettre dans les mains de ces élèves un ouvrage religieux suffisamment poussé pour soutenir la comparaison avec leurs manuels scientifiques.

Ces jeunes doivent comprendre que la religion vaut la peine d'être étudiée sérieusement et qu'elle demande aussi un effort intellectuel. S'ils ne connaissent pas très bien leur religion et d'une manière approfondie, ils l'abandonneront à la première objection. En se basant sur l'année liturgique on a réuni à la fois la piété et la science religieuse pour permettre à l'élève de vivre sa religion en l'étudiant.

Le renouveau liturgique demandé par le Concile, qui fait lire en français la messe de chaque jour, permettra de trouver dans le missel les textes étudiés dans le cours de religion.

CINÉMAS * CINÉMAS

SION - ARLEQUIN

Du mardi 9 au lundi 15 février
Paul Meurisse - Robert Dalban dans
Le monocle rit jaune
Les nouvelles aventures stupéfiantes du commandant Dromard, l'agent secret au monocle.
Parlé français - 16 ans révolus

SION - LUX

Du mardi 9 au dimanche 14 février
L'invincible cavalier masqué
avec Pierre Brice
Hélène Chanel - Carlo Latimer
En grande première Suisse romande
Un grand film de cape et d'épée
Parlé français - Scope couleurs
16 ans révolus

SION - CAPITOLE

Du mercredi 10 au dimanche 14 février
Patrouilleur 109
avec Cliff Robertson
Un des plus grands films d'action de tous les temps.
Des aventures incroyables, dans l'enfer du Pacifique Sud.
Parlé français - Technicolor
16 ans révolus

MARTIGNY - ETOILE

Vendredi et dimanche - 16 ans rév.
(Samedi RELACHE)
Le célèbre feuilleton de la TV en un seul film géant
Le chevalier de Maison Rouge
avec
Michel Le Royer - Anne Doat
3 heures de spectacle
Prix habituel des places

MARTIGNY - CORSO

Jusqu'à dimanche 14 - 16 ans rév.
Eddie Constantine dans
Laissez tirer les tireurs
Un film « punch »

CINEMA d'ARDON

Samedi et dimanche à 20 h. 30
16 ans révolus
Grand Prix du festival de Cannes pour le scénario et la couleur.
Codine
avec la vedette suisse Nelly Borgeaud
Un sujet exceptionnel, réaliste

RIDDES - l'ABEILLE

Vendredi et dimanche à 20 h. 30
18 ans révolus
Le monde de Suzie Wong
avec
William Holden et Nancy Kwan
Hong-kong, ses rues encombrées, ses bars bruyants, ses coins pittoresques.

FULLY - CINE MICHEL

Jusqu'à dimanche 14 - 16 ans rév.
Fernandel et Bourvil dans
La cuisine au beurre
100 minutes de fou-rire !

SAXON - REX

Jusqu'à dimanche 14 - 16 ans rév.
De l'action à revendre ! ! !
Le secret de d'Artagnan
avec
Georges Marchal et Magali Noël

VERNAYAZ - CERF

Aujourd'hui : relâche - Samedi 13 à 20 h. 30 **Le comte de Monte Cristo,** nouvelle version réalisée par Claude Autant Lara.

VOUVRY - ELYSEE

Aujourd'hui : relâche - Samedi 13 - Dimanche 14 **Les aventuriers du fleuve.**

SAINT-MAURICE-ROXY

Ce soir et jusqu'à dimanche à 14 h. 30 et 20 h. 30 - 16 ans révolus
Un épisode de guerre de l'année 1944
Les partisans grecs se retournent contre les troupes de libération.
L'arsenal de la peur
Après l'évacuation des troupes allemandes, la guerre civile éclate.
Dimanche à 17 h.
Jusqu'au bout du monde

MONTHEY - MONTHEOLO

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans rév.
Louis Jourdan - Bernard Blier
dans
Mathias Sandorf
Un drame de la trahison !

MONTHEY - PLAZA

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans rév.
L'extraordinaire film de Georges Franju avec Channing Pollock, Francine Bergé, Théo Sarapo.
Judex
Personnage légendaire et mystérieux

BEX - REX

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans rév.
Un grand film d'action et d'espionnage
Le gorille a mordu l'archevêque
avec Roger Hanin

Eliminatoires OJ du Valais central

Cette compétition, renvoyée déjà une premièdre fois, pour cause du manque de neige, a été fixée à dimanche 14 février sur les pistes du Chetseront. On enregistre l'inscriptions de 17 filles pour 111 garçons. Organisé par le SC Montana, ces compétitions permettront de sélectionner nos futurs espoirs. Voici d'ailleurs le programme, tel qu'il a été prévu.

PROGRAMME DE LA JOURNEE

08.15 Montée par le télécabine de Chetseron.
08.45 Distribution des dossards au restaurant de Chetseron et reconnaissance de la piste.
10.00 Premier départ filles au Parc de Chetseron connu sous le nom de slalom géant des dames, altitude 2000 m.; arrivée Plans-Mayens 1600 m.
12.30 Pique-nique au restaurant de Chetseron.
13.30 Tirage au sort des 20 meilleurs à la descente.
14.30 Premier départ du slalom spécial (2 manches).
16.30 Résultats et distribution des prix au restaurant du téléphérique.
18.00 Messe à la Chapelle de Crans.

Assemblée générale du parti CCS d'Ardon

ARDON — Hier soir, au Hall Populaire, le parti C.C.S. d'Ardon a tenu son assemblée générale. Cette assemblée fut ouverte par M. Antoine Delaloye, président du parti, qui fit part aux membres du plaisir qu'il avait à diriger un parti qui progresse toujours.

Il passa ensuite au premier point de l'ordre du jour, soit la désignation des candidats député et suppléant. M. Gaby Delaloye, qui fonctionne actuellement comme député, fait savoir qu'il est prêt à renouveler son mandat et il est nommé par acclamations candidat député aux prochaines élections. La discussion est ensuite ouverte pour savoir s'il est bien nécessaire de présenter un suppléant. Les divergences d'opinions de l'assemblée risquent de prolonger la discussion. M. Antoine Delaloye décide de reporter le débat à la fin de l'assemblée.

M. Joseph Gaillard passe ensuite à la lecture des comptes qu'il tient avec un soin méticuleux. Ils sont approuvés par l'assemblée et l'on passe au point suivant de l'ordre du jour.

Le départ de trois membres du comité, MM. Antoine Delaloye, Charly Delaloye et Léon Gaillard contraint l'assemblée à élire de nouveaux membres. Sept propositions sont faites, et après un vote au bulletin secret, ce sont M. Dominique Kühnis, Marcel Broccard et Roger Fellay qui sont élus.

M. Antoine Delaloye prend ensuite la parole pour excuser l'absence de M. Lampert, qui devait faire un exposé sur l'objet de la votation fédérale du 28 février prochain.

Ensuite, le débat est à nouveau ouvert sur la question du suppléant député. Plusieurs personnes prennent la parole et l'on décide en définitive de porter M. Antoine Delaloye comme candidat député suppléant.

Ce dernier rappela aux membres la date du diner du parti, soit le 28 février, remercia l'assemblée pour l'attention et l'intérêt qu'elle porta aux problèmes de l'ordre du jour et déclara close cette assemblée générale.

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

SION ET LE CENTRE

Statistique paroissiale de la commune d'Evolène

BAPTEMES

1. Francine Lucie Georges, de Joseph, les Haudères, le 1er janvier.
2. Laurent Jean Roger, de Roger, La Forclaz, Evolène, le 1er février.
3. Robert Jean Maurice Fauchère, de Robert, Evolène, le 1er février.
4. Jérôme Louis Puippe, d'Emile, Les Haudères, le 2 février.
5. Florian Jean Pierre Fauchère, de Jean, Villa, le 2 février.
6. Norbert Jean Stéphane Bracci, de Bruno, Les Haudères, le 9 février.
7. Yannick Fabrice Charles Zeltner, de Francis, Evolène, le 16 février.
8. Vincent Francis Pannatier, de Francis, Evolène, le 7 février.
9. Nelly Yvette Fauchère, de Maurice, Evolène, le 23 février.
10. Pierre Yves Joseph Métrailler, de Gilbert, Evolène, le 1er mars.
11. Patricia Marie Dominique Rong, de Jean, Les Haudères, le 1er mars.
12. Josette Aimée Métrailler, de Gilberte, Evolène, le 7 mars.
13. Marianne Métrailler, de Gisèle, Evolène, le 7 mars.
14. Olivier Métrailler, de Maurice, Evolène, le 8 mars.
15. Christian Antoine Mauris, de Pierre, La Sage, le 22 mars.
16. Corinne Marie Hélène Vuignier, d'Alphonse, Les Haudères, le 5 avril.
17. Véronique Yvonne Denise Chevrier, de Jean, Evolène, le 19 avril.
18. Nathalie Laurette Fauchère, de Sylvain, Evolène, le 25 avril.
19. Narcisse Pierre Alphonse Follonier, d'Alphonse, La Tour, le 10 mai.
20. Christine Agnès Marie Rossier, de Meinrad, Evolène, le 18 mai.
21. René Pierre Métrailler, de René, Evolène, le 28 mai.
22. Jean-Paul Maurice Bornatici, d'Agostino, Les Haudères, les 21 juin.
23. Antoine Jean Rieder, de Jean, Evolène, le 5 juillet.
24. Barbara Ficzko, de Fritz, Les Haudères, le 12 juillet.
25. Patrick Alphonse Jean Pierre Métrailler, d'Alphonse, Evolène, le 12 juillet.
26. Jean Luc Chevrier, de Maurice, Evolène, le 22 août.
27. Régis Antoine Pitteloud, d'Antoine, La Forclaz, le 23 août.
28. Edith Maire Elisabeth Rong, de Pierre, Les Haudères, le 23 août.
29. Didier Stéphane Maître, d'Henri, Les Haudères, le 13 août.
30. Marie Lise Henriette Mauris, de Jean, Evolène, le 13 septembre.
31. Josiane Amélie Nathalie Follonier, d'Antoine, La Forclaz, le 18 août.
32. Véronique Georges, de Joseph, Les Haudères, le 17 octobre.
33. Elise Marie Catherine Fauchère, de Maurice, Evolène, le 18 octobre.
34. Jean-Michel Favre, de Benjamin, Les Haudères, le 25 octobre.
35. Lucie Marie Catherine Follonier, de Maurice, La Sage, le 8 novembre.
36. Isabelle Pralong, de Jean, Les Haudères, le 8 novembre.
37. René Gérard Henri Maître, de René, Les Haudères, le 15 novembre.
38. Eric Jean Maurice Beytrison, de Maurice, Evolène, le 13 décembre.
39. Fabienne Elisabeth Pralong, de Roger, La Tour, le 19 décembre.
40. Danielle Marie Claire Mauris, de Pierre, Evolène, le 13 décembre.
41. Marie-Pierre Follonier, de Francis, Les Haudères, le 20 décembre.

MARIAGES

1. Maurice Beytrison et Eliane Mauris, le 8 février.
2. Jean Follonier et Julie Favre, le 30 mars.
3. Maurice Fauchère et Lucie Favre, le 7 mai.
4. Michel Chevrier et Anne-Marie Dupanloup, le 10 mai.
5. Pierre Francis Mauris et Lydie Rumpf, le 17 mai.
6. Jean Chevrier et Lucie Follonier, le 25 mai.
7. Antoine Gaspoz et Hélène Maistre, le 7 juin.
8. Roger Pralong et Myriam Fournier, le 7 juin.
9. Maurice Gaudin et Catherine Maître, le 25 juin.
10. Henri Haffliger et Ida Poncioni, le 15 juillet.
11. Alexandre Plattner et Marianne Selz, le 19 septembre.
12. Maurice Métrailler et Angèle Maître, le 25 octobre.
13. Pierre Chevrier et Amélie Gaspoz, le 15 novembre.

En dehors de la paroisse :

1. Paul Inglin et Irène Favre, le 14 mars.
2. Henri Crettaz et Yvonne Beytrison, le 6 mai.
3. Joseph Antoine Maître et Emma Feltrin, le 4 juillet.
4. Serge Mayor et Madeleine Follonier, le 26 septembre.
5. Jean Louis Messerli et Marianne Métrailler, le 29 octobre.
6. Claude Métrailler et Hélène Favre, le 31 octobre.

DECES

1. Philomène Vuignier, Les Haudères, le 12 février.
2. Edith Gaspoz, Evolène, le 2 avril.
3. François Morand, Evolène, le 14 juin.
4. Pierre Mauris, Les Haudères, le 9 juillet.
5. Irmgard Wachtler, Vienne, le 10 août.
6. Madeleine Marie Bovier, Evolène, le 24 août.
7. Marius Zermatten, Evolène, le 29 août.
8. Marguerite Gaspoz, Les Haudères, le 25 septembre.
9. Antoine Maurice Follonier, Sion, le 4 novembre.
10. Jean Baptiste Follonier, La Forclaz, le 16 novembre.
11. Pierre Maître Beytrison, Evolène, le 30 novembre.
12. Pierre Jean Georges, Les Haudères, le 27 décembre.
13. Joseph Georges, Les Haudères, le 27 décembre.
14. Philomène Follonier, La Tour, le 31 décembre.

DE LA NOBLE CONTREE AU VAL D'ANNIVIERS

Lino Ventura en vacances à Crans

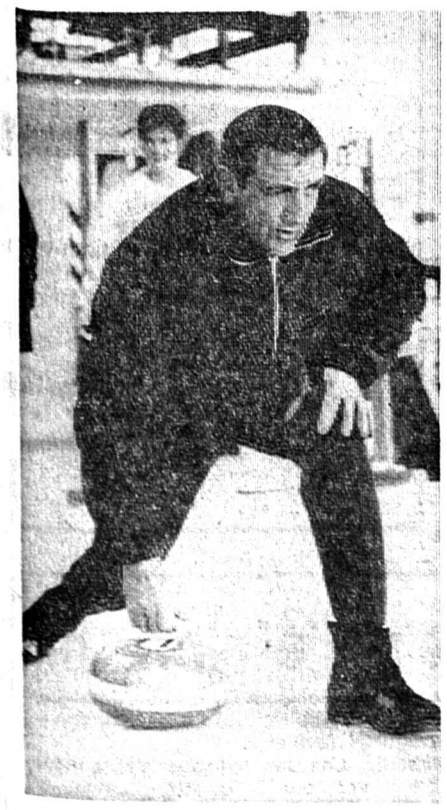

CRANS — Lino Ventura, le fameux «Gorille» du cinéma français passe, comme chaque année, ses vacances à Crans.

Notre vedette se livre aux joies du curling.

Morte empoisonnée

MONTANA — Une jeune Française en séjour avec sa famille dans un chalet de la station avait été trouvée sans connaissance dans son lit, il y a quelques jours. On la transporta à l'hôpital de Sierre, où le médecin ne put que constater le décès. La cause de cette mort subite est très probablement un empoisonnement par barbituriques.

Il s'agit de Mme Maud Férial, 24 ans, épouse du président directeur général des faïenceries de Luneville, Badonviller et Saint-Clément.

Mme Férial était mère de deux enfants et habitait Badonviller. La dépouille mortelle a été ramenée par chemin de fer en Suède, son pays d'origine.

Répétitions, répétitions

CHIPPIS — Les sociétés locales se sont donné le mot. Et dans chaque salle de répétition, les lampes allumées disent le travail persévérant, tard dans la soirée, pour la mise sur pied d'un programme annuel, pour la préparation d'un festival, d'une fête cantonale.

Aux dirigeants et membres vont nos encouragements et les vœux les meilleurs pour une fructueuse saison artistique.

La population se réjouit des soirées à venir et fait accueil favorable aux cartes de membres passifs.

HAUT-VALAIS

Importantes manifestations pour le centenaire de la première ASCENSION DU CERVIN

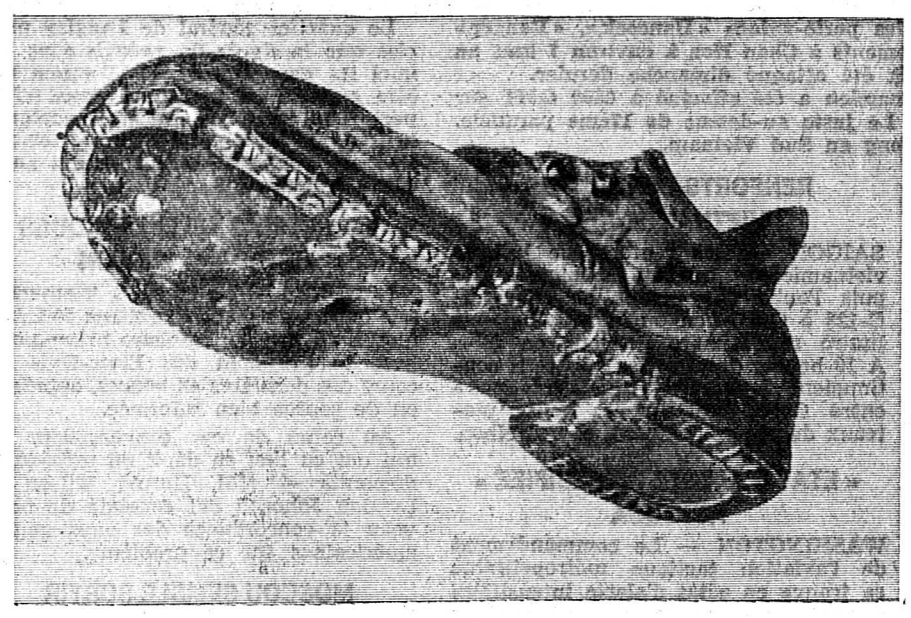

Un des souliers de Hadow, retrouvé après sa chute.

ZERMATT — La station va commémorer dignement le centenaire de la première ascension du Cervin. Les responsables et les associations intéressées sont déjà au travail. Voici en bref les manifestations prévues.

La télévision anglaise BBC, filmera une ascension de l'imposant sommet. Les équipes de techniciens et spécialistes seront sur place deux mois avant le début des festivités. Les guides ci-après ont été pressenti pour effectuer cette ascension. Il s'agit de MM. Michel Darbellay, Michel Vaucher, Etter et von Allmen. La date du 13 juillet a été retenue pour le début des manifestations. Un orchestre réputé de Lucerne interprétera «La symphonie du Cervin», œuvre de notre compositeur Jean Daetwyler. L'ascension est fixée au 14 juillet. Il y aura ce jours-là exactement 100 ans que l'Anglais Whymper, avec sa cordée, réussissait la première ascension de ce majestueux sommet. Les premiers vainqueurs furent donc Whymper, Douglas, Hudson et Hadow, ainsi que les guides P. Tangwalder père et fils et Michel Croz de Chamonix. Seuls Whymper et les deux Tangwalder regagnèrent Zermatt. Les quatre autres compagnons laissèrent leur vie dans la descente.

LES INVITES

Cette commémoration verra la participation de grands alpinistes du monde. Une fille de Whymper, un neveu de Douglas, et des parents de la famille de P. Tangwalder seront de la fête. Des guides italiens effectueront de leur côté l'ascension du Cervin. Le 16 juillet une rencontre est prévue au col du Théodule. Le 17 juillet, ce sera la grande réception italo-suisse à Cervinia.

L'Anglais Edmund Whymper.

Nouvelle ligne postale Viège - Ausserberg

BRIGUE — Récemment le Grand Conseil valaisan prenait la décision de classer comme route communale la liaison Baltschieder - Ausserberg. A la suite de cette décision les PTT ont accepté d'ouvrir une nouvelle ligne postale de Viège à Ausserberg.

Concert de la Cécilia

CHIPPIS — A côté de son œuvre paroissiale soutenue, la Cécilia adresse aussi à tous ses amis et sympathisants les joies harmonieuses d'une soirée chantante. Fruit d'un long labeur durant les répétitions d'hiver, le concert annuel, riche de variétés musicales, est attendu chaque année avec enthousiasme. Tour à tour, chœur d'hommes, chœur mixte et schola accorderont à chacun le plaisir d'une détente saine.

Réservez votre soirée du 14 février, à 20 heures, à la grande salle de gymnastique de Chippis et venez soutenir de vos applaudissements chanteurs et chanteuses.

Avis officiels

CHIPPIS — L'administration communale a nommé commandant du Corps des sapeurs-pompiers, M. Yves Zufferey, plt, en remplacement de M. A. Marin, président de la commune, dès le 1 janvier 1965.

Nous profitons de l'occasion pour remercier M. Marin du dévouement qu'il a manifesté de longues années durant au sein du Corps des sapeurs-pompiers.

A M. Y Zufferey, pionnier du CSP, vont toutes nos félicitations.

Oncle et neveu incompatibles au sein du Conseil communal

GESCHINEN — On se souvient que des citoyens de la commune ont déposé un recours au sujet des élections communales. Il est bien entendu que cette requête a été reconnue comme valable par le Conseil d'Etat qui a ordonné le désistement de l'oncle ou du neveu. C'est ainsi que M. Adolphe Müller démissionna pour laisser la place à son neveu, M. Vitus Werlen. En remplacement du démissionnaire, les électeurs viennent d'élire M. Peter Werlen. Espérons dans l'intérêt de la communauté, que ces deux derniers n'ont pas de lien de parenté. Faute de quoi, un recours pourrait de nouveau survenir.

La route du col en excellent état... en amont de Simplon

SIMPLON-VILLAGE — La route qui conduit au col du Simplon entre Iselle et Simplon-Village se trouve dans un parfait état. Cette information nous a été confirmée par le sympathique chauffeur postal Arnold qui, trois fois par jour, avec son véhicule, fait la navette entre le village valaisan et la localité italienne. Ce fonctionnaire ajouta encore que c'est la première fois cette année que l'artère se trouve dans d'aussi bonnes conditions. En effet, la chaussée est absolument sèche et sans verglas. Depuis les dernières chutes de neige, enregistrées dans la région, le foehn a soufflé pendant quelques jours. La neige a disparu. Cette situation réjouit le brave chauffeur et les passagers qui ont parfois vu des «vertes et des pas mûres» pour employer l'expression d'un vieil abonné de ce trajet caractéristique.

Le président d'Ernen démissionne

ERNEN — Elu conseiller communal et président de la municipalité de l'historique localité d'Ernen lors des dernières élections communales, M. Joseph Carlen vient de prendre la décision de se démettre de ces fonctions. Ainsi, après n'avoir présidé que durant quelques semaines aux destinées de sa commune, cette personnalité devra être remplacée à l'occasion d'une nouvelle élection qui sera effectuée prochainement, pour autant que le Conseil d'Etat accepte sa démission.

†

Le Parti conservateur de la Bourgeoisie de Martigny

a la profonde douleur de faire part du décès de son président

Monsieur Raphy SAUDAN

Tous ses amis politiques voudront bien assister à ses obsèques qui auront lieu le vendredi 12 février 1965 à 10 heures.

P 65151 S

†

Le Parti conservateur du District de Martigny

a la douleur de faire part du décès de son caissier

Monsieur Raphy SAUDAN

Tous ses amis politiques voudront bien assister à ses obsèques qui auront lieu à l'Eglise paroissiale de Martigny, le vendredi 12 février 1965 à 10 heures.

P 65151 S

†

Le Parti conservateur de Martigny

a la profonde douleur de faire part du décès de son vice-président

Monsieur Raphy SAUDAN

Tous ses amis politiques voudront bien assister à ses obsèques qui auront lieu à l'Eglise Paroissiale de Martigny, le vendredi 12 février 1965 à 10 heures.

P 65151 S

†

Madame et Monsieur André DELASOIE-PETRICCIOLI et leurs enfants à Lausanne ;
Madame et Monsieur Ulrich EMONET-PETRICCIOLI et leurs enfants à Sembrancher ;
Madame et Monsieur Rinaldo MIGLIERINA-PETRICCIOLI à Plainfaing, Vosges ;
Monsieur et Madame Joseph PETRICCIOLI-VERNAY et leurs enfants Jacqueline et Nicole à Sembrancher ;
Monsieur Dominique VERNAY à Sembrancher ;
Monsieur et Madame François PETRICCIOLI, leurs enfants et petits-enfants à Orsières et Monthey ;
Madame Maria PALLINI-PETRICCIOLI et ses enfants à New-York ;
Madame Annunziata BRUSCAGLIA-PETRICCIOLI et ses enfants à Pontremoli, Italie ;
Madame Clotilde RIBOLLA-PETRICCIOLI et ses enfants à Pontremoli, Italie ;
La famille de feu Angelo PETRICCIOLI à Brindisi et Rome ;
Les familles CAVELLINI en Suisse et en Italie, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Dominique PETRICCIOLI

ENTREPRENEUR

leur très cher père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin enlevé à leur affection le 11 février 1965 à l'âge de 82 ans muni des saints sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu a Sembrancher le dimanche 14 février à 10 heures.

P. P. L.

P 65154 S

NOUVELLES SUISSES ET ETRANGERES

En représailles contre les nouvelles attaques communistes (dont la destruction d'une caserne USA)

Deux nouveaux raids sur des bases du Vietcong

WASHINGTON — Un porte parole du Pentagone annonce que le raid de bombardement effectué par des avions américains et sud vietnamiens sur deux camps militaires an Nord Vietnam a été réussi.

Quatre avions de l'aéro-navale américaine ont été perdus à la suite de ce raid et un pilote américain est manquant, a déclaré le porte parole du Pentagone Tous les avions de l'armée de l'air américaine et sud vietnamienne qui, de leur côté, ont pris part au raid, ont regagné leurs bases.

Les chasseurs qui avaient décollé des porte-avions « Hancock », « Ranger » et « Coral Sea », ont attaqué des casernements à Chan Hoa à environ 7 kms au nord-ouest de Dong Hoi, qui avait déjà été attaqué dimanche dernier.

Un second raid aérien américo-vietnamien a été effectué à 0800 GMT sur une autre installation militaire à Chap Le juste au-dessus de 17ème parallèle, près d'un point d'infiltration du Viet Cong au Sud Vietnam.

AVIONS «F-4 PHANTOM» ENGAGES

WASHINGTON — L'engagement de l'aéro-navale aujourd'hui contre Chan Hoa au Vietnam nord, a été marqué par la première participation du « F-4 Phantom » aux opérations contre le Vietnam nord.

Cet appareil est considérée par les experts américains comme le meilleur de la marine des Etats-Unis. L'excellence de ce chasseur Mach-2 l'a fait adopter également par l'armée de l'air et par les « Marines ».

La Grande-Bretagne a décidé pour sa part, mardi, de doter la Royal Air Force d'un nombre élevé de ces appareils : une centaine, estime-t-on de source bien informée.

L'accident survenu au « Skyhawk » dont le train d'atterrissage s'est abaissé au moment où il se posait à l'importante base aérienne de Da-Nong a provoqué la fermeture momentanée de la piste où a eu lieu cet accident.

RENFORTS DE TROUPES VIETNAMIENNES

SAIGON — Des renforts de troupes vietnamiennes ont été acheminés depuis l'aube par avions de transport C-123 à Qui Nhon où la situation militaire se détériore de jour en jour. A 16 heures (locales) les appareils continuaient à assurer des « rotations » entre Cheo Reo sur les hauts plateaux du centre Vietnam, et Qui Nhon.

« ETAT D'ALERTE INTENSIFIEE » AUX USA

WASHINGTON — Le commandement de l'aviation tactique métropolitaine se trouve en «état d'alerte intensifiée» depuis la multiplication, dimanche des attaques du Vietcong contre les installations militaires américaines au Sud Vietnam, apprend-on officiellement à son quartier général de Langley en Virginie méridionale.

L'aviation tactique (TAC) comprend les neuvième, douzième et dix-neuvième escadres aériennes aux Etats-Unis, soit au total 136 000 hommes et un grand nombre de chasseurs d'assaut, de transports de troupes à long rayon d'action et d'avions supersoniques de reconnaissance.

Le quartier général de Langley précise que la durée du préavis sous lequel les appareils et « TAC » peuvent être appelés « à se rendre dans n'importe quel point du globe en quelques heures » a été réduite depuis l'attaque Vietcong contre le cantonnement américain de Pleiku.

ENTRETIENS TELEPHONIQUES JOHNSON - WILSON

LONDRES — Le crise du Vietnam a fait l'objet de deux entretiens téléphoniques du premier ministre britannique avec le président des Etats-Unis au cours des dernières 48 heures, apprend-on de source bien informée.

Au cours de ces conversations — qui ont eu lieu en dépit de précédents démentis — MM. Harold Wilson et Lyndon Johnson ont constaté de nouveau la concordance des vues anglo-américaines sur ce problème.

MOSCOU SEMBLE SORTIR DE SA RESERVE

MOSCOU — «Il semble qu'on ne veuille pas comprendre à Washington que la tactique «d'intensification des coups» du Pentagone, du général Taylor et de la marionnette de Saigon, le général Khanh, peut avoir des suites très graves», déclare l'agence Tass, sous la signature de M. Vassily Kharkov, dans son premier commentaire de l'attaque américaine d'aujourd'hui au Nord-Vietnam.

Pour l'agence, cette attaque «n'est pas seulement une atteinte à la souveraineté du Nord-Vietnam, mais une provocation contre l'ensemble du camp socialiste et l'humanité entière qui luttent pour la paix, la liberté et l'égalité».

Le bombardement de jeudi, poursuit l'agence Tass, «apporte un nouveau démenti aux affirmations de hautes personnalités américaines selon lesquelles les Etats-Unis ne désirent pas l'extension de la guerre en Indochine».

Premier échec de Wilson

LONDRES — *La Chambre des Lords a adopté jeudi soir, par 82 voix contre 32, une motion conservatrice condamnant la politique gouvernementale en matière d'exportations.*

Cette première défaite parlementaire du cabinet de M. Harold Wilson depuis les élections du 15 octobre dernier ne met cependant pas en cause l'existence du gouvernement. On rappelle à ce sujet qu'il était déjà arrivé au précédent gouvernement de sir Alec Douglas-Home d'être mis en minorité à la Chambre des Lords.

Italie : Plus de gaz

ROME — Les ouvriers du gaz des principales villes italiennes ont cessé le travail jeudi à minuit pour une durée de 24 heures, après l'échec des négociations sur le contrat collectif.

Congo : où en sont les combats ?

LEOPOLDVILLE — *Une unité de 700 soldats congolais et mercenaires blancs a brisé jeudi les lignes rebelles et traversé la rivière Ituri. Cette unité avait été encerclée par les rebelles pendant 3 jours.*

Les mercenaires et les forces gouvernementales progressent maintenant en direction de Paulis. A Wamba, à quelque 80 km. de l'Ituri, une colonne de secours serait prête à aider les troupes lors de leur progression à travers la brousse. Les troupes n'ont rencontré qu'une faible résistance en perçant les lignes ennemies.

Le but des opérations des forces gouvernementales est de couper les voies d'acheminement d'armes des rebelles. Pour ce faire, les unités progressent en direction de la frontière du Soudan. Depuis lundi, quelques importants combats ont eu lieu, au cours desquels 2 mercenaires et 8 Congolais ont péri.

Parti secrètement de Cervinia avec deux «suiveurs» jusqu'à la cabane du Hörnli

BONATTI tente-t-il la première solitaire de la paroi nord du Cervin ?

BRIGUE — Walter Bonatti n'a pas encore fini de faire parler de lui. L'« aigle solitaire » de la face Ouest du Petit-Dru, n'est pourtant plus un enfant. A 34 ans, ses tempes sont déjà devenues grises, mais il ne s'est pas encore décidé à quitter l'habit de l'homme du « suspense » que la mère Nature paraît lui avoir si parfaitement modelé. Telles sont les déclarations qui nous ont été faites au sujet de cet escaladeur incomparable par un de nos bons confrères italiens. Et ce dernier d'ajouter : « Où est Bonatti ce soir ? Quelle diablerie a-t-il de nouveau organisé pour être une fois de plus un véritable protagoniste de la montagne et pour attirer sur lui l'attention de l'opinion publique ? » Ce sont des questions qui se posent invariablement à chaque saison et auxquelles, jusqu'à maintenant, Bonatti a toujours su donner une réponse qui a rarement déçu.

OU EST BONATTI ?

Actuellement Bonatti devrait se trouver sur la fameuse paroi Nord du Cervin en train d'attaquer les 1400 mètres de glace et de rochers, couverts de verglas, qui amènent jusqu'au sommet de la montagne la plus pittoresque du monde. La conquête de ce sommet, survenue il y a 100 ans, nécessita pas moins de 18 tentatives. On peut penser que celle de Bonatti ne représente pas une première hivernale, puisque le 3 février 1962 cette même paroi Nord fut conquise par les guides suisses von Allmen et Etter, suivis à peu de distance par les cordées austro-allemandes Schömmer, Krempke et Siegert, Bittner et Kauske. Alors que la « première absolue » remonte à l'été 1931 lorsque les frères Anton et Franz Schmid, ayant rejoint Zermatt à vélo de la lointaine Bavière, enthousiasmèrent le monde en obtenant une victoire considérée jusqu'alors comme impossible.

Depuis ce moment, même si cette ascension n'est réservée qu'aux meilleurs, la paroi Nord du Cervin eut de nombreux vainqueurs. C'est pourquoi, on pourrait se demander si cette entreprise que Bonatti est en train de vivre est vraiment digne de cet éternel enfant prodige de l'alpinisme européen. Mais la diablerie destinée à requalifier cette escalade consisterait à ce que Bonatti l'effectue tout seul et en se créant une nouvelle « directe ».

Une entreprise de ce genre, si elle se terminait avec bonheur, constituerait sans autre un succès magnifique même si elle est favorisée par les actuelles conditions de la montagne qui est pauvre en neige et par la situation atmosphérique représentée par un ciel serein et un froid intense. La préparation de cette escalade s'est effectuée dans le plus grand secret. On a d'autre part l'impression que cette entreprise a été préparée par l'alpiniste et un grand quotidien transalpin.

Le souriant Bonatti

En effet, Bonatti, Paney et Tassotti ont été vus se servir, de bonne heure le matin, du téléphérique qui conduit de Cervinia au Plateau Rose à 3500 mètres d'altitude. La veille, à Breuil, ils ont engagés les porteurs Italo Topini et Rolande Albertini. Quelques instants plus tard, le groupe, qui dispose de nombreux sacs alpins, a commencé à descendre du Plateau Rose sur le versant suisse. Le but de cette expédition n'a pas été dévoilé, pas même au capitaine Lamperti, le directeur sportif de Cervinia, qui emploie les deux porteurs et qui les a autorisé à y prendre part. Tout au plus pouvons-nous être certains que le groupe s'est dirigé dans la zone où se trouve la cabane Hörnli, de laquelle on accède à la paroi Nord et Est du Cervin, et celle de Bétemps qui sert de base aux escalades des parois Nord du Mont-Rose.

Dans la soirée les deux porteurs sont retournés à Cervinia mais se sont refusés à toute déclaration. On raconte que ce silence aurait été bien payé puisqu'on prétend que ces deux collaborateurs auraient touché la somme de 700 francs suisses chacun. Mais le mystère fut résolu par le guide valaisan Erwin Aufdenblatten qui se trouvait dans les parages avec un client. En effet, notre concitoyen ayant constaté que les pantalons de Topini avaient été déchirés, demanda à ce dernier s'il était tombé. « Non, fut la réponse, je les ai déchirés en grimpant vers la cabane. »

Pour celui qui arrive du Plateau Rose, il n'y a qu'une cabane qui peut être atteinte en escaladant les rochers : c'est celle d'Hörnli. Tandis que pour arriver à celle de Bétemps, il faut continuer à descendre. De là à penser que Bonatti va s'attaquer à la paroi Nord ou Est du Cervin, il n'y a qu'un pas que franchissent aisément tous ceux qui connaissent cet homme intrépide.

La question est également posée afin de savoir laquelle des parois a été choisie par Bonatti. Mais, dans les milieux alpinistes de Cervinia, on a la certitude que l'escaladeur affronte la « Nord » qui, paraît-il, a toujours été son rêve. Etant donné que la paroi a déjà été conquise en hiver par d'autres alpinistes, ce dernier, comme dit plus haut, tracerait une « directe ». Cette entreprise représenterait un authentique vol d'aigle, digne de la victoire conquise par le même alpiniste, il y a quelques années, sur la paroi ouest du Petit-Dru.

Paney et Tassotti se limiteraient à assister Bonatti, à le suivre de loin, en allant l'attendre au sommet en utilisant la voie normale. Notons encore que Paney est un alpiniste expérimenté mais qu'il est déjà âgé de 45 ans. Pasotti est maréchal de l'Ecole militaire alpine d'Aoste. Il a aussi passé la quarantaine et s'est plutôt fait un nom dans les courses de patrouilles militaires que comme grand alpiniste. C'est pourquoi, pense-t-on enfin, la « directe » de la paroi Nord du Cervin devrait être effectuée par Bonatti tout seul. Ainsi, cette entreprise aurait son véritable sens.

L'Indonésie se retire aussi de l'OIT

DJAKARTA — Le président Sœkarno a annoncé ce soir à Djakarta que l'Indonésie se retirait de l'organisation internationale du travail. L'O.I.T. était l'un des rares organismes des Nations-Unies auxquels l'Indonésie continuait d'adhérer malgré son retrait de l'ONU.

Le président indonésien, qui parlait devant une réunion de masse organisée précisément pour appuyer le retrait du pays des Nations-Unies, a poursuivi : « Nous ne perdons rien en quittant les Nations-Unies, l'UNICEF ou l'UNESCO. Notre révolution ira de l'avant sans les Nations-Unies. »

La Suisse et la coopération technique

BERNE — La conférence de la Coopération technique de la Confédération avec les pays en voie de développement a tenu jeudi à Berne son assemblée annuelle.

M. Wahlen, conseiller fédéral, chef du Département politique fédéral, a ouvert la séance par une prise de position générale très favorable.

M. Wahlen a rappelé les deux crédits cadres qui ont été mis à disposition par les Chambres fédérales, soit 60 millions de francs aux termes de l'arrêté fédéral du 13 juin 1961 et 90 millions de francs selon l'arrêté fédéral du 10 décembre 1964.

Le professeur Gutersohn, président de la commission pour la coopération technique a ensuite soumis le rapport sur la coopération technique en 1964.

M. A. Lindt, délégué du Conseil fédéral à la coopération technique a pris position à l'égard des propositions et des critiques faites par des membres des commissions. Il a insisté sur la nécessité d'intensifier l'information au public.

Le conseiller Wahlen a clos la conférence.

Passante attaquée

GENEVE — Une passante âgée qui rentrait chez elle jeudi soir a été attaquée dans un quartier de Genève, à proximité de son domicile, par un individu qui, surgi de l'ombre, se jeta sur elle et lui arracha son sac à main, pour prendre ensuite la fuite. Le sac à main contenait 1500 francs, soit la recette de la journée de cette femme, qui exploite un magasin de tabacs. L'agresseur est un jeune homme de 25 ans environ. Les recherches faites sont restées vaines jusqu'ici.

Gros incendie à Amriswil

AMRISWIL — Un gros incendie a éclaté jeudi soir dans une fabrique de vêtements à Amriswil. Il a rapidement pris de l'extension et, peu après, non seulement la fabrique, mais encore des maisons voisines étaient en feu. Les pompiers d'Amriswil et les corps de plusieurs localités voisines sont sur les lieux pour combattre le sinistre.

Dockers de New York : Ordre de reprendre le travail

NEW-YORK — Le juge fédéral Sydney Sugarman a ordonné jeudi soir aux dockers du port de New-York de reprendre immédiatement le travail pour une période de cinq jours.

Encore un avion qui s'écrase

LUCEDALE (Mississippi) — Un avion militaire transportant 14 personnes s'est écrasé jeudi soir à environ 24 km au nord de Lucedale, dans le sud-est du Mississippi. On ne dispose pour le moment d'aucun détail sur ce nouvel accident.

On a retrouvé l'épave du DC-7

NEW YORK — L'épave du quadrimoteur «DC-7B», de la compagnie Eastern Airlines, qui s'est abattu lundi soir dans l'Atlantique a été retrouvée jeudi soir au large de Jones Beach.

Quatre-vingt-quatre personnes ont péri dans cette catastrophe aérienne dont on ignore la cause. On ne sait pas encore si des corps se trouvent dans l'épave. Neuf corps seulement ont été repêchés depuis l'accident.

La fusée «Titan 3-A» sur orbite

CAP KENNEDY — Une fusée militaire «Titan 3-A» a été lancée jeudi de Cap Kennedy.

Cette fusée — —dont on annonçait peu de temps après le lancement que la mise à feu des deuxième et troisième étages s'était opérée normalement — doit changer quatre fois d'orbite et lancer trois satellites.

Ces exercices ont eu lieu afin de permettre le cas échéant la livraison rapide et précise de matériel en un point quelconque de l'espace, des rencontres dans l'espace, et éventuellement des missions de destruction de satellites adverses.

Le troisième étage de la fusée «Titan 3-A» lancée jeudi de Cap Kennedy a été mis sur orbite, à environ 185 km au-dessus de la terre.

Le nouveau « dollar » français : l'étalon or

PARIS — *Voici les propositions de la France en vue d'une réforme du système monétaire international telles que les a exposées aujourd'hui à Paris, devant plus de deux mille étudiants en droit, M. Valéry d'Estaing, ministre français des finances et des affaires économiques :*

1. *Les grands Etats devraient s'engager, dans une déclaration solennelle et sans équivoque, à procéder désormais au règlement de leur déficit par des règlements directs en or et non plus par des versements en monnaie de réserve additionnelle.*
2. *Que ne soient retenus que les moyens prévus par les accords internationaux en vigueur, accord de Bretton Woods et accord de Paris, pour financer tout déficit ayant un caractère fondamental.*

Le système monétaire ainsi proposé par M. Giscard d'Estaing équivaut à un retour à l'étalon or entre les dix principaux pays de l'Occident, mais n'implique pas la réévaluation préalable de l'or.